

Progressistes

Science Travail & Environnement

N° 51 JANVIER-FÉVRIER-MARS 2026



DOSSIER

UNIVERSITÉ

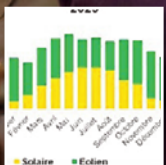
RÉFLÉCHIR ET CONSTRUIRE UN AUTRE AVENIR



TRAVAIL
L'ÉCOLOGIE RÉELLE, C'EST LA LUTTE DES CLASSES
par Tristan Foucat



SCIENCE
LE SCIENTIFIQUE ET LA DÉCISION POLITIQUE
par Yves Bréchet



ENVIRONNEMENT
ÉLECTRICITÉ : VENT ET SOLEIL SE COMPLÈTENT-ILS ?
par Sylvestre Huet

ÉDITO Les crises se suivent... Flavien Ronteix	3
DOSSIER Université : réfléchir et construire un autre avenir	
Enseignement supérieur et recherche : sortir du déclassement et reconstruire un grand service public Bruno Gabriel et Nicolas Tardits	7
Rebâtir l'université pour refonder le projet républicain Pierre Ouzoulias	8
Université publique, territoire et émancipation Nicolas Tardits	11
Pourquoi les jeunes redoutent-ils le tri de Parcoursup? Nadja Couratte-Arnaude	13
Qu'est-ce qu'être étudiant aujourd'hui? Camille Mougin.....	16
Le doctorat : la bataille syndicale pour la reconnaissance Pierre Baghdad	19
Liberté académique : un pilier de la démocratie en danger Olivier Coux	21
L'université publique Argentine en débat Nuria Giniger	25
Le paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche François Bonnarel	27
Comprendre la dégradation du lien recherche-industrie Sylvain Delaitre	30
L'IA et la validation scientifique : des outils pour aller plus loin Hugo Pompougnac, Fabrice Rastello et Christophe Guillon	33
L'image du numéro	36
JEUX La noblesse pour toutes et tous! Taylan Coskun	37
BRÈVES	38
TRAVAIL	
LUTTES L'écologie réelle, c'est la lutte des classes : la situation à Gardanne Tristan Foucat	40
SCIENCE ET TECHNOLOGIE	
INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ Un nouveau regard sur le numérique Alexandre Basquin	43
ENGAGEMENT Le scientifique et la décision politique Yves Bréchet	46
ENGAGEMENT Le scientifique n'est pas soumis à la décision politique comme l'ingénieur Geoffrey Bodenhausen	49
ENVIRONNEMENT	
ÉNERGIE Électricité : vent et soleil se complètent-ils? Sylvestre Huet	50
ASSEMBLÉE NATIONALE Quelle politique de l'énergie jusqu'en 2035? Julien Brugerolles	54
Les sciences et les techniques au féminin	
Sofia Kovalevskaïa Claude Frasson	56

Progressistes Tél. 01 40 40 13 41 • **Directeur honoraire** : † Jean-Pierre Kahane • **Directeur de la publication** : Jean-François Bolzinger • **Directrice de la rédaction** : Anne Barbagelata • **Directrice éditoriale** : Marie-Claire Cailletaud • **Directeur scientifique** : Ivan Lavallée • **Rédacteur en chef** : Flavien Ronteix • **Rédactrices et rédacteurs en chef adjoints** : Clément Chabanne, Fanny Chartier, Sébastien Elka, Clémence Grandlarge, Hélène Lepont, Anne Manauthon, Nadia Mersali • **Rubrique Science** : Anna Grandlarge, Arnaud Vaillant • **Rubrique Travail** : Léa Bruïdo, Clément Chabanne, Clément Roll, Dorian Mellot • **Rubrique Environnement** : Jean-Claude Cheinet, Bruno Gabriel, Léo Goudy • **Brèves et livres** : Yvon Huet • **Jeux et stratégies** : Taylan Coskun • **Rédacteur-réviseur** : Jaime Prat-Corona • **Relectrice** : Élisabeth Azzolini • **Comité de rédaction** : Jean-Noël Aqua, Élisabeth Azzolini, Amar Bellal, Geoffrey Bodenhausen, Jean-Claude Cauvin, Bruno Chaudret, Marie-Françoise Courel, Simon Descargues, Marion Fontaine, Claude Frasson, Clémence Grandlarge, Michel Limousin, George Matti, Simone Mazauric, Jaime Prat-Corona, Evariste Sanchez-Palencia, Pierre Serra, Peppino Terpolilli, Françoise Varouchas • **Informatique** : Joris Castiglione, Jacques Perrin Toinin • **Conception graphique et maquette** : Frédéric Coyère • **Experts associés** : Luc Foulquier, Gilles Cohen-Tanoudji • **Édité par** : l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75167 Paris Cedex 19) • **N° CPPAP** : 1024 G 93175 • **N° ISSN** : 2606-5479 • **Imprimeur** : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud, BP 553, 69637 Vénissieux Cedex).

Conseil de rédaction : **Président** : Ivan Lavallée • **Membres** : Hervé Bramey, Marc Brynhole, Bruno Chaudret, Xavier Compain, Yves Dimicoli, Jean-Luc Gibelin, Valérie Gonçalves, Jacky Hémin, Marie-José Kotlicki, Nicolas Marchand, Anne Mesliand, Alain Obadia, Marine Roussillon, Francis Wurtz, Igor Zamichiei.



NOUVEAU! PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
paiement en ligne sur revue-progressistes.org
Abonnement 4 numéros par an!



FLAVIEN RONTEIX,
RÉDACTEUR EN CHEF
DE PROGRESSISTES

Les crises se suivent...

Pas une semaine ne se passe sans qu'on entende dans l'actualité le mot « crise ». C'est un mot que des générations comme la mienne entendent depuis l'enfance : crise économique, crise environnementale, crise sanitaire, crise du Moyen-Orient, crise de la dette. Puis « c'est la crise » et, avec elle, viennent les « sacrifices », qu'on nous somme de consentir comme réponse à un état permanent de survie, de gestion de crise. Or quand les crises se succèdent, s'entremêlent et se renforcent, ce ne sont plus des malédictions naturelles d'un dieu vengeur ni des accidents de parcours mais bel et bien un système.

Le système majoritaire dans le monde, le système capitaliste, comporte en son sein les crises. Il est incapable d'assurer sa propre stabilité par le jeu des cycles économiques, de la concurrence et de la compétition partout, et par son besoin de toujours étendre sa domination pour l'accès aux ressources. Les crises sont même source d'opportunités économiques après une phase de surchauffe. Il n'a donc aucun intérêt à court terme à les résoudre. Ce qui est terrible, c'est que les crises ont des effets dramatiques pour la majorité au profit de quelques-uns.

La crise climatique ne sera pas payée par les milliardaires qui tirent leur richesse de ce système qui pollue, exploite et détruit la planète. Elle sera payée par l'humanité tout entière, qui subira la montée des eaux, les sécheresses, les famines, la dégradation des conditions sanitaires et de vie. Mais, contrairement aux cycles économiques qui connaissent des surchauffes régulières qui alternent avec des phases de dépréciation, le réchauffement climatique, lui, ne s'arrêtera pas lorsqu'un certain seuil sera franchi. Les scientifiques, eux, disent que c'est plutôt l'inverse : passé certains seuils de températures, ou *points de bascule*, des boucles de rétroaction s'enclenchent et accélèrent le processus de réchauffement. C'est le cas du permafrost du Grand Nord : s'il se met à fondre massivement, comme cela est prévisible, il libérera du méthane dans l'atmosphère, gaz aux effets de réchauffement beaucoup plus importants que le CO₂. Surtout, une fois la processus mis en branle, impossible de le stopper, contrairement à nos émissions de CO₂.

L'objectif de 1,5 °C d'augmentation de la température fixé lors de la COP de Paris n'était pas un chiffre ni fantaisiste ni résultant d'un compromis entre 1 et 2 : c'est que, passé cette température, certains effets du réchauffement auront des effets irréversibles. Mais cette température a été dépassée en 2024. Aujourd'hui, seule la Chine serait en passe d'aller au-delà de son objectif de réduction des émissions : elle avait prévu de passer son pic d'émissions au plus tard en 2030, or il semble que, soutenue par un plan ambitieux d'investissement dans l'énergie électrique et l'industrie propre, elle pourrait le faire en 2026. L'Europe peine à atteindre ses objectifs, même au prix d'une désindustrialisation accélérée, comme celle qui découle de la fin du moteur thermique et la concurrence des voitures électriques chinoises. Les États-Uniens, eux, ont choisi de faire du problème climatique, le problème des autres...

Au lieu de financer ce grand objectif commun de l'humanité, les États, sur fond de montée des tensions, ont choisi de financer plutôt la guerre. Les guerres engendrent les guerres et le prix de la paix semble peser peu face aux bénéfiques des ventes d'armes. Personne ne paiera pour les morts en Ukraine, les bombardés en Iran ou les enfants palestiniens. Si, les Ukrainiens paieront leurs dettes de guerre aux Occidentaux après avoir payé le prix du sang. Or nous avons tous intérêt à la paix, à la stabilité. Enfin, sauf ceux qui à qui la guerre apporte des dividendes et le pouvoir.

Briser ce cycle infernal est aujourd'hui vital, pour sortir de cette pire dystopie possible où l'horizon est une crise perpétuelle, et le présent une gestion de crise. Face à cette stagnation, à ce recul permanent, construisons le progrès, seule réponse pour en sortir par le haut. Le combat politique, scientifique, économique, éducatif est là : il s'agit de lutter pour une voie progressiste en assumant la rupture avec ce système de crises. En grec et en latin antique, le mot qui a donné « crise » signifiait *décision, jugement, tournant décisif*. Donnons plein sens à ce mot pour opérer ce tournant nécessaire! ■

COMMANDEZ LES ANCIENS NUMÉROS DE PROGRESSISTES

CONTACTEZ-NOUS AU 01 40 40 13 41 • revue.progressistes@gmail.com

15 € les 3 numéros (+ frais de port) • 40 € les 10 numéros (+frais de port)



N° 50 COOPÉRATIONS INTERNATIONALES, UNE NÉCESSITÉ
Dans ce numéro, nous vous invitons à réfléchir à l'état des coopérations internationales, avec un entretien exclusif de la ministre des Sciences du Brésil, la communiste Luciana Santos. Dans la rubrique « Sciences », la quantique est à l'honneur. La rubrique « Travail » offre une analyse de la place de l'IA dans le travail ainsi qu'un résumé du rapport sur les PFAS de l'Académie des sciences. À découvrir, Ida Tacke, le portrait d'une de celles qui ont fait progresser la chimie et qui auraient mérité le prix Nobel.



N° 46 HANDICAPS, ACCESSIBILITÉ ET PARTICIPATION CITOYENNE ET POLITIQUE
Le dossier de ce numéro aborde la problématique du handicap vingt ans après la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Sociologues, experts et militants font le point sur la situation en 2025 et les perspectives pour une plus grande inclusion des personnes handicapées. La rubrique « Travail » traite de la filière halieutique française ; et dans la rubrique « Science et technologie », une question : Peut-on encore réguler les réseaux sociaux ? Le portrait de Marthe Gautier est à découvrir en dernière page.



N° 49 LE SPATIAL PAR CEUX QUI LE FONT
Votre revue publie le contenu des débats des Assises du spatial organisées par les organisations syndicales du spatial toulousain. Le contre-discours développé lors des tables rondes sur les enjeux économiques, d'emploi et environnementaux du secteur spatial sont un point d'appui pour la réflexion à l'heure des grands bouleversements dans ce secteur. Le « Zoom » verse au débat pour les municipales à venir des réflexions sur quatre problématiques : l'eau, l'isolation thermique des bâtiments, les zones à faibles émissions (ZFE) et le logiciel libre. Enfin, un hommage est rendu à Henri Sureau, pionnier de la sûreté nucléaire à EDF.



N° 45 MONTAGNE, OUVRIR UNE NOUVELLE VOIE
La montagne pose les enjeux du dérèglement climatique mais aussi ceux de ses habitants. Dans ce numéro construit à partir du travail effectué lors des Assises de la montagne organisé en mai 2024 à Grenoble, sont développés les aspects sociaux et environnementaux pour imaginer l'avenir des territoires montagnards français.



N° 48 INDUSTRIE, LE DÉFI FRANÇAIS
L'industrie, malgré les discours gouvernementaux, est en danger. Les plans de licenciements et fermetures de site se poursuivent. Dans ce numéro sont abordés les enjeux de la réindustrialisation, pour le climat, pour l'emploi, pour la souveraineté. Planification, formation et travail avec les territoires sont les clés pour répondre à ce grand défi. À retrouver aussi, dans la rubrique « Travail », une analyse du décret sur les fortes chaleurs ; dans la rubrique « Science », l'impact de la modulation sur le parc nucléaire et l'état des connaissances sur les cancers chez les jeunes.



N° 44 SCIENCES ET TECHNIQUES AU FÉMININ
Dès son septième numéro, votre revue a rendu hommage aux femmes scientifiques, en commençant par celles privées de prix Nobel. Huit ans plus tard, *Progressistes* continue de mettre en lumière celles qui ont longtemps été éclipsées par leurs homologues masculins. Vingt-quatre portraits, autant de découvertes, de réussites intellectuelles, mais aussi de combats. Brillantes, courageuses, audacieuses, nombreuses, elles sont bien présentes et dans l'histoire des sciences.



N° 47 NUCLÉAIRE EN FRANCE, LA RENAISSANCE
Votre revue aborde une nouvelle facette de la vaste problématique du nucléaire : la relance du nucléaire en France pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels et à venir. En éditorial, la question de la science face à ce qui est convenu d'appeler « bon sens ». En rubriques, notamment un vibrant hommage de Cédric Villani à Maurice Audin, les idées reçues sur la voiture électrique et le projet de décarbonation du site industriel de Fos-étang de Berre.



N° 43 INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, MENACE OU MERVEILLE
L'Intelligence Artificielle connaît depuis quelques années un engouement important avec de nouvelles capacités qui nous impressionnent mais également menace des pans entiers de notre société: travail intellectuel, fake news. Dans ce numéro, sont abordés les problèmes, les avancées, les perspectives et les usages de l'Intelligence Artificielle. Savoir si c'est une merveille ou une menace est avant tout un rapport politique à avoir sur ces avancées.

Tous les numéros sont téléchargeables gratuitement sur revue-progressistes.org et sur [facebook](https://www.facebook.com/revueprogressistes) [revueprogressistes](https://www.facebook.com/revueprogressistes)



UNIVERSITÉ RÉFLÉCHIR ET CONSTRUIRE UN AUTRE AVENIR

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : SORTIR DU DÉCLASSEMENT ET RECONSTRUIRE UN GRAND SERVICE PUBLIC

PAR BRUNO GABRIEL ET NICOLAS TARDITS*

L'enseignement supérieur et la recherche traversent une crise profonde. Crise de financement, de sens et de souveraineté. Alors que la France a longtemps porté l'ambition d'un grand service public universitaire et scientifique capable de former les jeunes générations, de produire des connaissances et de préparer l'avenir, où en est-on aujourd'hui? Les politiques menées depuis plusieurs décennies ont progressivement affaibli cet héritage, porté notamment par les communistes français à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Au fil des ans et des gouvernements, la logique de marché s'est imposée dans l'enseignement supérieur et la recherche, au détriment de l'égalité d'accès au savoir et de l'indépendance scientifique permettant au pays de préparer son avenir.

L'un des premiers symptômes de cette crise est l'expansion de l'enseignement supérieur privé lucratif. Chaque rentrée de nouvelles écoles privées, souvent implantées à proximité des universités publiques, prospère sur les failles d'un système public saturé et sur les angoisses d'une jeunesse fragilisée par la sélection. Les plates-formes Parcoursup et Mon Master, censées organiser une orientation sereine et démocratique, fonctionnent en réalité comme des machines à exclusion. Les étudiants mal orientés ou refusés constituent alors un marché captif pour des groupes privés qui commercialisent des formations parfois coûteuses, opaques et de qualité médiocre.

L'affaire du Digital College, révélée par Mediapart, illustre ces dérives. Cette école spécialisée dans le marketing et la communication, fondée en 2015, fermera définitivement ses portes fin mai 2026 dans le cadre d'une liquidation judiciaire, laissant 3 000 étudiants dans l'incertitude. Sa maison mère, le Collège de Paris, fait elle-même l'objet d'une procédure de redressement judiciaire. Au-delà de ce cas particulier, c'est tout un modèle qui se développe depuis plusieurs années, avec la bénédiction des pouvoirs publics, qui est en cause.

La libéralisation massive de l'apprentissage décidée en 2018 sous Emmanuel Macron a ouvert un marché immense à des acteurs privés davantage soucieux de rentabilité que de qualité pédagogique. En quelques années, des groupes se sont constitués en véritables chaînes commerciales de formation. Cette marchandisation de l'éducation produit des effets particulièrement préoccupants. Elle creuse les inégalités sociales : les familles aisées peuvent financer des frais de scolarité élevés, les autres s'endettent ou renoncent à leurs ambitions. Elle transforme l'éducation en produit commercial soumis aux lois de la concurrence et de la rentabilité immédiate. Elle fragilise les étudiants eux-mêmes, qui peuvent se retrouver inscrits dans des formations peu, voire pas reconnues ou exposées à des fermetures brutales.

Le projet de loi relatif à la régulation de l'enseignement supérieur privé, qui doit être discuté cette année au Sénat, constitue donc une première étape nécessaire. Mais cette régulation devra être ambitieuse. L'enseignement supérieur doit redevenir un droit garanti collectivement.

La crise touche également de plein fouet la recherche publique française. Là aussi les choix politiques effectués depuis plusieurs décennies conduisent à un véritable déclassé. La France, qui fut longtemps l'un des grands pays scientifiques mondiaux, peine aujourd'hui à maintenir ses capacités de recherche, à attirer les jeunes scientifiques et à financer des travaux de long terme face à la multiplication des appels à projets. Les laboratoires publics sont fragilisés, les carrières précarisées, les équipes éclatées sous l'effet de la concurrence généralisée et permanente qui déstructure les collectifs de travail, favorise la précarisation des enseignants-chercheurs, décourage les recherches fondamentales et engloutit une énergie considérable dans des démarches administratives en enterrant d'innombrables projets utiles ou innovants faute de financements stables.

Dans le même temps, l'État continue de consacrer des milliards d'euros par an au crédit d'impôt recherche (CIR), dispositif fiscal présenté comme un levier d'innovation mais qui fonctionne surtout comme un outil d'optimisation fiscale pour les grandes entreprises, sans contreparties sérieuses en matière d'emploi ou d'investissement. Les exemples sont éloquentes : Michelin a bénéficié de 55 millions d'euros de CIR tout en annonçant un plan de licenciements ; Capgemini a été accusée de fraudes massives autour du dispositif ; Sanofi perçoit entre 130 et 150 millions d'euros de réductions fiscales au titre du CIR alors même qu'il supprimait 331 emplois dans sa division recherche et développement en 2024.

Ces situations illustrent une contradiction insoutenable : alors que l'argent public continue de financer massivement les grandes entreprises au nom de l'innovation, les capacités publiques de recherche se dégradent. Les universités et les organismes de recherche manquent de moyens humains et matériels.

Les défis auxquels nos sociétés sont confrontées nécessitent pourtant l'inverse : des investissements massifs, durables et démocratiquement orientés dans la connaissance et l'innovation. Les grandes transitions que doivent affronter nos sociétés – énergétique, écologique, industrielle, informatique – exigent une recherche publique forte, capable de travailler dans la durée, sans être soumise aux injonctions de la rentabilité à court terme. Sans recherche fondamentale solide, sans laboratoires publics bien dotés, il ne peut y avoir ni souveraineté industrielle ni transition écologique réussie ni progrès social durable. L'urgence est donc de reconstruire un grand service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, un service capable d'accueillir tous les étudiants dans de bonnes conditions, de garantir l'égalité d'accès au savoir, de sécuriser les parcours universitaires et de redonner aux chercheurs les moyens de travailler librement.

Les articles de ce dossier montrent que l'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas des dépenses secondaires à comprimer selon les contraintes budgétaires, ce sont des investissements publics décisifs pour l'avenir du pays et de ses citoyens. ■

*BRUNO GABRIEL est membre du comité de rédaction de *Progressistes*.

NICOLAS TARDITS est docteur en science politique et animateur de la commission Enseignement supérieur et Recherche du PCF.

REBÂTIR L'UNIVERSITÉ POUR REFONDER LE PROJET RÉPUBLICAIN

Il est des moments où une institution, sans cesser d'exister, change de nature. L'Université française semble aujourd'hui traverser une telle métamorphose. Ce qui se joue depuis quelques années n'est pas une réforme parmi d'autres, mais une inflexion profonde du sens même de la connaissance, de sa production et de sa transmission. Derrière les dispositifs techniques, les lois de programmation et les débats médiatiques, c'est une certaine idée de la République et du rôle qu'elle confie à l'Université qui vacille.

PAR PIERRE OUZOULIAS*

L'Université n'a jamais été uniquement un lieu d'enseignement. Elle s'inscrit dans une histoire longue, celle d'un projet politique et philosophique qui trouve dans les Lumières son expression la plus accomplie. Condorcet assignait à la science une mission éminemment civique : éclairer les citoyens, leur donner les moyens d'exercer leurs droits, faire en sorte que le progrès des connaissances s'accompagne d'un progrès de la liberté. Le savoir scientifique n'est pas pour lui une propriété, mais une conquête collective, et la connaissance est un bien commun dont la diffusion doit embrasser toute la société. Autrement dit, le progrès des connaissances n'est profitable à toute la nation que s'il se diffuse dans l'ensemble du corps social. Condorcet justifiait ainsi cet impératif politique : « Si, à mesure que les classes supérieures s'éclaireront, les autres restent dans l'ignorance et dans la stupidité, il en résultera un partage dans chaque nation ; il y existera un peuple maître et un peuple esclave, et par conséquent une véritable aristocratie dont la sagesse des lois ne peut ni prévenir le danger, ni arrêter les funestes effets. ⁽¹⁾ »

DES PRESSIONS MENAÇANTES

Or ce projet de la « nation apprenante » semble aujourd'hui s'effacer devant une autre logique, plus silencieuse, mais d'une redoutable efficacité. Celle-ci ne nie pas explicitement les idéaux anciens ; elle les recouvre, les déplace, les reformule. Au nom de l'efficacité, de l'innovation et de la

compétitivité, la recherche est sommée de se rendre utile, mesurable et rentable. Le langage même se transforme : on ne parle plus de connaissance, mais de performance ; plus de vérité, mais de l'impact ; plus de communauté savante, mais de l'écosystème. Ce glissement lexical traduit une mutation plus profonde : la subordination croissante du savoir à des finalités économiques.

“ Au nom de l'efficacité, de l'innovation et de la compétitivité, la recherche est sommée de se rendre utile, mesurable et rentable. Le langage même se transforme : on ne parle plus de connaissance, mais de performance. ”

La loi de programmation de la recherche, promulguée le 24 décembre 2020 ⁽²⁾, en constitue une illustration emblématique. En se couvrant du prétexte d'optimiser et de consolider le système scientifique, elle cherche en réalité à orienter les financements vers des objectifs industriels définis en dehors de la sphère académique. Le chercheur n'est plus seulement celui qui explore l'inconnu mais celui qui doit répondre à une demande, qui s'inscrit dans une stratégie, qui produit des résultats exploitables. Dans le même temps, l'État semble se retirer de son rôle de garant du bien commun scientifique. Des dispositifs comme le crédit d'impôt recherche irriguent massivement les entreprises sans que leur efficacité soit véritablement interrogée. Cette évolution ne saurait être comprise sans remonter à ses racines. Elle s'inscrit dans un mouvement

plus large, amorcé au tournant des années 2000, lorsque l'Union européenne s'est donné pour ambition de devenir « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde ». Derrière cette formule se profile une transformation radicale : la connaissance cesse d'être un horizon partagé pour devenir un facteur de production, soumis aux lois du marché. Les classements, les indicateurs de performance deviennent les instruments d'une nouvelle gouvernance, qui prétend rationaliser l'université en la comparant, en la mesurant, en la hiérarchisant.

L'application de cette méthode à l'Université est novatrice. Elle s'inspire des techniques de gestion développées dans les entreprises de Toyota et que Robert Camp a rassemblées dans un corpus à finalité théorique qui a fini par être désigné par le terme générique de *benchmarking*. Ce dernier en résumait l'esprit par cette formule : « Qui veut s'améliorer doit se mesurer, qui veut être le meilleur doit se comparer. » En mars 2002, dans le cadre de la conférence de lancement du sixième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique (PCRD), invité à prononcer le discours inaugural, Hans-Olaf Henkel, ancien dirigeant de la confédération patronale allemande (BDI), revendiquait cette conversion idéologique en affirmant que « la concurrence doit rester le premier principe de la recherche [car] c'est par la concurrence qu'on devient concurrentiel ». En 2014, Hans-Olaf Henkel a été élu membre du Parlement européen sur la liste nationaliste de l'Alternative pour l'Allemagne (Alternative für Deutschland, AfD)...



Pour Condorcet (1743-1794), la science a une mission civique : éclairer les citoyens, leur donner les moyens d'exercer leurs droits, faire en sorte que le progrès des connaissances s'accompagne d'un progrès de la liberté.

LA MISE EN CONCURRENCE, EFFETS PERVERS

Le classement de Shanghai, souvent brandi comme étalon indiscutable, incarne cette logique. Il distribue les honneurs et les moyens selon des critères quantitatifs, simplifiant à l'extrême la richesse des activités scientifiques. Peu importe que ces critères s'avèrent inadaptés à certains systèmes nationaux et qu'ils ignorent des institutions comme le CNRS. Leur force tient à leur apparente objectivité. Ainsi s'installe une compétition généralisée, où chaque université, chaque laboratoire, chaque chercheur est sommé de prouver sa valeur dans une arène mondialisée où chacun est en concurrence avec tous les autres.

Dans ce nouveau régime, la connaissance elle-même se transforme. Elle devient un objet d'échange, une ressource à valoriser, une marchandise parmi d'autres. L'étudiant est invité à se concevoir comme un entrepreneur de lui-même, accumulant des compétences comme on accumule du capital. L'Université, elle, tend à se muer en prestataire de services, ajustant son offre à une demande supposée, calibrant ses formations en fonction des débouchés économiques. Ce n'est plus la quête désintéressée du vrai qui fonde sa légitimité, mais sa capacité à produire de la valeur. C'est ainsi que se sont développées de manière exponentielle les formations professionnelles dans le supérieur. Celles-ci permettaient de répondre au double enjeu de l'accumulation de compétences d'un côté et du modèle économique de l'autre, grâce à la taxe d'apprentissage.

Les effets de cette transformation sont sensibles jusque dans la pratique quotidienne de la recherche. Le temps long, indispensable à l'élaboration des idées, cède le pas à l'urgence des appels à projets. La réflexion se fragmente, se découpe, se plie aux exigences des financements. La publication devient une fin en soi, soumise

« Une République fidèle à son idéal ne peut se passer d'une université forte, libre, ouverte, capable de faire de la « raison savante » une force véritablement populaire. »



« La connaissance devient un objet d'échange, une ressource à valoriser, une marchandise parmi d'autres. L'étudiant est invité à se concevoir comme un entrepreneur de lui-même, accumulant des compétences comme on accumule du capital. »

à des logiques quantitatives où le nombre de citations vaut parfois plus que la portée réelle des travaux. Dans cet univers saturé d'évaluations, le chercheur se trouve pris dans une tension permanente entre exigence scientifique et nécessité de se conformer à des indicateurs.

DANGEREUSES DÉRIVES

Cette pression n'est pas sans conséquence sur l'intégrité même de la science. Lorsque la reconnaissance dépend du volume de production, lorsque la carrière se joue sur des critères chiffrés, les dérives deviennent possibles, sinon inévitables. Mais au-delà des comportements individuels, c'est un changement anthropologique qui se dessine : la figure du savant, autrefois associée à la patience, à la rigueur et à l'indépendance, tend à se dissoudre dans celle du producteur de résultats.

Parallèlement, les fondements institutionnels de la liberté académique se trouvent fragilisés. Celle-ci ne se réduit pas à un droit individuel d'expression ; elle suppose une organisation collective fondée sur la collégialité, l'autonomie des communautés scientifiques et la reconnaissance des pairs. Or ces principes sont progressivement érodés par des logiques hiérarchiques et managériales qui rapprochent l'Université du modèle de l'entreprise. L'évaluation, autrefois interne au monde académique, tend à être externalisée, standardisée, déconnectée des spécificités disciplinaires. La prochaine étape est déjà réalisée outre-Atlantique et engagée en France : les productions scientifiques deviennent des opinions comme les autres qu'il est possible de soumettre à la censure politique ou à celle des réseaux sociaux. À cette transformation du travail scientifique s'ajoute une mutation profonde des conditions d'accès à l'Université. L'idéal d'une ouverture à tous, au cœur du projet républicain, s'effrite sous l'effet de dispositifs de sélection de plus en plus sophistiqués. Parcoursup, en apparence neutre, introduit des critères qui valorisent le lycée d'origine, et donc, indirectement



Hôpital universitaire d'Ulm, en Allemagne.

tement, l'origine sociale des candidats. Le baccalauréat lui-même perd son caractère national et anonyme, accentuant les inégalités. Peu à peu, le hasard des naissances reprend ses droits, contredisant la promesse d'égalité. Parcoursup devient un instrument de relégation sociale au plus grand profit d'officines privées à but lucratif qui garantissent, contre rémunération, l'accès à des formations qui n'aboutissent, au mieux, qu'à des certifications ou à des qualifications professionnelles. Ces établissements ont connu une croissance exponentielle et accueillent aujourd'hui un quart des lycéens.

Dans le même temps, les universités peinent à faire face à l'afflux croissant d'étudiants. Faute de moyens suffisants, elles sont contraintes de gérer la pénurie, d'arbitrer, de sélectionner. Cette situation alimente un cercle vicieux : la rareté justifie la sélection, qui, elle-même, renforce les inégalités. Pour en sortir, il faudrait un effort massif, une véritable politique d'investissement visant à élargir l'accès au savoir, à créer de nouvelles capacités d'accueil, à renforcer l'encadrement pédagogique.

Les sciences humaines et sociales, enfin, se trouvent particulièrement

À cette transformation du travail scientifique s'ajoute une mutation profonde des conditions d'accès à l'Université. L'idéal d'une ouverture à tous, au cœur du projet républicain, s'effrite sous l'effet de dispositifs de sélection de plus en plus sophistiqués.

exposées dans ce contexte. Régulièrement mises en cause, accusées d'inutilité ou de dérives idéologiques, elles incarnent pourtant une dimension essentielle de la connaissance : celle qui interroge la société, ses structures, ses conflits, ses représentations... Les fragiliser, c'est affaiblir la capacité critique de la société elle-même, réduire le savoir à sa seule dimension instrumentale.

POUR D'AUTRES CHOIX

Face à ces évolutions, une question s'impose : Que doit être l'Université ? Est-elle un service parmi d'autres, soumis aux règles de la concurrence, ou bien une institution investie d'une mission particulière ? La distinction est décisive. Le service renvoie à une prestation, à un échange, à une logique contractuelle. La mission, au contraire, engage une finalité supérieure, un horizon collectif, une responsabilité

à l'égard de la société et une priorité politique qui devraient être hissés au rang de grande cause nationale. Réaffirmer la mission de l'Université, c'est redonner du sens à l'idée d'un savoir au service de l'émancipation. C'est reconnaître que la connaissance ne se réduit pas à son utilité immédiate, qu'elle participe de la formation des esprits, de la construction du jugement, de la capacité à comprendre et à transformer le monde. C'est mettre fin au mythe d'une opposition irrécyclable entre travail manuel et travail intellectuel. C'est aussi rappeler que le progrès scientifique n'a de valeur que s'il est partagé, approprié, discuté par l'ensemble des citoyens.

Dans un monde traversé par des crises multiples – sanitaires, écologiques, politiques –, cette exigence apparaît plus pressante que jamais. Car une société qui renonce à faire de la connaissance un bien commun s'expose à de nouvelles formes de domination, où le savoir devient un privilège, un instrument de pouvoir réservé à quelques-uns. À l'inverse, une République fidèle à son idéal ne peut se passer d'une université forte, libre, ouverte, capable de faire de la « raison savante » une force véritablement populaire.

Ainsi, au-delà des réformes et des débats techniques, c'est un choix de société qui se dessine, entre une université marchande et une université républicaine, entre la connaissance comme capital et la connaissance comme bien commun, entre l'adaptation au monde tel qu'il est et la capacité à le transformer. C'est à ce carrefour que se joue aujourd'hui l'avenir de l'enseignement supérieur – et peut-être celui de la démocratie elle-même. ■

*PIERRE OUZOULIAS, chargé de recherche au CNRS, est sénateur PCF des Hauts-de-Seine et vice-président du Sénat.

(1) Jean Antoine Nicolas de Caritat, maquis de Condorcet, *Essai sur la constitution et les fonctions des assemblées provinciales*, 1788.

(2) Loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042738027/>).

UNIVERSITÉ PUBLIQUE, TERRITOIRE ET ÉMANCIPATION

Il est devenu presque banal de constater que l'enseignement supérieur public traverse une crise profonde. Pourtant, cette banalité même est trompeuse, car elle masque l'enjeu réel : il ne s'agit pas d'une crise conjoncturelle mais d'une transformation structurelle du rôle du savoir dans le capitalisme contemporain. Celui-ci ne se contente plus d'exploiter le travail, il en organise désormais la captation par des intérêts privés, procède à une hiérarchisation selon des logiques de rentabilité et à leur mise en circulation sous forme de marchandises.

PAR NICOLAS TARDITS*

L'accès aux études supérieures est de plus en plus différencié, filtré par des mécanismes de sélection sociale, de coûts d'entrée et la hiérarchisation des filières, autant de facteurs qui renforcent les inégalités entre ceux qui disposent des ressources pour s'approprier des connaissances stratégiques et ceux qui en sont durablement tenus à distance. Par ailleurs, ces mêmes connaissances sont immédiatement mobilisées dans les processus productifs, qu'il s'agisse d'innovation technologique, de captation privée de brevets (dans l'ensemble des domaines, dont celui de la santé), d'optimisation de l'organisation du travail ou encore d'extraction et d'exploitation des données, contribuant directement à l'accumulation du capital. Dans ce contexte, affirmer que le savoir doit devenir un outil partagé de libération des humains et non de domination est une ligne de front politique. La démocratisation réelle de l'accès aux connaissances, dès l'école et tout au long de la vie, est une condition à toute transformation sociale d'ampleur.

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ À LA CONQUÊTE

Or ce mouvement d'émancipation se heurte aujourd'hui à une offensive particulièrement violente du capital dans le champ de l'enseignement supérieur. Sous couvert d'« autonomie », de « professionnalisation » ou d'« excellence » s'est progressivement imposée une mise en concurrence généralisée des établissements, des formations et des individus, accompagnée d'un sous-financement



chronique du service public. Cette offensive offre toutes les conditions objectives de l'expansion d'un secteur privé qui, profitant des pénuries organisées dans le public, capte une part croissante des étudiants et également des financements.

Il faut prendre la mesure de cette dynamique, car il ne s'agit pas simplement d'une coexistence entre public et privé mais bien d'un affrontement, d'une guerre sociale, dans laquelle le privé avance en terrain conquis. Alors même que l'université publique voit ses effectifs reculer de 3,4 %, faute de places, de moyens et d'accompagnement, le privé, lui, prospère. En 2022-2023, pas moins

Entre 2017 et 2023, les effectifs dans le privé ont connu une hausse de 55 %, atteignant même + 80 % depuis 2010.

de 767 000 étudiants suivaient une formation dans l'enseignement supérieur privé, soit 26,1 % de l'ensemble des inscrits. Une proportion historiquement élevée. Ce basculement s'est intensifié depuis l'instauration des plates-formes sélectives telles que Parcoursup ou Mon Master. Entre 2017 et 2023, les effectifs dans le privé ont connu une hausse de 55 %, atteignant même + 80 % depuis 2010⁽¹⁾.

Dans cette configuration, défendre l'université publique ne peut consister à gérer la pénurie ou à aménager les réformes existantes. Bien au contraire, il importe d'engager un processus de reconstruction d'un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche capable de répondre aux besoins sociaux et de rompre avec les logiques de marché. Cela suppose un investissement massif, qui ne saurait être pensé comme une dépense mais comme un choix politique struc- ▶

“ Alors même que l'université publique voit ses effectifs reculer de 3,4 %, faute de places, de moyens et d'accompagnement, le privé, lui, prospère. ”

“ Une université ne peut se considérer comme un équipement parmi d'autres. Elle est une institution structurante du territoire. Elle permet de créer de l'activité, de l'emploi, de la vie culturelle et démocratique. ”

▶ turant, engageant le type de société que nous voulons construire. La création de quatre nouvelles universités, le développement d'instituts technologiques publics, l'embauche de milliers d'enseignants, chercheurs, techniques et administratifs (en tout au moins 35 000 pour les communistes) sont les conditions matérielles d'une réappropriation collective du savoir. Or force est de constater que rares, y compris à gauche, en font une pierre angulaire de leur projet politique, de leurs prises de parole parlementaires, de leurs discours tribunitiens.

AFFRONTER LA QUESTION DE LA DÉMÉTROPOLISATION DES SAVOIRS

C'est précisément ici que se joue un déplacement décisif, encore trop peu pensé dans toute sa portée, dans la réflexion politique : la question de l'université ne peut être dissociée de celle de l'aménagement du territoire. La géographie actuelle de l'enseignement supérieur est le produit d'une longue histoire de concentration, qui épouse et renforce les logiques de métropolisation, concentrant les ressources, les institutions et les populations dans un nombre limité de pôles urbains, au prix d'un abandon relatif de vastes portions du territoire. En organisant l'attraction vers quelques grands pôles urbains, ce modèle a progressivement assigné à une forme de périphérie durable de vastes portions du territoire, reléguées à distance des lieux de production et de diffusion du savoir. Or cette organisation, dont il faudrait retracer rigoureusement la genèse et les effets sociaux, se trouve aujourd'hui en contradiction avec les besoins qu'elle est censée satisfaire. Dans un contexte marqué par l'élévation du niveau de qualification – plus de 80 % d'une classe d'âge dispose du niveau du baccalauréat –, par l'aspiration à une démocratisation réelle de l'accès aux études supérieures, mais aussi

par l'urgence de repenser nos modes de vie, nos mobilités quotidiennes, nos rapports au travail et à l'habitat, la concentration métropolitaine apparaît de plus en plus comme une question centrale. Cette situation implique donc d'interroger ce que signifie former massivement dans une société traversée par des exigences nouvelles. Construire de nouvelles universités dans les départements les moins dotés, dans les villes moyennes, dans les bassins de vie aujourd'hui marginalisés revient dès lors à opérer une réflexion politique qui dépasse la seule question éducative⁽²⁾. Une université ne peut se considérer comme un équipement parmi d'autres. Elle est une institution structurante du territoire. Elle permet de créer de l'activité, de l'emploi, de la vie culturelle et démocratique. Elle contribue à fixer les populations, à développer d'autres services publics, à redéployer des infrastructures et, ce faisant, à rompre avec la spirale de déclin qui affecte de nombreux territoires de notre pays.

“ La question de l'université ne peut être dissociée de celle de l'aménagement du territoire. La géographie actuelle de l'enseignement supérieur est le produit d'une longue histoire de concentration, qui épouse et renforce les logiques de métropolisation. ”

Cette politique de démétropolisation de l'enseignement supérieur permet de rapprocher les lieux de formation des lieux de vie, de réduire les mobilités contraintes, mais aussi de desserrer la pression foncière et immobilière dans les grandes agglomérations. En outre, elle constitue également une réponse aux défis écologiques comme une dimension intrinsèque d'un projet de transformation sociale. Penser une réorganisation du territoire autour du développement d'universités en dehors des métropoles, en plus de penser la formation et la recherche de manière plus diffuse, plus ancrées localement, contribue à la réduction des émissions polluantes, à la relocalisation des activités, à la recréation des circuits plus courts et plus soutenables. Dans cette perspective, le développement de nouvelles filières de for-

mation liées à la transition écologique – qu'il s'agisse de la rénovation énergétique, des réseaux, des énergies renouvelables ou de l'industrie décarbonée – doit être pensé comme partie intégrante d'un projet global articulant savoir, production et territoire, à l'image du plan climat Empreinte 2050⁽³⁾. En effet, l'émergence de nouveaux métiers liés à la transition écologique exige la constitution d'un vaste réseau public de formation, notamment pour les professions de la rénovation énergétique. La création d'au moins cinq pôles capables de former chacun 2 000 diplômés par an est indispensable pour répondre aux besoins en diagnostiqueurs, architectes, ingénieurs et professionnels du bâtiment. Mais cet effort ne peut être concentré en quelques points du territoire. Au contraire, il doit s'inscrire dans une logique de maillage national, seule à même de garantir un accès égal aux formations et d'empêcher que ces secteurs stratégiques ne soient captés par un privé prédateur, toujours prompt à investir les zones laissées vacantes par le service public.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMME PIERRE ANGULAIRE D'UNE AMBITION POLITIQUE

Il importe enfin de souligner que cette réflexion sur le développement de la formation supérieure publique ne saurait suffire si elle ne s'accompagne pas d'une refonte des contenus et des finalités de l'enseignement. Car l'un des effets les plus puissants de la domination capitaliste réside dans sa capacité à orienter les savoirs eux-mêmes, à les subordonner à des impératifs d'employabilité immédiate et à fragmenter les connaissances. Contre cette tendance, il importe de réaffirmer une conception exigeante de l'Université comme lieu de production de savoirs critiques, articulant formation théorique, technique et culture commune, et visant, au-delà de l'adaptation au monde tel qu'il est, à sa transformation. Cela suppose de redonner du temps aux étudiants comme aux enseignants, de renforcer les conditions d'encadrement, de garantir un cadre national des diplômes assurant l'égalité entre les établissements et les territoires, et de penser la formation tout au

“ L'émergence de nouveaux métiers liés à la transition écologique exige la constitution d'un vaste réseau public de formation, notamment pour les professions de la rénovation énergétique. ”

long de la vie comme un droit effectif, indissociable d'une sécurité d'emploi et de formation permettant à chacun de se former et de se reconvertir. Ainsi se dessine un projet qui, loin de se limiter au champ de l'enseignement supérieur, engage une recomposition d'ensemble des rapports entre savoir, travail et territoire. Nouvelle université, nouvel aménagement du territoire, transition écologique et émancipation sociale ne constituent pas des axes juxtaposés

mais les dimensions d'une même logique de transformation. À rebours des logiques de concurrence, de rentabilité et de marchandisation, il s'agit de reconstruire des institutions capables de produire du commun et de redonner prise aux individus sur leur existence. La réappropriation collective du savoir est une condition de toute perspective d'émancipation. Elle est aussi, dans le moment historique que nous traversons, une nécessité pour affronter les défis écologiques, sociaux et démocratiques. Aussi doit-elle être pensée non comme une réforme parmi d'autres mais comme l'un des piliers d'un projet politique révolutionnaire. ■

* NICOLAS TARDITS est docteur en science politique et animateur de la commission Enseignement supérieur et recherche du PCF.

(1) MESRI, dossier de presse rentrée 2023 (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-09/dossier-de-presse---rentr-e-2023-29088.pdf>).

(2) Pierre Ouzoulias, sénateur communiste, tribune publiée dans *le Monde* le 7 novembre 2023 (https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/11/07/l-universite-sera-l-un-des-piliers-autour-duquel-nous-pourrons-remodeler-notre-cohesion-sociale_6198667_3224.html).

(3) <https://revue-progressistes.org/wp-content/uploads/2024/12/4-page-plan-climat-pour-lecture-1.pdf>.

POURQUOI LES JEUNES REDOUTENT-ILS LE TRI DE PARCOURSUP ?

Les témoignages des lycéennes et des lycéens sont sans appel : ils sont 84 % à estimer que la procédure est stressante⁽¹⁾. Le comité éthique et scientifique de Parcoursup et de Mon Master est formel depuis huit ans : la « transparence minimale » des critères de classement et de refus tardent à venir⁽²⁾. Beaucoup de formations locales ne diffusent pas les critères de sélection, car ils sont influencés par le lycée d'origine ou le genre. La plateforme, à laquelle s'ajoute le contrôle continu, crée la sélection sociale, développe les inégalités de genre et véhicule les discriminations qui apparaissent dès l'école.

PAR NADJA COURATTE-ARNAUDE*

Parcoursup est largement désavoué. Si le gouvernement n'en démord pas, c'est parce que la plate-forme crée une main-d'œuvre corvéable et bon marché. L'outil n'est pas au service des lycéens, mais au service des capitalistes. Alors que la France a besoin d'une planification écologique et est incapable de répondre aux aspirations des jeunes, il est temps de renverser Parcoursup pour mettre en place un service public de l'orientation.

SÉLECTIONNER PLUTÔT QU'ORIENTER

Revenons en arrière pour comprendre le tri opéré après le lycée. La loi relative à la réussite et à l'orientation des étudiants (ORE) du 8 mars 2018 remplace

Admission Post-Bac (APB) par Parcoursup, sur une promesse d'Emmanuel Macron. Elle modifie donc les modalités d'admission dans l'enseignement supérieur. Le contrôle continu est introduit en 2019 par la réforme du baccalauréat. Parmi les effets escomptés sur l'accès aux études selon les bourses, les résultats sont nuls⁽³⁾. Désormais, des mauvais dossiers et notes diminuent les chances d'accéder à l'enseignement supérieur, et les diplômes du baccalauréat sont

“ Pour les élèves des classes populaires, dont les résultats scolaires sont globalement plus faibles, c'est la double peine : mal orientés, ils ont des difficultés à préparer la rentrée quand ils font face à une acceptation tardive. ”

caducs. Derrière la vitrine du changement, des jeunes sont laissés sur le banc de touche et les inégalités explosent.

D'abord, la sélection à l'entrée de l'université est mise en place. Selon la note flash du Parlement, en 2024 encore 12 % des candidats, soit 103 000 candidats, se retrouvent sans proposition d'admission. Les écarts d'orientation et de réussite se creusent entre filières générales et technologiques, et filières professionnelles, dans lesquelles s'engagent 38,7 % des garçons et 25,4 % des filles. Parmi les jeunes en lycée professionnel, 25 % des candidats à un BTS n'ont eu aucun vœu accepté, et parmi les autres 45 % ont refusé de suivre des études pour travailler. En 2025, 28 % des lycéens professionnels quittent la plate-forme sans aucune formation. ►

► S'il arrive en licence, les probabilités qu'un jeune de lycée professionnel réussisse sont moins élevées. Ces jeunes laissés sur le banc de touche par la sélection sont aussi écartés de l'enseignement scolaire par manque d'argent et de débouchés.

Les choix d'orientation sont également marqués par les stéréotypes de genre. La réforme du lycée de 2019, avec le retrait des mathématiques du tronc commun des classes de 1^{re} et de terminale, a été un détonateur de la chute des effectifs féminins dans les filières scientifiques et au sein des filières sélectives⁽⁴⁾.

Par ailleurs, Parcoursup aggrave les inégalités sociales et géographiques, sans parler des conséquences psychiques. En 2024, la part des enfants de cadres à l'université est de 35 %, celle des enfants d'ouvriers de 9 %. Pour les élèves des classes populaires, dont les résultats scolaires sont globalement plus faibles, c'est la double peine : d'abord mal orientés, ils ont des difficultés à préparer la rentrée quand ils font face à une acceptation tardive. En outre, les dynamiques sociales et les critères de sélection accentuent les discriminations selon le lycée d'origine, au détriment des lycées ruraux et de banlieue. Les choix sont marqués par l'incapacité financière de s'éloigner de la famille.

Le lycée, qui doit permettre des conquêtes sociales et pallier les inégalités, ne peut pas accompagner chaque élève : les derniers gouvernements ont cassé l'enseignement public au profit de l'enseignement privé, et soumis la formation professionnelle au bon vouloir du patronat. Les réformes successives de la voie professionnelle ont irrigué le secteur privé à but lucratif, et l'argent est rentré dans la poche des grands patrons.

En 2017, le corps des psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) du second degré remplace celui des conseillers d'orientation. Outre la confusion de rôles, on compte 1 PsyEN pour 1 200 élèves dans plusieurs établissements ; ils sont des interlocuteurs pour 10 % des élèves. De plus, beaucoup de postes sont non pourvus ; l'ensemble du corps enseignant est en difficulté pour répondre à toutes les injonctions, y compris l'orientation⁽⁵⁾. La suppression de 4 000 postes



“ Les dynamiques sociales et les critères de sélection accentuent les discriminations selon le lycée d'origine, au détriment des lycées ruraux et de banlieue. Les choix sont marqués par l'incapacité financière de s'éloigner de la famille. ”

d'enseignants en 2025 grèvera lourdement l'avenir. Le manque de repères ouvre la voie aux coaches, chers, de l'orientation.

Suffit-il de basculer sur un Parcoursup moins opaque pour une orientation efficace ? Probablement pas. Parcoursup n'est pas défaillant, mais c'est le résultat de choix économiques et politiques qui démantèlent le service public et créent la concurrence sur le marché de l'emploi. On est loin d'une politique qui réponde aux aspirations des jeunes.

DÉMANTÈLEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avec le passage à Parcoursup, l'État a transféré la responsabilité de l'admission : avant, les universités devaient accueillir tous les bacheliers dans les filières non sélectives ; désormais, les lycéens doivent remplir des pré-requis. On ne dit plus seulement

« l'université doit accueillir », on dit aussi « l'étudiant doit correspondre à la formation ». La casse de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) a été organisée depuis des décennies, et la sélection permet de le justifier.

Le montant des dépenses par étudiant a baissé de 0,6 % par an en douze ans, passant de 13 370 € en 2010 à 12 250 € en 2022. Cela a accru les heures complémentaires, l'appel à des vacataires, la précarisation des postes, la baisse du taux d'encadrement pédagogique, et donc la baisse de qualité de l'enseignement.

Il faudrait ouvrir dès à présent 8 300 postes pour retrouver les taux d'encadrement de 2010. Annoncer que l'effondrement de la natalité entraîne une baisse des inégalités est malhonnête ; sans politique volontariste, la baisse des effectifs ne s'accompagne pas d'une hausse des dépenses par élève.

“ L'ensemble du corps enseignant est en difficulté pour répondre à toutes les injonctions, y compris l'orientation. La suppression de 4 000 postes d'enseignants en 2025 grèvera lourdement l'avenir. ”

“ Parcoursup n'est pas défaillant, c'est le résultat de choix économiques et politiques qui démantèlent le service public et créent la concurrence sur le marché de l'emploi. On est loin d'une politique qui réponde aux aspirations des jeunes. ”

Malgré la démocratisation des études supérieures dans les années 1960, les inégalités persistent. En 2025, 67 % des enfants de cadres ou de professions intermédiaires obtiennent un diplôme d'enseignement supérieur, contre 37 % pour les enfants d'ouvriers ou d'employés. Le manque d'autonomie est un frein à la réussite : 1 étudiant sur 10 rencontre des grandes difficultés de logement ; 1 étudiant sur 4 a besoin d'aide alimentaire, et près d'un tiers des étudiants a des difficultés financières.

Pendant ce temps, les financements publics alloués au secteur privé ont massivement augmenté. D'après le ministère de l'Enseignement supérieur, plus de 25 % des étudiants sont inscrits dans le secteur privé, contre 10 % en 2010, et 15 % de tous les étudiants le sont dans le secteur privé lucratif. Plutôt que de construire des universités sur le territoire français, le gouvernement préfère soutenir des écoles privées, parfois des structures éphémères inconnues des pouvoirs publics. Les frais de scolarité y sont 15 à 20 fois supérieurs à ceux des établissements publics. Passé Parcoursup et Mon Master, les différentes voies sont souvent illisibles quant au contenu du programme et/ou aux conditions d'enseignement ; et parfois les diplômes décernés ne sont ni reconnus ni valables.

Pour cacher cette politique libérale de l'ESR, on reporte la faute sur les lycéens et leurs notes insuffisantes, on « explique » ainsi pourquoi ils n'ont pas les formations de leurs choix.

POUR UNE ORIENTATION AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

Le patronat s'arrange d'un marché du travail qui sélectionne les élèves sur les bancs de l'école. Pourtant, les besoins de la société française sont colossaux⁽⁶⁾. Dans ses rapports, la Cour des comptes souligne chaque année le manque de stratégie politique

en faveur de l'emploi des jeunes. L'absence de planification se répercute sur leur orientation : fin 2025, pas moins de 1 million de jeunes entre 15 et 29 ans sont classés NEET (ni en études, ni en emploi, ni en formation) par le gouvernement.

Le service public de l'orientation doit être une réponse de politique générale d'éducation fondée sur le droit à l'orientation, le droit à la formation, et l'articulation des besoins de la société avec les emplois et la formation.

Actuellement, 86 % des jeunes se déclarent inquiets quand ils pensent à leurs choix d'orientation, car ils ne reçoivent qu'un accompagnement d'urgence. Le taux de chômage des jeunes est nettement plus élevé que celui des autres tranches d'âge : en 2023, il est de 17 % pour les 15-24 ans et de 10 % pour les 25-29 ans, contre 6 % pour les 30-49 ans. Depuis des décennies, les gouvernements veulent lancer les jeunes sur le marché à travers différents dispositifs : Garanties jeunes, contrat d'engagement et, récemment, plan Emploi. Le service public de l'orientation, du collège à l'insertion professionnelle, doit être le pilier d'une démocratie, comprenant les élèves, les syndicats professionnels, les enseignants et les experts.

Face aux 8,2 % des 18-24 ans sortant précocement du système scolaire, le service public de l'orientation doit intégrer des formations de qualité en faisant appel à la réduction du nombre d'élèves par classe, à l'augmentation du nombre de professeurs titulaires, à des programmes scolaires allégés et à la fin du contrôle continu.

La perte de sens au travail et l'absentéisme sont des conséquences du manque d'ambition politique pour l'orientation et l'insertion⁽⁷⁾. Selon Pôle Emploi, les jeunes actifs changent en moyenne 13 à 15 fois d'emploi au cours de leur vie. Il faut donc ménager des passerelles à tous les niveaux, du lycée professionnel au lycée général, du CFA au lycée, ainsi que dans les études.

“ Plutôt que de construire des universités sur le territoire français, le gouvernement préfère soutenir des écoles privées, parfois des structures éphémères inconnues des pouvoirs publics. ”

Les stages en entreprise, mal ou non rémunérés, fournissent du travail gratuit aux patrons. Ils concernent les 32 % des élèves de 3^e orientés vers la formation professionnelle, lesquels sont trop souvent exploités sans garantie d'emploi durable et de qualité. Un véritable statut, juste et protecteur du stagiaire, doit être financé par le patronat *a minima* à hauteur de 50 % du Smic. Les stages doivent être proposés par l'établissement, et non par l'entreprise, pour cesser avec les temps de travail déguisés et servir à appliquer sur le terrain le contenu des enseignements.

Face à la sélection des jeunes comme variables d'ajustement du marché de l'emploi, il faut l'orientation pour répondre aux aspirations des jeunes et aux besoins industriels et écologiques des décennies à venir. C'est l'exigence de créer un million d'emplois pour sortir les jeunes de la précarité et révolutionner la France qui est au cœur de la campagne menée par les jeunes communistes. C'est le pari de la jeunesse. ■

*NADJA COURATTE-ARNAUDE est responsable nationale du MJCF, en charge de la question de Parcoursup.

(1) Mission flash sur Parcoursup à l'Assemblée nationale conduite par Pierrick Courbon (Socialistes et apparentés) et Franz Crumbs (Les Démocrates), du 17 février 2026.

(2) Comité éthique et scientifique de Parcoursup et Mon Master, 8^e rapport annuel au Parlement.

(3) Nos services publics, « Rapport sur l'état des services publics – Enseignement supérieur », 2024.

(4) CNRS, « Féminiser, les sciences : comment réparer le "tuyau percé" », 2025 (<https://www.cnrs.fr/fr/actualite/feminiser-les-sciences-comment-reparer-le-tuyau-perce>).

(5) Défenseur des droits, rapport « Le droit à l'orientation dans l'enseignement secondaire : un droit à déployer pour tous les jeunes », 2025 (https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/2025-06/ddd_rapport_orientation-scolaire_2025_20250520.pdf).

(6) DARES, rapport « Quels métiers en 2030 ? », 2022 (dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/b6da88427d918e6f0a79b1b3227d5e30/Dares_m%C3%A9tiers_en_2030.pdf).

(7) Centre d'études et de recherches sur les qualifications, enquête « Générations », 2025 (<https://travail-emploi.gouv.fr/enquete-un-jeune-sur-quatre-souhaite-changer-de-metier>).

QU'EST-CE QU'ÊTRE ÉTUDIANT AUJOURD'HUI ?

La condition d'étudiant recouvre de nos jours différentes réalités. Entre inégalités sociales, territoriales et matérielles, la jeunesse – trop longtemps traitée comme un seul et même bloc – est fragmentée. On étudie à l'université, en IUT, en BTS, en IFSI ou en IRTS⁽¹⁾ ; en métropole ou dans un pôle délocalisé ; en cursus général ou en alternance ; en deux ou en cinq ans ; au sein d'un établissement public ou privé. Autant de trajectoires, mais une même exigence...

PAR CAMILLE MONGIN*

L'exigence posée est de garantir à chacun la possibilité d'acquérir dans de bonnes conditions les connaissances et les qualifications nécessaires à l'exercice d'un travail utile, digne et émancipateur. Or cette promesse d'émancipation reste contrariée. Elle se heurte à des conditions qui restreignent les choix, à des politiques qui produisent des inégalités tout au long des études.

L'AUTONOMIE ENTRAVÉE

Bien sûr, les études sont une période propice à l'émancipation et à la réalisation intellectuelle, sociale et professionnelle. Cela dit, la dépendance économique, notamment aux ressources familiales, entrave largement cette quête d'autonomie.

D'après l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), la solidarité familiale reste la première source de financement des étudiants. On parle de près de 40 % de leur budget total, devant le travail salarié et les aides publiques. À lui seul, ce chiffre montre à quel point l'autonomie étudiante est un lointain horizon pour une écrasante partie de la jeunesse.

Évidemment, les étudiants issus des familles aux revenus les plus modestes sont ceux qui peuvent le moins s'appuyer sur les solidarités familiales. Une situation qui expose davantage à la précarité, pousse vers le salariat étudiant et conduit, une fois sur deux, à l'abandon des études.

Toujours selon l'OVE, ce sont 40 à 46 % des étudiants qui exercent une activité salariée au cours de leur année universitaire (hors stages et alternances). Un travail qui représente en moyenne jusqu'à 15 heures hebdomadaires – de quoi affecter tant les capacités de concentration que



le temps consacré aux études. Ces mêmes travaux mettent en évidence la corrélation entre salariat étudiant, difficultés académiques et risques accrus de réorientation dès la première année de licence. Il ne s'agit pas simplement d'un facteur parmi d'autres, mais d'un ressort central des inégalités de réussite. C'est l'une des contradictions majeures de la condition étudiante : comment accéder à l'autonomie alors même que la survie matérielle oblige à cumuler études et emploi salarié ?

UNE CHAMBRE À SOI, CONDITION DE BASE POUR ÉTUDIER

L'accès à un logement autonome constitue une étape décisive de l'émancipation. Il constitue pourtant l'un des principaux obstacles de la vie étudiante.

Le parc de logements gérés par le réseau des CROUS⁽²⁾ compte environ 175 000 à 180 000 logements pour

“ D'après l'Observatoire national de la vie étudiante, la solidarité familiale reste la première source de financement des étudiants. ”

près de 3 millions d'étudiants, dont près de 680 000 sont boursiers. Donc à peine 6 à 7 % de bénéficiaires. Un chiffre régulièrement pointé par les rapports publics, dont ceux de la Cour des comptes, qui mettent en lumière une offre incontestablement insuffisante.

Dans ce contexte, le marché privé joue un rôle central, mais demeure largement inaccessible pour une grande partie des étudiants. Selon l'INSEE, il n'est pas rare que le loyer d'un studio atteigne 800 € par mois dans les grandes villes universitaires. Dans certaines métropoles, comme Paris ou Lyon, le coût du logement peut absorber plus de la moitié, voire

la totalité, du budget étudiant disponible après aides.

Face à cette pression financière, beaucoup n'ont plus vraiment le choix. Ils font des heures supplémentaires, s'entassent dans des colocations, retournent au domicile familial ou abandonnent tout simplement l'idée d'étudier dans certaines villes. Le mal-logement est devenu au fil des années un obstacle majeur dans les parcours universitaires. Cette précarité du quotidien finit toujours par se payer sur les études, la santé et les chances de réussite.

Rester au domicile familial, voire y revenir, s'impose donc comme une solution raisonnable. Or ce choix implique le risque de prolonger la dépendance économique, de limiter l'autonomie à laquelle les études devraient justement ouvrir et de reporter la contrainte sur les trajets du quotidien.

Car derrière l'impossibilité d'étudier près de chez soi, il y a une autre réalité : le temps perdu dans les trajets du quotidien. Le temps moyen de ces trajets atteint de 30 à 40 minutes, cette moyenne signifie qu'une part importante des étudiants dépasse largement ce seuil. Autant de temps en moins pour étudier, se reposer, vivre. Les analyses issues des enquêtes de la vie étudiante montrent que plus la distance avec le lieu d'études augmente, plus les conditions d'apprentissage se dégradent : fatigue, absences, difficultés à suivre les travaux dirigés et les activités pédagogiques. *In fine*, les chances de réussite s'amenuisent, et le risque de décrochage augmente.

UNE SÉLECTION SOCIALE BIEN RÉELLE

Le manque d'autonomie matérielle a des effets violents au moment des choix d'orientation. Sur le papier, chacun devrait pouvoir choisir sa voie selon ses envies et ses projets professionnels ; dans les faits, beaucoup de jeunes doivent d'abord regarder ce qu'il est possible de payer.

Faute de pouvoir se loger et subvenir à leurs besoins, c'est le renoncement à certaines formations et à certaines villes qui s'impose. Cette « autocensure » sociale est massive, mais reste largement invisibilisée dans les statistiques classiques de l'orientation.

Il s'agit d'une sélection qui se fait bien en amont des procédures institutionnelles de tri que sont Parcoursup ou Mon Master⁽³⁾.

Cette sélection se poursuit tout au long du parcours universitaire, de manière diffuse et constante. Le logement, les transports, l'accès aux ressources pédagogiques et culturelles, la possibilité même de participer à la vie étudiante sont tout autant de filtres implicites.

Étudier dans un pôle délocalisé peut signifier entre autre un accès réduit aux bibliothèques universitaires, aux laboratoires, aux associations étudiantes et aux réseaux sociaux étudiants, accentuant les inégalités. Ce n'est pas un hasard si, à taux de réussite équivalents en licence, une large part des étudiants en sites délocalisés accèdent moins au master que leurs homologues de métropoles.

Plus discrète, cette sélection n'en est pas moins efficace. Elle façonne une université à plusieurs vitesses, où l'on peut préparer le même diplôme sans jamais étudier dans les mêmes conditions.

QUAND LE PRIVÉ GAGNE DU TERRAIN

Dans ce contexte, la montée en puissance des formations privées, en particulier des *bachelors*, redessine durablement le paysage de l'enseignement supérieur.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces formations ne recrutent pas uniquement dans les milieux les plus favorisés. Elles attirent aussi, et en nombre, des étudiants issus des couches les plus modestes de la classe travailleuse. Mal orientés, écartés des filières publiques où laissés sans solution, beaucoup y cherchent un meilleur suivi et la promesse d'une insertion professionnelle plus rapide.

Mais cette promesse se paie cher. Les frais de scolarité grimpent à plusieurs milliers d'euros par an, plus de 10 000 € dans certaines écoles.

“ Le logement, les transports, l'accès aux ressources pédagogiques et culturelles, la possibilité même de participer à la vie étudiante sont tout autant de filtres implicites. ”



“ Dans certaines métropoles, comme Paris ou Lyon, le coût du logement peut absorber plus de la moitié, voire la totalité, du budget étudiant disponible après aides. ”

De quoi creuser encore davantage l'écart entre ceux dont les études peuvent être financées et les autres. Pour une partie des étudiants, cela veut dire s'endetter, contracter un emprunt ou, une nouvelle fois, recourir au travail salarié pour tenir. Pour d'autres, la voie de l'apprentissage devient la seule issue. Non pour alléger la logique marchande mais pour faire prendre en charge les frais de formation par les entreprises, qui y gagnent au passage une main-d'œuvre à bas coût, dans le cadre ouvert par la loi Pénicaud de 2018⁽⁴⁾. Ce développement conforte une logique duale : d'un côté, une université publique ouverte au plus grand nombre mais sous-dotée ; de l'autre, un secteur privé en pleine expansion, fortement dépendant des capacités financières individuelles. Une évolution qui dégrade toujours un peu plus le principe d'égalité d'accès à l'enseignement supérieur, pourtant au cœur du service public universitaire.

L'ÉMANCIPATION ENTRAVÉE

Au-delà des conditions matérielles d'étude, c'est toute la vie étudiante qui est affectée. L'accès à la culture, aux loisirs, au sport et à la vie associative sont profondément traversés par les inégalités sociales.

Manque de temps, manque d'argent... Pour beaucoup d'étudiants, participer à une activité culturelle, faire du sport, sortir, s'engager dans une association ou simplement dégager un peu de temps devient un luxe. ►

► Ces restrictions ne sont pas anecdotiques. Elles fabriquent des parcours étudiants inégaux, et appauvrissent le rapport aux études comme à la vie collective.

Et pourtant, être étudiant ne devrait pas se réduire à survivre entre deux cours ou deux emplois. Les études devraient être un moment de découverte, d'autonomie, d'ouverture au monde, de formation intellectuelle et citoyenne. Or, aujourd'hui, pour une très large partie de la jeunesse, ce temps est fragmenté et conditionné par des logiques de survie matérielle.

POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE D'ÉMANCIPATION

À ce stade, il ne s'agit plus seulement de dresser un constat. Il s'agit de savoir quel modèle d'université nous souhaitons construire.

Nous défendons un véritable statut social de l'étudiant. Étudier ne devrait pas dépendre du portefeuille des parents ni de la capacité à cumuler les petits boulots. Garantir un revenu permettant de se loger, de se nourrir et de se déplacer dignement, c'est donner enfin aux étudiants les conditions concrètes de leur émancipation⁽⁵⁾.

Il nous faut aussi répondre à l'urgence du logement. La pénurie n'a rien d'un angle mort ; elle est connue, documentée, répétée. Pourtant, la réponse publique reste loin des besoins. Il est temps d'engager un plan massif de construction de logements publics,

“ L'accès à la culture, aux loisirs, au sport et à la vie associative sont profondément traversés par les inégalités sociales. ”

porté par le réseau du CNOUS, et d'investir durablement dans les capacités d'accueil de l'enseignement supérieur⁽⁶⁾.

Mais il nous faut aller plus loin : les sites délocalisés pourraient et devraient jouer un rôle de taille. Ils ouvrent l'enseignement supérieur à des jeunes qui, sans cette implantation de proximité, en seraient plus facilement tenus à distance, notamment chez les plus modestes. Pouvoir vivre, étudier et, demain, travailler près de chez soi est aussi une condition concrète d'accès aux études. Encore

“ Dans ce contexte, la montée en puissance des formations privées, en particulier des *bachelors*, redessine durablement le paysage de l'enseignement supérieur. ”

faut-il que cette proximité ne soit pas un choix de seconde zone. Car, trop souvent, ces sites offrent un accès plus limité aux bibliothèques, aux services universitaires, à la médecine étudiante, à la vie associative, aux équipements culturels et, plus largement, à l'ensemble des ressources du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Défendre les sites délocalisés suppose donc de leur donner les moyens réels de fonctionner, en investissant dans les locaux, les personnels, les services et tout ce qui permet d'y étudier dans des conditions dignes.

Plus largement, il faut en finir avec la gestion à courte vue de l'enseignement supérieur. On ne peut pas accueillir toujours plus d'étudiants sans mettre les moyens en face. La hausse des effectifs, pourtant prévisible, n'a pas été suivie par l'effort public. Davantage d'étudiants sans infrastructure ni personnels ni financements..., ce sont autant de sous-investissements qui nourrissent la crise actuelle. Parler de planification, ce n'est pas plaider pour une gestion froide des flux étudiants, c'est tout au contraire affirmer une ambition collective, celle de former des travailleurs qualifiés, utiles au pays, capables de maîtriser leur métier comme de comprendre le monde dans lequel ils vivent.

Cela suppose de sortir du pilotage à vue. L'enseignement supérieur ne peut pas être abandonné aux inégalités territoriales et aux seuls arbitrages individuels. Il nous faut un véritable service public de l'orientation, capable d'accompagner les jeunes dans leurs choix et de garantir un accès réel aux formations sur tout le territoire⁽⁷⁾. C'est investir dans nos universités, nos IUT, les BTS et les structures délocalisées. Il y a donc urgence à réaffirmer une idée simple : l'université n'est pas un marché. C'est un service public, national, qui doit garantir à tous non seulement l'accès aux études, mais aussi des conditions réelles de réussites.

Être étudiant, pour une large partie de la jeunesse, c'est vivre des contradictions de plus en plus brutales. Les études supérieures sont censées être synonyme de prise d'autonomie, d'ouverture, d'émancipation, mais riment aujourd'hui, bien trop souvent, avec dépendance et précarité. Lever ces obstacles ne relève donc pas de l'ajustement technique. C'est une bataille sociale et une bataille démocratique. Car une nation qui laisse sa jeunesse étudier dans la précarité compromet les conditions de son développement. ■

* CAMILLE MONGIN, secrétaire nationale de l'UEC, est étudiante en master à l'université du Littoral Côte d'Opale.

⁽¹⁾ IUT : institut universitaire de technologie ; BTS : brevet de technicien supérieur ; IFSI : institut de formation aux soins infirmiers ; IRTS : institut régional du travail social.

⁽²⁾ CROUS : centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ; organisés en réseau piloté par le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS).

⁽³⁾ Parcoursup est la plate-forme nationale qui permet aux lycéens et étudiants de formuler des vœux pour candidater à la plupart des formations de l'enseignement supérieur, sauf master et école privée hors contrat. Mon Master est la plate-forme nationale spécifique qui centralise les candidatures en master.

⁽⁴⁾ Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00037367660>).

⁽⁵⁾ Programme du PCF : proposition 37 – Un revenu, fixé à 850 € par mois, pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, sera mis en place (https://www.pcf.fr/objectif_3).

⁽⁶⁾ Programme du PCF : proposition 43 – Un droit au logement sera rendu effectif, avec la construction de logements CROUS destinés aux étudiant-e-s (https://www.pcf.fr/objectif_3).

⁽⁷⁾ Programme du PCF : proposition 33 – La sélection à l'entrée de l'université sera supprimée (https://www.pcf.fr/objectif_3).

LE DOCTORAT : LA BATAILLE SYNDICALE POUR LA RECONNAISSANCE

Les constats sur la place du doctorat – plus haut diplôme de l'enseignement supérieur – dans notre société sont alarmants : reconnaissance quasi nulle, précarisation de cette activité, réduction des effectifs... Alors que la France est reconnue comme un grand pays de recherche et que son modèle hérité de plus d'un siècle de mobilisations est largement vanté, elle peine aujourd'hui à former à la hauteur des enjeux présents – catastrophe climatique, démultiplication des guerres, explosion des outils numériques à portée dystopique – ses futurs chercheurs, hommes et femmes.

PAR PIERRE BAGHDAD*

UNE BAISSÉ CONTINUE DU NOMBRE DE DOCTORANTS

Sur la décennie 2011-2020, selon les chiffres du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE), la France a connu une baisse de 17 % du nombre de ses docteurs formés, alors que sur la même période les États-Unis voyaient ce nombre croître de 7 % et la Chine de 43 %. En 2019, la France ne délivrait plus que 13 910 doctorats. À l'inverse, entre 2012 et 2022, le nombre de diplômes d'ingénieurs délivrés passait de 31 400 à 43 300 (+ 37 %). Du point de vue de l'attractivité de ce diplôme, le tableau est tout aussi inquiétant : en dix ans, les inscriptions en première année de thèse ont diminué de près de 3 000 par an, soit une baisse de plus de 15 %.

Ces chiffres et cet état de fait ne sont pas anecdotiques, ils actent une rupture entre les chercheurs et chercheuses et la société, et un rapport distancié à la science, à ses méthodes et ses productions. Et ce n'est pas le crédit d'impôt recherche (CIR), malgré ses plus de 7,2 milliards d'euros de budget, qui a permis d'endiguer cette hémorragie. Au contraire, en orientant une part non négligeable du budget de la recherche vers les entreprises, les grandes entreprises, sans réelles contreparties ni conditionnalité, c'est tout l'écosystème de la recherche qui est asséché et mis en péril par le sous-financement au profit de capitalistes voyant dans ce CIR une nouvelle manne permettant de dégager toujours plus de marges. Comment



“ Ces chiffres et cet état de fait ne sont pas anecdotiques, ils actent une rupture entre les chercheurs et chercheuses et la société, et un rapport distancié à la science, à ses méthodes et ses productions. ”

expliquer décemment que des entreprises touchant autant d'aides publiques continuent toujours à fermer leurs laboratoires en France et à engager de moins en moins de docteurs ?

Pourtant les solutions et les leviers d'action pour inverser la tendance sont nombreux et immédiatement accessibles pour qui veut s'emparer de cet enjeu pour le développement de notre recherche. La CGT, par son travail d'organisation des doctorants et des docteurs par eux-mêmes, propose plusieurs pistes.

UN TRAVAIL, UN CONTRAT, UN SALAIRE

Dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), les doctorants ne sont pas seulement des chercheurs et chercheuses en formation. Iels participent pleinement aux activités de recherche des laboratoires et organisent des événements scientifiques (colloques, séminaires, journées d'études, congrès). Iels produisent un savoir scientifique objectif dans des publications, des communications, des interventions de vulgarisation. Iels s'investissent dans des revues et des espaces de valorisation de la recherche. Et pour beaucoup, iels enseignent, notamment à l'université où, il faut le rappeler, le système ne tient que sur la précarité des personnels, particulièrement les non- ▶

▶ titulaires, au premier rang desquels, les vacataires qui assurent plus de 20 % des heures de cours. L'urgence pour le doctorat est d'assurer à toutes et tous la protection d'un contrat de travail. Encore trop de doctorantes et de doctorants ne sont considérés que comme des étudiants. En ce sens, ils sont privés des droits afférents à leur statut de travailleurs de la recherche, comme défini par la loi⁽¹⁾. Pour une partie non négligeable d'entre eux, notamment en sciences humaines et sociales, le doctorat n'est assorti d'aucun financement; ces chercheurs en formation sont dès lors poussés à cumuler des activités, ce qui les entraîne dans un véritable parcours du combattant marqué par une précarité constante. La création du contrat doctoral, grâce en particulier à l'action de feu la Confédération des jeunes chercheurs, a été un pas non négligeable vers la reconnaissance professionnelle du doctorat, et donc du parcours doctoral comme une véritable activité professionnelle. La revalorisation de celui-ci par la loi de programmation de la recherche a été une des seules mesures à retenir de cette réforme abjecte de l'ESR. Mais il reste encore du chemin, notamment en assurant à toutes et tous les doctorants l'accès à un contrat doctoral; en sanctuarisant une année de prolongation de droit de ce contrat; en amenant leur rémunération au niveau des grilles indiciaires défendues par la CGT, c'est-à-dire au-delà de deux SMIC; en réduisant à la portion congrue le recours à la vacation par la création d'un contrat d'enseignement et de recherche de droit public et par la multiplication des contrats d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)⁽²⁾; en assurant également la reconnaissance, le cas échéant, de travailleur et travailleuse handicapé(e) des doctorants de manière à aménager leur travail doctoral et le temps de contrat, par exemple.

ASSURER DES CONDITIONS DE TRAVAIL OPTIMALES

Toutes les enquêtes nationales et locales, officielles ou syndicales le prouvent : le doctorat est une période de travail cumulant précarité, pression à la publication, réduction à marche

forcée de la durée des thèses, labyrinthe administratif, faible revenu, isolement, pression « hiérarchique » et personnalisée par le cadre de la direction de thèse..., autant de facteurs de risques socio-organisationnels (RSO).

Face à ces risques, la reconnaissance du doctorat comme un travail reste l'enjeu majeur pour que chacun ait accès aux droits des agents de la fonction publique : droit à un espace de travail et à des équipements adaptés pour lutter contre l'isolement des doctorants travaillant chez eux ou seuls dans des bibliothèques, financement régulier et pérenne des activités de recherche (déplacements professionnels, travail de terrain, etc.), mise en place d'un plan de prévention des RSO spécifiques à ces travailleurs et travailleuses. Mais aussi, assurance d'une représentation des doctorants dans les différents espaces de dialogue social : CSA, F3SCT, CNESER⁽³⁾.

La question de la direction de thèse doit elle aussi être repensée. Trop souvent, ces rapports scientifiques et pour partie pédagogiques se transforment en rapports hiérarchiques générant des souffrances pour les doctorants. Il faut prendre cette question à bras-le-corps, et la traiter notamment en instaurant des modalités transparentes et facilitées de changement de direction ou en transférant les autorisations de réinscription de la direction de thèse et de l'école doctorale à des instances paritaires *ad hoc* à même de régler ces difficultés et de ne pas ajouter de la souffrance à la souffrance en doublant les relations dégradées de sanctions professionnelles directes ou indirectes. Enfin, question centrale dans la direction des thèses, celle de formes d'abus de position hiérarchique, et notamment des risques accrus de violences, discriminations, harcèlements et agissements sexistes (VDHAS) dans nos milieux.

“ La question de la direction de thèse doit elle aussi être repensée. Trop souvent, ces rapports scientifiques et pour partie pédagogiques se transforment en rapports hiérarchiques générant des souffrances pour les doctorants. ”

“ L'urgence pour le doctorat est d'assurer à toutes et tous la protection d'un contrat de travail. Encore trop de doctorantes et de doctorants ne sont considérés que comme des étudiants. Ils sont privés des droits afférents à leur statut de travailleurs de la recherche, comme défini par la loi. ”

Ces problèmes ne se régleront pas en un jour mais doivent être traités en urgence, d'abord en renforçant les espaces de signalement, d'accompagnement et d'écoute, ensuite en obligeant chaque encadrant de thèse à suivre des formations sur ces questions (notamment lors du passage d'une habilitation à diriger des recherches), et enfin en renforçant les moyens de contrôle et de sanction, aujourd'hui indigents, dans l'ESR de manière à ne pas laisser des prédateurs libres de leurs actions et misant sur une trop faible résistance collective.

VERS LA CRÉATION D'UN VÉRITABLE STATUT DU DOCTEUR

Aujourd'hui en France, l'obtention d'un doctorat ne crée en soi aucun droit spécifique pour son détenteur. Dans les faits, on remarque, notamment dans le secteur privé, une relative équivalence (sans fondement) entre les docteurs et les ingénieurs. C'est contre cette dévaluation du doctorat que la CGT propose la création d'un statut du docteur ouvrant des droits individuels et collectifs opposables à tout employeur. En ce sens, les initiatives législatives comme la proposition de loi du sénateur Pierre Ouzoulias sont des leviers intéressants qui permettent une mise au débat de cette question⁽⁴⁾.

Ce statut doit être reconnu dans les conventions collectives, notamment dans ses classifications et ses grilles salariales offrant aux docteurs un juste niveau de rémunération et d'indemnité. Dans le même temps, il doit être pris en compte dans le statut de la fonction publique – et dans tous ses versants –, dans les grilles indiciaires et dans la création de voies d'accès spécifiques et systématiques aux concours de la fonction publique. Il doit permettre la création, comme le revendique l'UGICT-CGT⁽⁵⁾, d'un droit de refus et d'alternative

permettant notamment l'expression, le recueil et la prise en compte des objections éthiques.

Enfin, ce nouveau statut doit prévoir, dans le cadre de cette révolution symbolique de la place de la recherche dans la société, la création d'un tiers temps recherche attaché à la qualité de docteur. En ce sens, tout docteur doit pouvoir bénéficier d'un temps de recherche (rémunéré par son employeur) sur un sujet de son choix, de manière intermittente ou continue, dans le cadre d'une affiliation avec une unité de recherche publique. Ce temps de recherche, qui pourra très bien satisfaire en soi un employeur public ou privé, doit surtout permettre au travailleur et à la travailleuse d'assurer un renouvellement et une réactualisation de ses qualifications de recherche, et lui offrir la possibilité de rester régulièrement et pleinement acteur de la recherche.

Bien sûr, ces propositions restent conditionnées à un élément majeur et transversal : une véritable politique de recherche fondée sur des finan-

“ Ce statut doit être reconnu dans les conventions collectives, notamment dans ses classifications et ses grilles salariales offrant aux docteurs un juste niveau de rémunération et d'indemnité. ”

cements massifs et pérennes, notamment en atteignant enfin les objectifs européens que la France a contribué à fixer dans le protocole de Lisbonne et auxquels elle déroge chaque année, c'est-à-dire 3 % du PIB pour la recherche, dont au moins un tiers pour la recherche publique⁽⁶⁾. Pour cela, une refonte complète des aides publiques aux entreprises est indispensable ainsi qu'une prise en compte réelle des besoins des établissements de l'ESR, notamment les organismes nationaux de recherche et les universités dont la faillite est le résultat d'une politique de remise en cause violente du service public de l'ESR. ■

*PIERRE BAGHDAD, docteur en sciences politiques au sein de l'Institut des sciences sociales du politique de Nanterre, est membre du collectif doctorant de la CGT-FERC.

⁽¹⁾ Le doctorat est défini comme « expérience professionnelle de recherche » et « formation à la recherche et par la recherche » (art. L612-7 du Code de l'éducation, art. L412-1 du Code de la recherche).

⁽²⁾ Contrat à durée déterminé où un docteur ou un doctorant en dernière année assure un service équivalent à 192 heures annuelles de travaux dirigés (comme un maître de conférences).

⁽³⁾ CSA : comité social d'administration ; F3SCT : formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ; CNESER : Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

⁽⁴⁾ Proposition de loi visant à reconnaître pleinement le statut du doctorat, texte n° 154 (2025-2026) de MM. Pierre Ouzoulias et Jérémie Bacchi, Mme Évelyne Corbière Namnizo et plusieurs de leurs collègues, déposé au Sénat le 26 novembre 2025.

⁽⁵⁾ Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT.

⁽⁶⁾ Les derniers chiffres officiels (réponse du MESRE à une question de parlementaire en 2025) annoncent 2,2 % du PIB, dont seulement 0,75 % pour la recherche publique.

LIBERTÉ ACADÉMIQUE : UN PILIER DE LA DÉMOCRATIE EN DANGER

Parallèlement aux purges idéologiques orchestrées par l'administration Trump aux États-Unis, les coupes budgétaires et la mise en concurrence des chercheurs et des établissements assujettissent silencieusement la recherche et les universités européennes, et françaises aussi donc, aux diktats capitalistes. C'est un front mondial contre les fondements de la libre-pensée académique qui se dessine aujourd'hui. Il est essentiel de prendre la mesure de ces attaques afin de défendre sans faiblir cette liberté fondamentale.

PAR OLIVIER COUX*

Issue d'une longue histoire d'émancipation, la liberté académique vise à protéger l'Université des pressions politiques, religieuses ou économiques. Elle permet ainsi l'élaboration et la transmission d'un savoir commun nécessaire au débat démocratique. De ce fait, elle constitue depuis toujours un obstacle pour les forces obscurantistes.

UNE LIBERTÉ INDISSOCIABLE DE L'IDÉE D'UNIVERSITÉ

La liberté académique est le droit accordé par la société à la commu-

nauté académique de s'auto-organiser dans le périmètre qui est le sien, c'est-à-dire la production de connaissances nouvelles et la transmission du savoir. Encore aujourd'hui, il est plus facile de reconnaître les attaques qu'elle subit que de donner une définition précise de ses contours. Elle se décline selon trois axes : liberté de recherche, liberté d'enseignement, liberté de publication et d'expression. C'est une liberté collective, qui ne peut s'exercer au niveau individuel que dans un cadre élaboré par la communauté scientifique, dans le respect de l'éthique scientifique et du jugement par les pairs.

“ Des attaques brutales, faisant fi de la liberté académique, ont surpris par leur rapidité, leur ampleur et leur coordination. ”

La liberté académique s'est construite au cours de l'histoire par des prises de distance successives des érudits vis-à-vis des pouvoirs politiques, religieux et économiques. En Europe, c'est notamment en Italie (Bologne) et en France (Paris) que l'on voit dès la fin du XII^e siècle les prémices de l'émancipation des *universitas*, ces communautés éducatives de maîtres et d'élèves⁽¹⁾. En avril 1231, ►



“ La liberté académique est attaquée directement un peu partout dans le monde, de manière spectaculaire et frontale aux États-Unis et en Argentine par exemple, mais aussi de façon plus insidieuse dans de nombreux autres pays, dont la France. ”

► la bulle *Parens scientiarum universitatis* du pape Grégoire IX, publiée à l'issue d'un mouvement de grève, confirme en les élargissant les privilèges de l'université de Paris et consacre son indépendance vis-à-vis du pouvoir royal. Au cours des siècles suivants, d'autres grèves étudiantes défendant les privilèges et l'autonomie de l'Université⁽²⁾ participeront à l'émergence en Europe d'une institution universitaire articulant union étroite de la recherche et de l'enseignement avec refus de l'ingérence de forces extérieures dans la construction et la transmission du savoir. Ainsi la liberté académique est-elle consubstantielle de l'Université telle qu'on la connaît aujourd'hui.

UN ENJEU MAJEUR POUR LA DÉMOCRATIE

La démocratie nécessite que, pour être libre de ses choix et les faire de manière éclairée, l'individu citoyen ait accès à des informations fiables, non biaisées, documentées et véri-

fiées. Rempart protégeant de toute pression extérieure la liberté de chercher à comprendre et à expliquer le réel, la liberté académique, comme la liberté de la presse, est donc un élément essentiel de l'exercice démocratique. C'est pourquoi elle est toujours une cible pour les forces réactionnaires.

Aujourd'hui, la liberté académique est attaquée directement un peu partout dans le monde, de manière spectaculaire et frontale aux États-Unis et en Argentine par exemple, mais aussi de façon plus insidieuse dans de nombreux autres pays, dont la France. Ces attaques sont malheureusement facilitées par le manque

“ Elle se décline selon trois axes : liberté de recherche, liberté d'enseignement, liberté de publication et d'expression. ”

d'assurance d'une partie de la population dans son rapport à l'information scientifique. Elles se développent désormais d'autant plus efficacement que la confiance dans la science a déjà été largement érodée par la « fabrique de l'ignorance » et par la vague complotiste.

Orchestrée par de puissants lobbys, la fabrique de l'ignorance vise soit à empêcher la diffusion de résultats scientifiques qui dérangent les intérêts

et les pratiques de ces lobbys, soit à remettre en cause ces résultats en les relativisant par la confrontation avec de supposées « théories » alternatives qui permettent de reléguer des faits scientifiquement établis au statut de simples opinions parmi d'autres. Un exemple bien connu de telles pratiques est celui de l'industrie du tabac qui, à coups de rapports enterrés et de publications complaisantes, a tout fait pendant des années pour cacher au public les effets toxiques de ses produits. Un autre cas emblématique est la campagne menée avec succès aux États-Unis par des groupes de pression religieux pour imposer l'idée que le créationnisme doit être enseigné dans les écoles au même titre que la théorie de l'évolution.

Plus récemment, ce travail de sape de la science a été amplifié par le développement du complotisme, favorisé d'une part par la perte de confiance dans les gouvernants et plus généralement dans les institutions, et d'autre part par l'utilisation toxique des réseaux sociaux par des forces qui veulent annihiler le débat démocratique en « *inondant la zone de merde* », pour reprendre les termes du néofasciste états-unien Steve Bannon. La vague antivax consécutive à l'épidémie de covid 19 est un parfait exemple des ravages engendrés par la désinformation scientifique.

J.-D. VANCE :**« LES UNIVERSITÉS SONT L'ENNEMI »**

Dans ce climat délétère de défiance envers la parole académique, les attaques contre l'université et le savoir ont pu se multiplier sans grande résistance, avec comme objectif le pourrissement de tout débat argumenté pour laisser la voie libre aux sirènes néofascistes. Le *la* a été donné dès 2021 par James David Vance, aujourd'hui vice-président des États-Unis, lors d'une conférence intitulée « The Universities are the Enemy »⁽³⁾.

Dès l'accession au pouvoir de Donald Trump, en janvier 2025, son administration a lancé le plan élaboré par le laboratoire d'idées ultraconservateur The Heritage Foundation, consistant entre autres à la mise au pas des universités et des institutions scientifiques, sommées d'extirper de leur sein le wokisme⁽⁴⁾. Ces attaques brutales, faisant fi de la liberté académique, ont surpris par leur rapidité, leur ampleur et leur coordination. Le département de l'Efficacité gouvernementale (DOGE) dirigé par Elon Musk jusqu'à sa dissolution, en mai 2025, a éliminé les demandes de financements fédéraux de projets de recherche qui comportaient des termes suspectés de connotation *woke*, parmi lesquels « antiracisme », « femmes », « changement climatique », « diversité », « discrimination », etc. Ces mots déclarés biaisés ou antiaméricains ont servi de prétexte à la suppression de milliers de pages et ressources en ligne des sites web gouvernementaux⁽⁵⁾.

Le financement direct des programmes de recherche et d'enseignements a été remplacé par des appels à projets qui permettent d'orienter les travaux dans des directions souhaitées par les décideurs.

Des coupes financières drastiques ont affecté les agences de recherche fédérales et des programmes d'aide internationaux, entraînant la destruction de bases de données scientifiques (concernant le climat ou le sida, par exemple) ainsi que le licenciement de milliers de personnes employées dans ces agences, et mettant en péril la vie de millions d'êtres humains dans le monde⁽⁶⁾.

Cela permet désormais des attaques de plus en plus virulentes contre le savoir, et l'on voit se multiplier les ingérences de tous ordres.

Les universités ont été sommées de s'aligner sur ces pratiques, sous peine de coupes financières amputant fortement leur capacité à accomplir leurs missions. Accusées d'antisémitisme parce qu'elles n'interdisaient



La stratégie appliquée par les forces réactionnaires a été de diviser la communauté scientifique par la mise en compétition pour l'accès à des ressources toujours plus limitées par une pénurie chronique.

pas des rassemblements de soutien à Gaza, des présidences d'université ont été contraintes à la démission. De manière particulièrement cynique, le ministre de la Santé nommé par Trump, Robert F. Kennedy, qui a dirigé pendant des années l'une des plus puissantes organisations antivaccination du pays, utilise maintenant sa position pour semer le doute et la confusion en publiant des « recommandations » de santé publique mettant au même niveau des rumeurs conspirationnistes et des résultats démontrés scientifiquement.

UNE MISE AU PAS PAR L'ARGENT

En Europe, où les traditions académiques sont différentes, notamment en France où la liberté académique est mieux protégée par la loi que dans beaucoup d'autres pays, la stratégie appliquée par les forces réactionnaires a été de diviser la communauté scientifique par la mise en compétition pour l'accès à des ressources toujours plus limitées par une pénurie chronique⁽⁷⁾.

Une étape importante a été la ratification européenne du processus de Bologne en 1998, qui vise à faire

de l'Europe un espace dédié à « l'économie de la connaissance ». Cette stratégie a tourné le dos à la philosophie privilégiée jusque-là (au moins en principe), selon laquelle la recherche scientifique devrait avancer dans toutes les directions et au service de toutes et tous. Désormais, la recherche et l'enseignement supérieur se voient graduellement attribuer comme missions principales de produire de l'« innovation » au service de l'industrie et d'attribuer des diplômes qui ne sanctionnent plus des connaissances ou une expertise mais des compétences monnayables sur le marché de l'emploi. En conformité avec cette stratégie, le financement direct des programmes de recherche et d'enseignements a été remplacé par des appels à projets qui permettent d'orienter les travaux dans des directions souhaitées par les décideurs, et surtout de sélectionner, après examen par des comités composés de personnes choisies, les projets les plus « conformes ». En 2007, sous la présidence Sarkozy, la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU) s'est attaquée à la collégialité dans la gestion des universités, en instaurant une prétendue autonomie des établissements. Dans les faits, cette loi a renforcé le pouvoir des présidents d'université en diminuant celui des représentant(e)s élu(e)s, tout en plaçant les institutions universitaires en concurrence les unes avec les autres pour leurs financements et en dégageant l'État de sa responsabilité d'abonder leurs budgets à hauteur des besoins.

Il n'est pas possible de détailler davantage ici la succession de mesures qui ont permis de complètement remodeler le système d'enseignement et de recherche en France. Mais les effets délétères de ces politiques sont désormais bien visibles : précarisation des projets et des personnels *via* des contrats à court terme⁽⁸⁾, temps et énergie énormes consacrés à la rédaction de projets et de rapports et à l'évaluation de ceux des autres, réunionite aiguë, tâches administratives en croissance continue, disparition du « temps long » nécessaire à la réflexion critique, renforcement de la hiérarchie, nécessité de se plier aux diktats des financeurs, etc. ►

► La soumission de l'enseignement supérieur et de la recherche aux exigences de l'économie capitaliste financiarisée se paye au prix fort. Dans ces conditions, la liberté académique est profondément remise en cause puisque la liberté d'enseignement et de recherche ainsi que la nécessaire collégialité universitaire dans la gestion et la définition des missions de l'Université se retrouvent de fait en net recul.

LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE EST EN DANGER

En divisant la communauté académique par la mise en concurrence de ses acteurs, en fixant comme priorités à la recherche des objectifs utilitaristes de court terme, en assignant à l'enseignement supérieur le rôle de distribuer des certificats d'employabilité, en paupérisant les laboratoires, c'est l'essence même de l'Université et, avec elle, la notion de liberté académique qui sont atteintes. Cela permet désormais des attaques de plus en plus virulentes contre le savoir, et l'on voit se multiplier les ingérences de tous ordres.

Des champs disciplinaires entiers sont ramenés à l'état de simple opinion⁽⁹⁾, voire discrédités comme étant non scientifiques (la version française de wokisme étant plutôt « démarche militante » et « islamo-gauchisme »). La liberté de recherche, déjà largement contrainte par les appels à projets, peut être entravée aujourd'hui par simple décision administrative : ainsi a-t-on vu récemment, en 2025, un colloque scientifique devant se tenir au Collège de France sur l'histoire de la Palestine être annulé par la direction du Collège sur intervention directe du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sous prétexte de risque de troubles à l'ordre public. La généralisation de la création sans concertation de zones à régime restrictif (ZRR), conçues au départ pour protéger certains laboratoires sensibles, devient une nouvelle source d'inquiétude⁽¹⁰⁾. En effet, ces zones limitent la libre circulation des idées et le fonctionnement collégial de la recherche. Comme leur accès est restreint aux seuls personnels autorisés par un fonctionnaire sécurité défense (FSD) qui, nommé par le gouvernement, n'appartient pas à la commu-

“ La liberté d'expression au sein des campus est remise en cause par des interdictions de débats et par des interventions policières de plus en plus fréquentes. ”

nauté universitaire et n'a pas à motiver sa décision en cas de refus, elles constituent donc une entorse directe au principe de la liberté académique et devraient rester exceptionnelles. Or le gouvernement, au nom de la défense des intérêts stratégiques de la nation, entend les multiplier et les étendre à des disciplines scientifiques entières⁽¹¹⁾, ce qui signifierait une institutionnalisation de la subordination de l'Université à des intérêts qui lui sont extérieurs.

La liberté d'expression au sein des campus, élément essentiel de la liberté académique, est remise en cause par des interdictions de débats et par des interventions policières de plus en plus fréquentes. Parallèlement, la liberté reconnue par la société aux universitaires de s'exprimer dans l'espace public sur leur domaine d'expertise est confrontée de plus en plus souvent à des procès bâillonnés visant à empêcher la diffusion d'informations qui dérangent certaines grosses entreprises.

Ainsi, la libre circulation des idées, le débat argumenté et le fonctionne-

ment collégial de l'université, éléments essentiels et constitutifs de la liberté académique, sont aujourd'hui en telle difficulté qu'il n'est plus possible d'ignorer le sujet, au point que la question de légiférer sur ces questions est revenue sur le devant de la scène. Mais la droite et l'extrême droite, qui accusent les universitaires d'être la source des problèmes, entendent se saisir de cette opportunité pour restreindre la liberté académique, tout en prétendant vouloir mieux la protéger. Le brouillage orwellien qu'elles organisent sur ce thème est un vrai danger pour la démocratie. Il est donc essentiel d'avoir une position politique forte et éclairée sur ces enjeux. Dans la période électorale qui s'ouvre, il est vital que les forces de gauche reprennent la main sur ces débats et incluent l'affirmation et la défense de la liberté académique dans leurs programmes électoraux. ■

*OLIVIER COUX est directeur de recherche du CNRS, Institut de génétique moléculaire de Montpellier.

Remerciements

L'auteur remercie sincèrement Caroline Gruson, professeur en mathématiques à l'université de Lorraine, pour les riches discussions qui ont nourri cet article, ainsi que Claude Calame, Directeur d'études à l'EHESS (Paris), pour sa relecture critique du manuscrit.

⁽¹⁾ <https://sms.hypotheses.org/files/2015/11/Ce-que-nos-universités-doivent-au-Moyen-Âge.pdf>.
<https://books.openedition.org/pur/21353#anchor-resume>.

⁽²⁾ <https://histoireengagee.ca/lactualite-en-debat-la-greve-etudiante-au-moyen-age-et-lemancipation-des-universites/>.

⁽³⁾ <https://www.youtube.com/watch?v=0FR65Cifnhw>

⁽⁴⁾ *Wokisme* est un terme formé à partir de *woke*, utilisé dans les campus états-unien par les étudiant(e)s luttant contre les discriminations et qui a été complètement retourné par la droite états-unienne pour en faire un terme sans définition claire permettant de discréditer tous les thèmes de recherche ou de débat qu'elle entend interdire.

⁽⁵⁾ https://fr.wikipedia.org/wiki/Suppression_de_ressources_en_ligne_par_le_gouvernement_des_Etats-Unis.

⁽⁶⁾ https://www.infectiologie.com/fr/actualites/gazette-de-l-infectiologie-donald-trump-la-sante-mondiale-en-danger_-n.html.

⁽⁷⁾ En 2026, pratiquement toutes les universités françaises seront en déficit, ce qui les obligera à supprimer des enseignements et des projets de recherche ou à augmenter énormément les droits d'inscription des étudiant(e)s ; une loi de budget rectificative prévoit de retirer au CNRS, déjà exsangue financièrement, 20 millions d'euros sur le budget déjà accordé en 2026.

⁽⁸⁾ Il est estimé qu'aujourd'hui 60 % des charges d'enseignement dans les universités françaises sont assurées par des personnels contractuels.

⁽⁹⁾ <https://www.fondationbiodiversite.fr/actualite/lettre-ouverte-du-cs-presenter-lecologie-scientifique-come-une-opinion-est-dangereux-pour-la-democratie/>.

⁽¹⁰⁾ <https://liberte-academique.fr/zones-a-regime-restrictif-une-lettre-ouverte-dalia-alerte-sur-les-risques-datteintes-graves-a-la-liberte-academique/>.

⁽¹¹⁾ www.cnu26.emath.fr/DOCUMENTS/motion_ZRR.pdf.

ÉCRIVEZ-NOUS À
progressistes@pcf.fr

L'UNIVERSITÉ PUBLIQUE ARGENTINE EN DÉBAT

L'université publique et le système scientifique et technologique en Argentine traversent l'une des phases les plus difficiles de l'histoire récente du pays, en cohérence avec la stratégie de l'impérialisme états-unien de reconquête de l'Amérique latine et des Caraïbes à travers une modalité fasciste. Cet article explique très succinctement la situation critique des universités publiques et du système scientifique et technologique argentin et analyse l'initiative d'introduction du système de crédits.

PAR NURIA GINIGER*

La prétendue transformation des formes de domination, issue de l'épuisement du modèle néolibéral et de son envers, la démocratie représentative, se projette sur l'ensemble des relations sociales et des institutions. En Argentine, cela trouve une expression dans le gouvernement autoproclamé libertarien de Javier Milei et Victoria Villarruel. Cette version du fascisme du XXI^e siècle implique un transfert de richesses vers des mains monopolistiques, à travers un ajustement brutal et une perte des droits acquis, au sein d'une subjectivité populaire marquée par le désespoir, l'abattement, la résignation enfin.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE DE CASSE DU SECTEUR PUBLIC UNIVERSITAIRE

L'université et la recherche publique argentines subissent un ajustement phénoménal, qui affecte leur fonctionnement et leur production ainsi que les salaires des travailleurs. Selon les données de l'EPC⁽¹⁾, depuis l'arrivée au pouvoir de Milei, 5 701 emplois ont été perdus dans le système national des sciences et technologies. La situation salariale insoutenable expulse les travailleurs du secteur et produit une augmentation exponentielle du pluri-emploi (à l'intérieur et à l'extérieur du secteur universitaire et scientifique). Cette situation tend à détériorer la capacité à maintenir le niveau académique ainsi que les capacités d'enseignement, de recherche et d'extension nécessaires. Cela a également des répercussions sur les étudiants : alors qu'est entretenue une attente d'un marché du



travail hyperspécialisé et doté de certifications spécifiques, le système de bourses s'effondre ainsi que les possibilités de soutenir et d'approfondir la formation. Les politiques d'intégration des jeunes issus des secteurs populaires dans le système universitaire disparaissent progressivement, tandis que le processus de marchandisation et la promotion des universités privées s'intensifient.

LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ ET DES SCIENCES

L'université publique argentine est composée de 61 universités nationales et d'environ 15 instituts et universités provinciales. Chaque université dispose d'une autonomie et d'une autarcie financière, et est organisée sur la base d'un cogouvernement (enseignants et étudiants, avec des variantes incluant parfois des diplômés et/ou du personnel non enseignant). Par ailleurs, les collèges pré-universitaires, le *pregrado* et le *grado*, sont gratuits

“ L'université et la recherche publique argentines subissent un ajustement phénoménal, qui affecte leur fonctionnement et leur production ainsi que les salaires des travailleurs. ”

pour tous les étudiants. En 2025, sous Milei donc, le gouvernement a adopté une réglementation xénophobe permettant à chaque université d'imposer, ou non, des frais d'inscription aux étudiants étrangers sans résidence en Argentine, ce malgré la loi de responsabilité de l'État qui garantit la gratuité des études de premier cycle dans l'enseignement supérieur public. Cette tradition publique est héritée de la Réforme universitaire de 1918 (voir encadré ci-après), qui a façonné un système toujours en vigueur, malgré les tentatives répétées de le réduire, de le privatiser et de le marchandiser. Dans les années 1990, le conflit a été particulièrement intense et a conduit ▶

RÉFORME DE CÓRDOBA

L'événement est connu sous ce nom car il y est né dans la ville de Córdoba. Puis il s'est étendu à l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes, à travers l'émergence et la rébellion du mouvement étudiant.

Parmi les conquêtes du mouvement figurent : le cogouvernement (étudiants, enseignants, diplômés, personnels non enseignants) ; l'autonomie universitaire ; la publicité des actes universitaires ; la liberté d'enseignement ; l'instauration de chaires libres (les étudiants pouvant choisir celle qu'ils souhaitent suivre) ; une éducation laïque et accessible à tous ; la recherche scientifique ; l'extension universitaire et l'engagement de l'institution envers la société. À cela s'est ajoutée, au milieu du xx^e siècle, la gratuité.

- ▶ à l'adoption d'une loi autorisant certains aspects de la marchandisation :
 - les études de troisième cycle payantes ;
 - la possibilité pour les universités de fournir des services payants à la communauté universitaire, aux entreprises ou au grand public ;
 - un système d'accréditation des diplômés visant à les aligner sur des standards internationaux.

Néanmoins, la résistance a été telle que, à partir de 2008, l'enseignement supérieur s'est consolidé comme un droit humain et un bien social : de nombreux programmes de troisième cycle sont restés gratuits (sous certaines conditions) et l'autonomie a été globalement préservée.

C'est précisément ce système que le gouvernement actuel entend démanteler, malgré une résistance massive. Ainsi le 23 avril 2024 a eu lieu la plus grande mobilisation de l'histoire du secteur universitaire pour exiger le financement de son fonctionnement. C'est pourquoi la stratégie actuelle de démantèlement se concentre sur les salaires des enseignants et du personnel non enseignant, qui ont perdu environ 55 % de leur pouvoir d'achat en deux ans ; c'est essentiel pour faire avancer, *de facto*, des processus plus larges de marchandisation.

De son côté, la production scientifique et technologique connaît un recul, principalement en raison du manque



de budget et de la privatisation de secteurs stratégiques – notamment le Service météorologique national, l'Institut national de technologie industrielle, l'Institut national de technologie agricole et la Commission nationale de l'énergie atomique. Le démantèlement des financements publics (*voir encadré ci-dessous*) pour la production de connaissances, en place depuis trente ans, affecte l'ensemble des domaines et des institutions. Seules ont été lancées des initiatives de financement mixte, impliquant la recherche de partenaires privés selon des critères de rentabilité.

FINANCEMENTS UNIVERSITAIRES

Au cours des trente dernières années les sources de financement public en Argentine se sont organisées de la manière suivante :

1. Des organismes décentralisés de science et technologie, financés par le Trésor national.
2. Des fonds spéciaux provenant de la Banque interaméricaine de développement et d'autres organismes financiers internationaux.
3. Des fonds autonomes des universités publiques.

“ La production scientifique et technologique connaît un recul, principalement en raison du manque de budget et de la privatisation de secteurs stratégiques. ”

Cette quasi-disparition du financement, notamment pour la recherche fondamentale, entraîne la discontinuité des projets et des équipes. Pour maintenir la production des connaissances, il faudra donc obtenir des financements externes ou orienter les recherches vers les besoins d'entreprises monopolistiques.

Ainsi, le projet gouvernemental vise à configurer un système scientifique public composé de travailleurs issus des secteurs les plus aisés – une élite capable de ne pas dépendre d'un salaire – et à ne maintenir que les équipes orientées vers des thèmes dominants financés par des entreprises ou des agences impérialistes.

Ce processus de marchandisation de la science vise à détruire l'autonomie scientifique et technologique du pays, renforçant ainsi la dépendance économique, idéologique et culturelle. Aujourd'hui, il n'existe aucun financement national pour produire des connaissances répondant aux besoins du peuple argentin.

LE SACAU COMME PROJET DE MARCHANDISATION

Le nom technique de la réforme en cours est SACAU⁽²⁾ (système argentin de crédits académiques universitaires). Créé avant le gouvernement Milei, en cohérence avec des intérêts impérialistes, il prend aujourd'hui une nouvelle impulsion.

Ce système introduit une unité appelée CRE⁽³⁾, équivalant à 25-30 heures de travail étudiant, qui devient l'élément structurant des programmes d'études. Officiellement présenté comme une réforme technique, le CRE constitue en réalité une transformation structurelle : il fragmente et quantifie les parcours en unités comparables et potentiellement commercialisables. La mise en œuvre est progressive jusqu'en 2027, condition pour la reconnaissance officielle des diplômes. Les universités adaptent déjà leurs programmes.

Il s'agit d'un approfondissement du processus de Bologne appliqué en Europe, qui a entraîné une dégradation des universités *via* une logique

entrepreneuriale et l'entrée directe des entreprises dans leur financement. Cela s'accompagne d'une précarisation massive du travail enseignant et d'une orientation vers le transfert de connaissances au secteur privé. Ce système réduit la durée des études, standardise les parcours et transforme l'éducation en marchandise. Il a déjà montré ses effets : dégradation de la formation et segmentation entre universités pour riches et pour pauvres.

CE QUI EST EN JEU

La question du système de crédits n'est pas technique mais profondément politique. Il s'agit de savoir si l'université publique sera ouverte à la marchandisation ou si cette démarche se heurtera à une résistance. Historiquement, l'université argentine et son mouvement étudiant ont été des espaces de lutte. Accepter une formation dégradée revient à accepter une université vidée pour la classe travailleuse.

Cependant, l'ampleur des attaques rend certains enjeux moins visibles.

« Aujourd'hui, la lutte universitaire se concentre sur les salaires, condition de survie du système. L'articulation avec les travailleurs scientifiques et la mobilisation étudiante restent en construction. »

Aujourd'hui, la lutte universitaire se concentre sur les salaires, condition de survie du système. L'articulation avec les travailleurs scientifiques et la mobilisation étudiante restent en construction. L'histoire n'est pas terminée. ■

*NURIA GINIGER est chercheuse et secrétaire générale du syndicat des travailleurs du Centre national scientifique et de recherche technique d'Argentine (Conicet). Elle est membre du Parti communiste argentin.

⁽¹⁾ EPC : Economía, Política, Sociedad. Voir <https://grupo-epc.com/informes/informe-de-evolucion-de-empleo-y-rrhh-del-sncti-enero-2026/>

⁽²⁾ Sistema Argentino de Créditos Académicos Universitarios.

⁽³⁾ CRE : Crédito de referencia del estudiante (« crédit de référence de l'étudiant »).

LE PAYSAGE FRANÇAIS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Depuis plusieurs décennies, les organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche font face à des attaques incessantes qui remettent en cause leurs missions fondamentales. Sous la contrainte de politiques libérales assumées, ces institutions se voient progressivement soumises à des impératifs de rentabilité, de compétitivité et de performance dans l'innovation.

PAR FRANÇOIS BONNAREL*

Là où le temps long, la coopération et la diffusion sociétale et sociale de la connaissance étaient les fondements de l'enseignement supérieur et de la recherche s'imposent désormais des logiques de marché et de financement ciblé. Cette dérive pose aujourd'hui une question essentielle : peut-on concilier

l'exigence de service public, et donc d'intérêt général de la recherche et de l'enseignement supérieur, avec les contraintes du modèle économique capitaliste ?

LA MONTÉE EN PUISSANCE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES SCIENTIFIQUES

Les établissements comme l'Institut national d'hygiène (INH, aujourd'hui INSERM)⁽¹⁾, l'Institut national de recherche agronomique (INRA, aujourd'hui INRAE⁽²⁾), l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)⁽³⁾ ont pour la plupart été créés dans les années d'après-guerre pour développer tel

ou tel aspect de la recherche spécialisée. Mais le caractère entièrement dédié à la recherche scientifique de ces établissements s'appuie sur le modèle du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), qui est pluridisciplinaire et couvre l'ensemble du champ des connaissances. Créé en 1939 dans la foulée de la politique scientifique du Front populaire et à l'instigation de Jean Perrin et Jean Zay, le CNRS est relancé à la Libération sous la direction du physicien communiste Frédéric Joliot-Curie, puis de son collaborateur et camarade Georges Tessier, jusqu'en 1950. Ces organismes divers sont aujourd'hui regroupés sous le statut ►

« Depuis 2023, dans un contexte d'austérité renforcée pour le service public, le rôle d'opérateur de recherche des organismes est clairement remis en cause. »

► d'établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST). Il convient aussi de rappeler que, toujours dans la même période, certains établissements publics à caractère industriel et commercial ont aussi développé une forte activité de recherche, comme le Commissariat à l'énergie atomique (CEA)⁽⁴⁾, le Centre national d'études spatiales (CNES)⁽⁵⁾

“ Les caractéristiques communes de ces établissements sont que leur activité est entièrement dédiée à la recherche et à sa diffusion et ils disposent d'un grand nombre de personnels permanents, qu'ils soient chercheurs ou ingénieurs ou techniciens. ”

ou l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)⁽⁶⁾. Ces derniers établissements, regroupés sous l'appellation courante d'*organismes nationaux de recherche*, comme les EPST, reçoivent un financement dans le cadre des mêmes programmes et actions proposés par la mission interministérielle Recherche et Enseignement supérieur (MIREs).

DE FORMIDABLES OUTILS PUBLICS

Les caractéristiques communes de ces établissements sont que leur activité est entièrement dédiée à la recherche et à sa diffusion, et ils disposent d'un grand nombre de personnels permanents, qu'ils soient chercheurs ou ingénieurs ou techniciens. Les chercheurs n'ont pas d'obligation statutaire d'enseignement, et les ingénieurs et techniciens sont recrutés sur leur seule aptitude à accompagner la recherche. Ce sont des caractéristiques qui les différencient des personnels des universités, pour lesquels les missions d'enseignement et de son accompagnement sont également essentielles. En 2023, les personnels de tous les EPST étaient au nombre de 56 500, contre 182 800 dans les universités. C'est dire le poids que représentent ces organismes dans la recherche publique nationale.

Depuis 1984, les personnels des EPST sont pour l'essentiel des fonctionnaires, grâce aux lois votées à partir des années 1980 sous l'égide d'Anicet Le Pors, ministre communiste de la Fonction publique.

À partir des années 1960, les synergies entre les organismes de recherche et les universités ont été développées. La grande majorité des laboratoires des organismes sont en fait des unités mixtes de recherche qui ont une université comme cotutelle. Ce type de laboratoire permet la fertilisation croisée des universités et des organismes en matière de recherche, d'enseignement et de recrutement.

LE LIBÉRALISME À L'ATTAQUE

Les politiques libérales ne se satisfont pas de ce système qui donne une grande indépendance aux chercheurs. Sont dans leur viseur : le caractère national des organismes de recherche, la qualité de chercheur permanent, les garanties du statut de fonctionnaire, l'autogouvernement de la recherche. En effet, pour les tenants des politiques libérales, la recherche doit servir avant tout l'innovation des entreprises ; pour eux, la compétitivité repose sur cette dernière et la recherche doit être mise au service du profit. Depuis fort longtemps, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de s'attaquer à l'indépendance des organismes de recherche et au statut des établissements et du personnel perçus comme des entraves à la mise sous tutelle de la recherche scientifique par le capital.

Dès les années 1970, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, l'indépendance du CNRS et sa gestion démocratique sont attaquées par le projet de « pilotage par l'aval » de la recherche scientifique. Néanmoins, le début de la présidence de François Mitterrand verra une relance de l'embauche dans les organismes sous la houlette du ministre Jean-Pierre Chevènement et la fonctionnarisation des personnels comme la création du statut d'EPST. Cette embellie sera de courte durée...

L'histoire des trente-cinq dernières années est émaillée d'attaques contre les organismes publics de recherche : restrictions budgétaires, suppressions de postes, remises en cause de la spécificité du statut de chercheur et d'organismes se sont succédé. On se souvient encore de l'épisode de 2004, quand le gouvernement avait tenté de transformer en CDD des centaines de recrutements statutaires, ce qui déclencha le mouvement Sauvez la recherche.

Les tentatives successives de réforme du CNRS ne sauraient être découplées de celles des universités, notamment depuis la loi relative aux libertés et responsabilités des universités, connue par l'abréviation LRU⁽⁷⁾, selon laquelle des universités-entreprises tournées vers les besoins des groupes capitalistes présents dans une région devraient

Université de Tarbes.





EHESS et ENS en manifestation le 10 février 2009.

être les véritables pilotes de la recherche comme de l'enseignement. Dans ce cas, les organismes deviendraient au mieux des agences de moyens au service d'une recherche universitaire elle-même vassalisée par le capital. Dans les années 2007-2009, dans un épisode qui culmina dans le grand mouvement des universités françaises contre les décrets d'application de la LRU, le CNRS a aussi échappé au pire grâce à la mobilisation de son personnel : il aurait dû être démembré en dix instituts quasi indépendants qui auraient perdu notamment leur capacité à pratiquer une véritable interdisciplinarité. Historique par son ampleur – pétitions, démissions collectives de directeurs de laboratoires du CNRS, manifestation nationale du 19 mars 2004 –, la mobilisation des chercheurs dans le cadre du collectif Sauveons la recherche n'est pas parvenue à enrayer le déclin de la recherche fondamentale en France.

UNE SITUATION DE PLUS EN PLUS DIFFICILE ET CONTRAINTE

Depuis lors, c'est par les restrictions de financement et l'intégration dans des politiques de site pilotées par des universités d'un nouveau type (Initiatives d'excellence [Idex] pour le financement ou établissements expérimentaux, comme les ComUE⁽⁶⁾, dérogeant au Code de l'éducation pour le côté structurel) que l'effort de vassalisation des organismes d'enseignement et de recherche s'est poursuivi.

Le financement des recherches et l'embauche de personnels (précaires, il va de soi) sont de plus en plus contraints par la dictature des appels à projets. Pendant ce temps, le financement récurrent des laboratoires

et le nombre de postes de fonctionnaires ne cessent de baisser. Ainsi, de 2017 à 2024, le CNRS a perdu près de 800 fonctionnaires, parmi lesquels plus de 500 chercheurs. Des baisses comparables sont notables dans les autres EPST.

Avec la loi de programmation de la recherche de 2020, les attaques contre les organismes, comme d'ailleurs contre les universités, se sont accélérées. Les subventions de service public couvrent de moins en moins les besoins. Les déficits deviennent récurrents tandis que les embauches chutent ou stagnent. On assiste à une multiplication des personnels en statut précaires.

Depuis 2023, dans un contexte d'austérité renforcée pour le service public, le rôle d'opérateur de recherche des organismes est clairement remis en cause. Les gouvernements qui se sont succédé, et Emmanuel Macron lui-même, ne parlent plus d'*agences de moyens*, dont la perspective destructrice était trop visible, mais d'*agences de programmes*, chargées de coordonner des projets de recherche d'ampleur nationale asso-

“ Les organismes deviendraient au mieux des agences de moyens au service d'une recherche universitaire elle-même vassalisée par le capital. ”

ciant de très nombreux laboratoires français. Dans le même temps, les directions d'organismes, aux ordres du gouvernement, décident plus ou moins brutalement de se désengager de nombreuses unités de recherche. On se souvient du projet avorté de *keylabs*⁽⁹⁾ porté par le président du CNRS au début de 2025, prélude à une volonté de démantèlement du CNRS sous couvert de transformation en « agence de programmes ». Mais ce choix de désengagement progressif persiste aujourd'hui dans un contexte où Bercy vient encore d'imposer une baisse de 20 millions d'euros sur les dépenses du CNRS, affectant ainsi directement les crédits récurrents des laboratoires.

Pour les communistes, *a contrario*, une relance massive de l'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche publics est à l'ordre du jour pour développer les connaissances et diffuser ses résultats et ses méthodes dans la jeunesse et toute la société. Cette relance doit bénéficier à la fois aux universités et aux organismes de recherche publics pour renouveler la fertilisation croisée de ces deux piliers du service public de la connaissance, pour servir le bien commun en lieu et place du capital. ■

*FRANÇOIS BONNAREL est ingénieur de recherche retraité du CNRS. Militant communiste, il a siégé pour le SNTRS-CGT au conseil scientifique du CNRS.

(1) L'INH, créé en 1941 et réformé en 1946, devient en 1964 l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

(2) L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) a été créé en 2020 par la fusion de l'Institut national de recherche agronomique (INRA, créé en 1946) avec l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA, créé en 2012).

(3) L'INRIA a été créé en 1967 dans le cadre du plan calcul lancé en 1966 par Charles de Gaulle.

(4) Aujourd'hui Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives. Créé en 1945, il sera administré par Frédéric Joliot-Curie.

(5) Créé en 1961 par Charles de Gaulle.

(6) Créé en 1984 par la fusion du Centre national pour l'exploitation des océans (Cnexo, 1967) et de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM, 1953).

(7) Loi de 2007, dite également loi Pécresse. (Voir www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00000824315.)

(8) Communauté d'universités et établissements créés dans le cadre de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. (Voir www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000027735009/.)

(9) Laboratoires de référence (CNRS KeyLab) que le président du CNRS entendait valoriser au détriment de tous les autres, avec une réduction d'un facteur 4 du nombre d'unités de recherche soutenues par le CNRS. (Voir <https://roguessr.fr/comprendre-la-reforme-des-keylabs>.)

COMPRENDRE LA DÉGRADATION DU LIEN RECHERCHE-INDUSTRIE

Au moment où, en France, les financements de la recherche publique sont au plus bas, il s'agit de résumer les grandes tendances de l'articulation entre la recherche et l'industrie sur une période de quarante-cinq ans, et d'en analyser les mécanismes de financements et les conséquences qui en découlent.

PAR SYLVAIN DELAITRE*

Depuis quelques décennies, les entreprises ont tendance à mettre en œuvre des politiques financières à très court terme plutôt que des politiques industrielles de filières (de bout en bout). De ce fait, la recherche est perçue comme une charge qu'il faut réduire au minimum ou comme un investissement à rentabiliser rapidement, et non comme un investissement de moyen ou long terme.

LE DOMAINE ÉTUDE

Le domaine retenu concerne les grandes entreprises, les grands groupes et les principales agences de recherche, en France et en Europe. Cette analyse se concentre essentiellement sur les domaines des télécoms, de l'aéronautique, du spatial, de la défense, de la sécurité, du multimédia et de l'informatique. On notera cependant que les grosses PME d'informatique ne produisent pratiquement rien pour le militaire alors que les grands groupes de défense en ont besoin. Cela peut s'expliquer par un niveau de commandes insuffisant, qui au final se traduit par des investissements majoritairement civils. De leur côté, Thales et Airbus ont très tôt (vers 1996-1999) réalisé la privatisation et la concentration, partielle, de l'industrie de défense de l'Europe occidentale pour l'aéronautique, le spatial et l'électronique. S'agissant des organismes de recherche publique français, l'INRIA, le CNES, l'ONERA, l'AID ainsi que le CEA-LETI ont été plus spécifiquement ciblés. Aujourd'hui, pour ces organismes, on ne peut que constater la



baisse des financements publics récurrents, la dévaluation des appels à projets, l'asservissement vis-à-vis des industriels avec le développement d'une recherche de court terme.

CRITIQUE DE LA DUALITÉ ET DE LA DIVERSIFICATION

La science est complètement duale lorsqu'elle est « fondamentale », mais lorsqu'elle devient appliquée la question de la finalisation détermine de plus en plus fortement le domaine d'étude; les contraintes de l'utilisateur final entrent en jeu. Ainsi, un administrateur CGT au CA de Thomson-CSF se souvient de l'affirmation des directeurs de la société, à savoir qu'« *un électron n'est ni civil ni militaire* », ce à quoi il répondait : « *Certes l'électron n'est ni civil ni militaire, mais la façon dont on le gère est bien civile ou militaire...* »

Dans le cas d'applications militaires, la dualité disparaît, et les études mêmes ne sont ni publiques ni par-

La recherche est perçue comme une charge qu'il faut réduire au minimum ou comme un investissement à rentabiliser rapidement.

tagées; c'est une forme de stérilisation de la recherche. En 1980, le groupe Thomson (Thomson-CSF et Thomson Grand Public) possédait deux labos de recherche : le laboratoire central de recherche (LCR), à Orsay, avec 450 personnes et le laboratoire d'électronique de Rennes (LER) avec 300 personnes. Le site d'Orsay a compté jusqu'à 1 400 personnes, car en plus du LCR, des divisions y pratiquaient leurs développements sur les composants spécifiques intéressant les hyperfréquences, l'échographie, la téléphonie... Pour ne parler que du LCR, il y avait une dizaine de départements, allant de l'informatique au médical, en passant par la chimie,

« La science est complètement duale lorsqu'elle est « fondamentale », mais lorsqu'elle devient appliquée la question de la finalisation détermine de plus en plus fortement le domaine d'étude. »

le traitement du signal, l'optique, les composants électroniques, etc. Cette concentration transverse de disciplines et de savoir-faire a permis de très fortes synergies entre domaines de recherche, avec des effets d'échelle et une forte inventivité avec des développements importants, notamment le scanner, le disque optique numérique, les composants quantiques, la cryptographie.

Aujourd'hui, la situation est complètement différente. La forte baisse des financements, à partir de 1990, a induit la suppression de domaines entiers de recherches (composants, téléphonie...). Le LER a disparu, le LCR est devenu le TRT de Palaiseau, mais avec seulement 200 chercheurs, en incluant l'UMR CNRS hébergée; des départements entiers ont été supprimés; la recherche s'est fortement concentrée sur les applications défense, aéronautique et sécurité. Cette réduction n'était pas inéluctable, pour preuve la création de la direction des Domaines nouveaux au LCR en 1992, afin de développer face à la baisse des subventions militaires une stratégie de diversification, de réorientation vers le civil pour répondre aux besoins sociaux. Cela ne s'est pas limité aux laboratoires d'Orsay; en effet, des divisions ont également développé des projets alternatifs, comme Brest sur les sonars avec des applications à la

“ En 1981, des nationalisations sont réalisées, mais sans véritable contrôle démocratique et sans réelle programmation et avec un rôle de l'État trop souvent purement capitaliste. ”

pêche ou à la détection des conteurs égarés en mer, ou les études sur les radars anticollisions automobiles. Il faut évidemment mentionner l'expérience de Cap Handi, dans laquelle les ingénieures et techniciens du groupe ont tenté de transférer les technologies militaires vers le monde du handicap.

ÉVOLUTION DES GRANDES MODALITÉS DE FINANCEMENT

Il y a eu entre 1960 et 1975 les plans quinquennaux lancés par de Gaulle, à savoir le plan Atome, le plan Calcul

et le plan Électronique (composants). Mais dès 1973 cela est remis en cause par Pompidou et le capitalisme financier, avec de grandes concentrations capitalistiques. En 1981, des nationalisations sont réalisées, mais sans véritable contrôle démocratique et sans réelle programmation et avec un rôle de l'État trop souvent purement capitaliste. La nationalisation de 1982 a, dans un premier temps, sauvé l'industrie française des composants (voir l'annexe 2 du rapport Dolle⁽¹⁾), avant de sombrer dans une stratégie industrielle très capitaliste, ce qui n'était pas écrit d'avance. Ainsi, le plan Composants, qui a pris la suite du plan Calcul, s'est structuré autour du programme d'augmentation de capital par exercice d'options (PACEO) jusqu'en 1992, sur la base de financements publics du ministère des Finances, de l'Industrie et du Commerce (l'Anvar y joua un rôle) et de la Direction générale de l'armement (DGA).

Et des données importantes s'échelonnent depuis.

En 1986, reprivatisation, sauf pour une partie de l'aéronautique et de la défense-sécurité; séparation de la téléphonie de la partie militaire des télécoms (fin de cette dualité). En 1989, c'est la chute du mur de Berlin. En 1991, arrêt complet des financements publics pour les composants électroniques en France; naissance de l'industrie sans usine (Alcatel) et début de l'externalisation massive des productions.

Vers 1992, le laboratoire UMR CNRS-Thomson d'Orsay est créé, qui hébergera Albert Fert, futur prix Nobel pour ses travaux sur la spintronique. Puis, à partir de 1995, viendra l'appel d'offres France et Europe avec le programme-cadre pour la recherche et le développement (PCRD), avec notamment les programmes Eureka sur les composants et JESSI sur la microélectronique et la télévision. En 1996, on observe une privatisation quasi totale des industries d'armement et de défense. À partir de 2000, les financements seront accordés par l'Agence nationale de la recherche (ANR), conduisant à un émiettement généralisé des financements. C'est le début de la précarisation des laboratoires et des chercheurs du public. En 1996, le gouvernement Juppé

tente de vendre l'ensemble du groupe Thomson au tandem Lagardère (pour la partie défense) et Daewoo (pour la partie multimédia, au franc symbolique!). Cela fut évité grâce à une forte mobilisation syndicale, populaire et médiatique, amenant le Conseil d'État à suspendre l'opération. Mais en 1999 Thomson sera découpée en deux entités : Thomson-CSF, qui deviendra Thales, et Thomson Multimédia. Cette dernière sera vendue par Thierry Breton et Denis Ranque au groupe chinois TCL, qui mettra alors la main sur les brevets MPEG (compression vidéo numérique).

À partir de 1998, les grands groupes (Alcatel, Thales...) cessent de faire des gros investissements dans les salles blanches, les équipements lourds ou les laboratoires.

En 2000, on note le début de l'externalisation d'une partie des études, en commençant par l'ingénierie logicielle, vers l'Espagne, puis la Roumanie et l'Inde. C'est également le début des coopérations internationales avec des groupes ou universités privées : Thales renforce son pôle de Singapour.

En 2007, le groupe Thales prend le contrôle sur les activités marines de la Direction des constructions navales (la DCN qui devient DCNS). L'entreprise prendra le nom de Naval Group en 2017.

ÉCHEC DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE LISBONNE

L'engagement d'atteindre les 3 % du PIB (1 % secteur public, 2 % secteur privé) en matière d'effort de recherche à l'horizon 2010 n'a pas été respecté par la France. Même aujourd'hui, plus de quinze ans après, la France, pays scientifique historiquement reconnu, se situe à la moyenne des pays de l'Union européenne (2,11 %). La recherche publique est en grande difficulté. Le secteur souffre d'un sous-investissement chronique, stagnant autour de 0,8 % du PIB depuis des décennies. Du côté du secteur privé, le constat n'est guère plus encourageant; la France peine à transformer ses avancées scientifiques en innovations technologiques, et les investissements privés en R&D demeurent insuffisants. Résultat : l'effort d'investissement « en propre » des entreprises, hors aides publiques, ►

► stagne autour de 1,1 % du PIB depuis plus de dix ans. C'est loin de l'objectif européen des 2 % du PIB, en dépit des politiques publiques d'incitation, onéreuses, dont l'efficacité sociale et économique est de plus en plus interrogée. Aujourd'hui, le crédit d'impôt recherche, dispositif de très loin le plus important, dépasse les 7 milliards d'euros, soit 0,3 % du PIB, pour un effet de levier très marginal. Il est accaparé en très grande partie par les grands groupes, qui s'en servent pour accroître leur marge de profits⁽²⁾.

“ Le doctorat est dévalué dans notre pays et l'attractivité de la formation, bien qu'essentielle pour la recherche, est en berne. ”

En 2020, malgré les promesses de transition énergétique, Thales et Naval Group abandonnent les travaux sur le développement des hydroliennes (production d'électricité utilisant l'énergie cinétique des courants marins) parce que « *les résultats financiers ne sont pas à la hauteur* ».

Le conseil d'administration de ST Microelectronics – société issue de la fusion des activités processeurs de Thomson et d'Electronic, en 1989 – refuse de faire des investissements en 2021 malgré des résultats records, car il choisit d'augmenter les dividendes. Le résultat en est que, ST Microelectronics a décroché de la course aux processeurs.

ÉVOLUTIONS DU COÛT DU CAPITAL ENTRE 1980 ET 2022

En 1980, la moyenne des activités industrielles tourne autour de 2 % de rentabilité, et le groupe accepte les pertes dans les branches « stratégiques ». Une rentabilité à 5 % est suspecte (situation de monopole exclusif ou usine sans investissements...) et est considérée comme abusive.

En 1998, Thales, récemment privatisé, annonce l'objectif de 10 % dans toutes ses activités, les domaines « non rentables » seront cédés ou vendus. En 2022, le groupe exige 20 % de rentabilité pour toutes ses branches, d'où centralisation sur les activités strictement militaires : sécurité, aéronautique et spatial.

Cette évolution très remarquable s'est traduite par l'abandon de domaines de recherche et d'industrie entiers (médical, télécoms civiles, informatique, multimédias...) et par une baisse de la R&D, notamment sur la partie composants électroniques.

SITUATION DES INGÉNIEURS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS

La politique des ressources humaines en Y de Thales – on y est soit manager, soit expert – ne laisse que très peu de place pour les vrais experts : peu de directions techniques, peu de postes en technologies. Ce type de métier n'est pas du tout valorisé.

Le doctorat est dévalué dans notre pays et l'attractivité de la formation, bien qu'essentielle pour la recherche, est en berne. La loi relative à la recherche et à l'enseignement supérieur, dite loi Fioraso, de 2013, l'arrêté du 25 mai 2016 (modifié en 2021), la loi de programmation de la recherche de 2020 n'ont pas du tout pris la mesure des actions nécessaires pour restaurer la place du doctorat. Qui mieux que les docteurs pour démontrer aux dirigeants d'entreprises que cet effort est à la fois nécessaire et rentable ? Il faut instaurer des conditions favorables à leur intégration au sein des entreprises, notamment des PME-PMI, sans recourir à la précarité.

(Pour compléter l'analyse sur le financement *via* les bourses Cifre et de l'ANTR, le lecteur est invité à consulter l'article de Florence Hellec intitulé « Le rapport au terrain dans la thèse Cifre »⁽³⁾.)

Les choix d'externalisation massive de productions ont également eu un effet direct sur des métiers de chercheurs qui, sans soutien d'une filière industrielle, ont disparu : les effectifs des experts en hyperfréquences et télécoms ont fondu, et les écoles d'ingénieurs ont pratiquement supprimé ces filières d'études

CONCLUSION

Issue d'une volonté de programmation industrielle dans les années 1960, notre outil de production, qui répondait encore largement aux besoins sociaux en 1980 (imagerie médicale, pharmacie, informatique, téléphonie, électroménager, sécurité...), s'est

progressivement effondré à partir de 1980, à cause :

- de critères de plus en plus exorbitants de rentabilité financière, ce qui a conduit à l'externalisation massive de nos productions, aux pertes de souverainetés industrielles (téléphonie, santé, technologies critiques...) et à la réduction très forte de la recherche privée ;

- de la privatisation et de la militarisation des activités industrielles restantes. Cela a débouché sur la perte de dualité, l'appauvrissement des savoir-faire et la stérilisation des recherches (non diffusables, non partageables), avec une quasi-disparition des grands programmes scientifiques, si on exclut le militaire ; en tout cas largement sous le seuil critique d'efficacité d'une recherche au service de tous.

En face de cette conclusion, il nous faut développer des propositions telles que :

- des contrôles stricts de l'utilisation des fonds publics et du transfert des ressources de la recherche publique vers les entreprises privées sans contraintes et sans retours ;

- une obligation de création d'emplois (obligation de résultat), en concertation avec les élus de terrain ;

- la création de centres de prototypes rapides pour le développement de projets répondants à des besoins sociaux prioritaires (imagerie médicale, protection des données personnelles, souveraineté numérique de bout en bout...). ■

*SYLVAIN DELAITRE est ingénieur de recherche, membre du collectif confédéral Recherche CGT.

⁽¹⁾ Rapport établi à la demande de la CGT du groupe Thomson, pour analyser la politique de R&D dans le groupe, mars 1994, archives du syndicat CGT Thales.

⁽²⁾ <https://www.financeinnovation.fr/2024/12/20/plf-2025-que-dit-le-rapport-de-la-commission-des-finances-de-l-assemblee-nationale-sur-le-credit-dimpot-recherche-cifre/>

et <https://www.ccomptes.fr/fr/plateformes-citoyennes/plateforme-evaluations-politique-publique/explorer-evaluations/renforcer>.

⁽³⁾ <https://shs.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2014-1-page-101?lang=fr>.

L'IA ET LA VALIDATION SCIENTIFIQUE : DES OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN

L'intégration de l'IA générative transforme en profondeur la manière dont la recherche est produite, évaluée et diffusée. Pour y voir clair, il faut partir d'un constat : les fragilités du système précèdent largement l'essor de l'IA, et les solutions pour y faire face dépassent la simple adaptation technique.

PAR HUGO POMPOGNAC,
FABRICE RASTELLO ET
CHRISTOPHE GUILLON*

L'IA S'INTÈGRE RAPIDEMENT DANS LES PRATIQUES

Les données disponibles permettent de mesurer l'ampleur du changement. Environ 20 % des évaluations soumises à l'ICLR (International Conference on Learning Representation) et 12 % de celles soumises à *Nature Communications* présentent des signes de rédaction assistée par IA, une progression quasi nulle avant 2022, rapide ensuite⁽¹⁾. Dans la littérature médicale et biologique, une analyse portant sur plus de 127 000 articles publiés en 2023-2024 détecte dans près de 30 % d'entre eux les marqueurs lexicaux caractéristiques des grands modèles de langage⁽²⁾.

La revue systématique de Zouhaier Slimi identifie l'intégrité et la confiance comme les principales préoccupations académiques face à ces évolutions⁽³⁾. Ces préoccupations sont fondées, et elles mènent à une question plus profonde : pourquoi la pratique s'est-elle répandue si vite ? La délégation aux grands modèles de langage répond à une contrainte réelle : délais courts, évaluateurs sursollicités, travail d'évaluation peu valorisé et non rémunéré. Mais le résultat est que l'évaluation par les pairs change de nature, sans que ses acteurs en maîtrisent les termes.

LE PEER REVIEW, UNE INSTITUTION PLUS QUE TECHNIQUE

Le *peer review* est souvent réduit à un filtre de qualité. En fait, il est d'abord le mécanisme par lequel la communauté scientifique s'auto-gouverne et structure la connaissance : fixation de normes, arbitrage de



controverses, légitimité du savoir. Il conditionne aussi les carrières : h-index (indice de Hirsch), facteur d'impact, nombre de publications servent de « proxies » pour évaluer à la fois les travaux et les chercheurs eux-mêmes, une ambiguïté que la rédaction assistée par IA accentue en gonflant artificiellement ces indicateurs. Publier dans telle revue plutôt que dans telle autre n'est pas un geste neutre, c'est une manière d'accumuler de la reconnaissance dans un espace social structuré. L'impact de l'IA dans le processus de production et d'évaluation scientifique est donc une question de gouvernance.

Centre de données de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), en Suisse.

Le processus repose sur la responsabilité scientifique. La philosophe des sciences Inkeri Koskinen rappelle que la science est faite de relations de confiance entre agents responsables⁽⁴⁾. Un relecteur humain peut être interrogé, invité à justifier ses positions, récusé en cas de conflit d'intérêts ; un modèle de langage ne remplit pas ces fonctions, au sens où il n'est pas *comptable* du texte qu'il génère. Lorsque les systèmes d'assistance restent des boîtes noires propriétaires aux biais peu documentés, l'ambiguïté et le déficit de responsabilité sont encore plus problématiques. Dès lors que la production peut être déléguée mais que la responsabilité ne le peut pas, le centre de gravité institutionnel se déplace : comme le pointent Simon Chesterman et Hui-Chieh Loy, les universités sont amenées à se repositionner sur la « curation » des connaissances ►

“ Publier dans telle revue plutôt que dans telle autre n'est pas un geste neutre, c'est une manière d'accumuler de la reconnaissance dans un espace social structuré. ”

► plutôt que sur leur seule production⁽⁶⁾. Pourtant contrairement au *peer review* humain, variable et peu reproductible, l'évaluation automatisée peut garantir constance et traçabilité. La littérature distingue ainsi la responsabilité morale, qui reste humaine, d'une responsabilité procédurale fondée sur la traçabilité et l'*auditabilité* des décisions automatisées⁽⁶⁾. Aussi ce repositionnement révèle-t-il en creux une fragilité structurelle : le dernier filtre humain de la chaîne de plus en plus automatisée qu'est le *peer review* se retrouve aujourd'hui en goulet d'étranglement. Or, si cette capacité de contrôle ne suit pas le rythme de la production dopée par l'IA, l'édifice scientifique risque tout simplement de s'effondrer. Il s'agit donc moins d'identifier une cause technique de la crise, que de faciliter et de valoriser le travail d'évaluation.

DES TENSIONS PRÉEXISTANTES QUE L'IA AMPLIFIE

De fait, plusieurs des tensions que l'on attribue à l'IA s'inscrivent dans le temps long de la vie scientifique. La difficulté à reproduire les résultats publiés dans des revues de premier rang a été documentée dès le début des années 2010, dans des domaines aussi différents que la psychologie sociale, la médecine clinique ou l'économie comportementale⁽⁷⁾. Les incitations liées au *publish-or-perish* précèdent également l'essor de l'IA. La mondialisation des classements universitaires, au premier rang desquels le classement de Shanghai, a conduit les établissements à évaluer leurs chercheurs sur des métriques quantitatives, illustrant la loi de Goodhart, selon laquelle quand une mesure devient un objectif, elle cesse d'être un bon indicateur⁽⁸⁾. Les éditeurs commerciaux ont amplifié ce mouvement *via* le label de prestige et les citations coercitives, par les-

“ La mondialisation des classements universitaires, au premier rang desquels le classement de Shanghai, a conduit les établissements à évaluer leurs chercheurs sur des métriques quantitatives. ”

quelles éditeurs et auteurs s'incitent mutuellement à citer les articles de la revue cible⁽⁹⁾. La numérisation et l'indexation des références ont automatisé ces mécanismes à grande échelle. L'IA les renforce encore : les chercheurs qui y recourent publient davantage et sont plus cités, mais la diversité thématique de la science diminue de 4,63 % et la collaboration entre chercheurs de 22 %⁽¹⁰⁾. Un risque plus profond s'y ajoute : entraînés sur des publications passées, les modèles tendent à verrouiller les paradigmes dominants et à manquer les ruptures qui déplacent les frontières du savoir⁽¹¹⁾.

La concentration du secteur éditorial entre quelques grands groupes, comme Elsevier, Springer ou Wiley, est un autre facteur aggravant. Ces groupes dégagent des marges élevées en s'appuyant sur le travail non rémunéré des évaluateurs et en facturant aux institutions publiques l'accès à des travaux qu'elles ont elles-mêmes financés.

Des dispositifs existent pourtant pour corriger ces dérives.

DES PISTES CONCRÈTES DÉJÀ À L'ŒUVRE

Plusieurs innovations en matière d'évaluation montrent qu'il est possible d'encadrer l'usage de l'IA et que celle-ci peut même jouer un rôle positif.

Les *Registered Reports* s'attaquent directement au biais de publication. Les chercheurs soumettent leur protocole avant de collecter les données ; la revue s'engage à publier les résultats, quels qu'ils soient. C'est la rigueur méthodologique qui est évaluée, non le résultat. Plus de 300 revues ont adopté ce format, qui est aussi moins directement fragilisé par l'arrivée de l'IA : si un modèle de langage peut générer la trame d'un article ou d'une revue, il aura davantage de difficultés à concevoir et, surtout, à mettre en œuvre un protocole expérimental valide, par définition multidimensionnel, engageant d'autres aspects

du travail scientifique que la production de texte.

L'*open peer review* rend les évaluations publiques. Les relecteurs peuvent signer ou rester anonymes, mais leurs arguments sont accessibles à la communauté, ce qui crée une incitation à la qualité et à la transparence concernant l'assistance IA pour l'évaluation de la recherche. Le mouvement est porté en premier lieu par la médecine et les sciences de la santé. La revue *Nature* a adopté cette contrainte en 2025.

La **culture de la réplication** valorise la solidité des résultats. Des journaux dédiés (*ReScience*, *Replication Studies*) se développent. En informatique, les grandes conférences rendent obligatoire la soumission du code et des données. L'IA et les systèmes automatiques peuvent y jouer un rôle utile, dans le prolongement de ce que fait déjà Statcheck, un paquet R qui détecte automatiquement les incohérences dans les résultats statistiques rapportés⁽¹²⁾.

Le **diamond open access** propose un modèle où ni les lecteurs ni les auteurs ne paient, les revues étant gérées par des institutions publiques ou des sociétés savantes. Des plates-formes comme Épisciences ou Peer Community In (PCI) en démontrent la viabilité. Des outils d'IA *open source* pourraient aider ces structures à traiter des volumes de soumissions importants, sans reproduire le modèle économique des grands éditeurs.

Une **autre évaluation des chercheurs** impliquerait de déclarer l'usage de l'IA pour l'évaluer de manière transparente, interdire ou encadrer fermement les métriques automatisées (h-index, facteur d'impact), évaluer sur dossiers qualitatifs limités, intégrer les missions non publiables dans l'évaluation (pédagogie, transfert) et préserver des espaces protégés pour la recherche exploratoire.

CE QUE CELA SUPPOSE

Ces évolutions supposent un changement de logique : financer, et valoriser, le travail d'évaluation plutôt que de le laisser reposer sur le bénévolat ; réviser les critères d'évaluation des chercheurs pour sortir des critères exclusivement quantitatifs ; adapter les politiques d'accès aux publications financées sur fonds publics. La question

“ La concentration du secteur éditorial entre quelques grands groupes, comme Elsevier, Springer ou Wiley, est un autre facteur aggravant. Ces groupes dégagent des marges élevées en s'appuyant sur le travail non rémunéré des évaluateurs et en facturant aux institutions publiques l'accès à des travaux qu'elles ont elles-mêmes financés. ”



“ La question de l'autogouvernance des communautés scientifiques est centrale : qui contrôle les infrastructures de la production et de la validation du savoir ? les communautés elles-mêmes ou des acteurs externes qui poursuivent des objectifs tournés essentiellement vers le profit ? ”

de l'autogouvernance des communautés scientifiques est donc centrale : qui contrôle les infrastructures de la production et de la validation du savoir ? les communautés elles-mêmes ou des acteurs externes qui, comme les grands monopoles de l'édition scientifique, poursuivent des objectifs tournés essentiellement vers le profit ?

L'enjeu est le même pour l'IA. Des systèmes propriétaires intégrés sans

transparence posent les mêmes problèmes que la concentration éditoriale, en plus de compliquer l'interprétabilité et la reproductibilité des résultats lorsque le fournisseur change de modèle, et de fragiliser la confiance entre les acteurs scientifiques. Au contraire, des modèles ouverts, entraînés sur des données accessibles, peuvent servir à détecter des anomalies, vérifier des données, gérer des volumes croissants, à condition d'être déployés comme outils transparents au service de la communauté plutôt que comme substituts opaques au jugement humain.

Cette logique de communs scientifiques est nécessaire, mais ne suffit pas ; il faut encore poser la question de la gouvernance et de la politique scientifique en tant que telles. L'enjeu est de garantir l'équilibre entre *explo-*

ration (trajectoires risquées, ruptures paradigmatiques) et *exploitation* des résultats de la recherche (progression incrémentale, transfert). Les systèmes d'évaluation automatisés tendent à favoriser le second volet, pénalisant les chercheurs dont la trajectoire s'écarte des paradigmes établis. Pour introduire de la structure et agréger les efforts collectifs autour d'une vision, l'humain est incontournable... et l'IA, utilisée de manière transparente, devient un point d'appui plutôt qu'une menace. ■

*HUGO POMPOUGNAC est chercheur en informatique et président d'Espaces Marx.

FABRICE RASTELLO est directeur de recherche, responsable du groupe de recherche CORSE de l'INRIA de Grenoble.

CHRISTOPHE GUILLON est ingénieur de recherche au CNRS, UMR 5086, université de Lyon.

(1) Siyuan Shen et Kai Wang, « Detecting AI-Generated Content in Academic Peer Reviews », arXiv, 2026 – <https://arxiv.org/pdf/2602.00319>.

(2) Gwinyai Masukume, « The Impact of AI on Scientific Literature: A Surge in AI-Associated Words in Academic and Biomedical Writing », medRxiv, 2024 – <https://www.medrxiv.org/content/10.1101/2024.05.31.24308296v1.full.pdf>.

(3) Zouhayer Slimi, « A systematic critical review of generative AI's impact on authorship, pedagogy, and integrity (2023-2025) », Frontiers in Education, 2026 – <https://www.frontiersin.org/journals/education/articles/10.3389/feduc.2026.1769680/full>.

(4) Inkeri Koskinen, « We Have No Satisfactory Social Epistemology of AI-Based Science », Social Epistemology, 2024 – <https://www.tandfonline.com/doi/epdf/10.1080/02691728.2023.2286253>.

(5) Simon Chesterman et Loy Hui Chieh, « Research Integrity and Academic Authority in the Age of Artificial Intelligence: From Discovery to Curation? », arXiv, 2026. – <https://arxiv.org/pdf/2601.05574>.

(6) Virginia Dignum, *Responsible Artificial Intelligence*, Springer, 2019 – <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-030-30371-6>.

(7) Monya Baker, « 1,500 scientists lift the lid on reproducibility », Nature (2016) 533, p. 452-454.

(8) Lokman I. Meho, « Gaming the Metrics? Bibliometric Anomalies and the Integrity Crisis in Global University Rankings », arXiv, 2025 – <https://arxiv.org/pdf/2505.06448>.

(9) Colin A. Chapman et al., « Games academics play and their consequences », *Proceedings of the Royal Society B*, 286, 2019 – <https://royalsocietypublishing.org/rspb/article/286/1916/20192047/54585/Games-academics-play-and-their-consequences-how>.

(10) Qianyue Hao, Fengli Xu, Yong Li et James Evans, « Artificial Intelligence Tools Expand Scientists' Impact but Contract Science's Focus », Nature (2026) 649, p. 1237-1243.

(11) Thomas S. Kuhn, *la Structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, 1970.

L'image du numéro

Lever de Terre sur l'horizon de la Lune

Photographie prise le 6 avril 2026 par l'équipage de la mission Artemis 2.

C'est un genre d'image que l'on n'avait pas revu depuis plus de cinquante ans, avec le programme Apollo. Les hommes sont de retour en orbite lunaire, et cette fois-ci pour de bon. Le projet états-unien est bien de se poser sur la Lune d'ici à 2029 pour établir un habitat permanent à vocation scientifique et internationale, sauf que ces affirmations sont fausses. Il paraît de plus en plus improbable que les États-Uniens tiennent leur calendrier, à cause des retards des fournisseurs comme SpaceX, de la réduction des budgets et d'une gestion de la NASA chaotique sous l'administration Trump. L'habitat permanent est encore sur le papier, les conditions lunaires sont extrêmement difficiles et la faisabilité n'est pas démontrée.

Les accords Artemis, signés par 61 pays, rassemblent surtout des pays de la sphère d'influence états-unienne, Canada, Europe, Amérique latine en tête, délaissant donc les trois quarts de l'humanité. Ces accords mettent la science au second plan : la conquête et l'exploitation de l'eau du pôle Sud de la Lune pour des missions ultérieures sont les motivations principales du programme actuel.

Cela dit, l'image est bien trop belle pour ne pas s'émerveiller du génie humain, qui serait bien mieux employé s'il était mis au service de tous au nom de la paix et de la connaissance au lieu d'obéir aux ressorts idéologiques, géopolitiques et extractivistes qui conditionnent aujourd'hui l'action de la NASA.



■ ÉCHECS

Planifier aux échecs dans les pas de l'école soviétique.

« À tout ce que nous connaissons par le troisième genre de connaissance (la science intuitive) nous prenons plaisir. » SPINOZA, *Éthique*

La noblesse pour toutes et tous !

Dans cet article, je veux évoquer ce qui me semble être l'attrait principal des échecs, le sel du jeu des rois et du roi des jeux : le sentiment grisant de pouvoir prendre des décisions intuitives justes !

PAR TAYLAN COSKUN*

Voici quelques items qui viennent à l'esprit quand on pense au style de jeu intuitif que chacun voudrait maîtriser :

– d'abord pouvoir décider en un coup d'œil des meilleurs coups et jouer avec assurance, sans avoir besoin de faire de longs calculs ;

– deviner aisément les plans et les intentions les mieux cachées de l'adversaire ;

– sentir d'instinct la position harmonieuse que les pièces doivent occuper sur l'échiquier ;

– sacrifier des pièces précieuses avec générosité et superbe pour des victoires brillantes ;

– voir avec un regard d'aigle le cours futur de la partie pour le moment invisible à notre pauvre adversaire, trop occupé à essayer de calculer péniblement des coups qui ne méritent même pas notre attention.

Ce style de jeu est particulièrement apprécié. C'est la marque de fabrique des plus grands : Capablanca, Petrosian, Smyslov, Tal, Karpov, Carlsen... Ces aristocrates du jeu qui donnent l'impression de détenir un don inné et des facilités naturelles alors que le commun des mortels s'échine à calculer coup après coup, pour espérer gagner des parties. Le troisième champion du monde, Capablanca, disait : « Je ne considère qu'un seul coup et c'est en général le bon. »

Mais le talent inné a aussi un côté sombre, celui-là même qui a toujours joué de mauvais tours aux aristocrates : la paresse corrosive. Le même Capablanca,

que sa supériorité avait rendu quelque peu indolent, a ainsi perdu son titre contre le Russe Alekhine. Ce dernier avait patiemment étudié pendant des années les parties du génial Cubain et au cours de leur match avait réussi exploiter ses faiblesses, minimes, pour mettre fin à son règne rayonnant de six ans. Ensuite, il a eu l'idée prudente et mesquine d'éviter de lui accorder un match revanche.

Pour un admirateur de Capablanca, c'est une histoire terriblement injuste. Cependant, elle illustre la morale bourgeoise bien connue de la fable *la Cigale et la Fourmi*.

Heureusement l'école soviétique a proposé un renversement dialectique de cette opposition tranchée entre intuition et calcul, talent et travail, noblesse et bourgeoisie, en ce sens que son enseignement principal, en accord avec les fondamentaux marxistes, c'est de montrer que l'intuition peut s'apprendre en s'aidant du calcul et que le travail mène au talent.

Contrairement à la médiocrité bourgeoise, le communisme agit pour mettre la noblesse à la portée non pas de quelques-uns mais de toutes et de tous. Il parle d'un monde socialiste où les cigales travaillent et les fourmis sont élégantes. Un monde où chacun peut réaliser librement tout ce dont il est capable. Un monde dans lequel la société tout entière se donne pour objectif principal l'émancipation singulière de chaque individu. C'est en ce sens que la finalité de l'éducation huma-

niste véritable c'est la pleine émancipation pour chaque enfant : savoir-faire et savoir-vivre avec grâce et noblesse, comme Capablanca savait jouer aux échecs.

Le treizième champion du monde, Kasparov, l'un des derniers produits de l'école soviétique disait que son « *seul talent*

[était] le travail ». Il aurait pu ajouter que tous les talents possibles viennent au jour grâce au travail. Ou encore, plus simplement, il aurait pu reprendre le mot d'ordre célèbre du poète Maïakovski : « *L'élitisme pour tous.* » ■

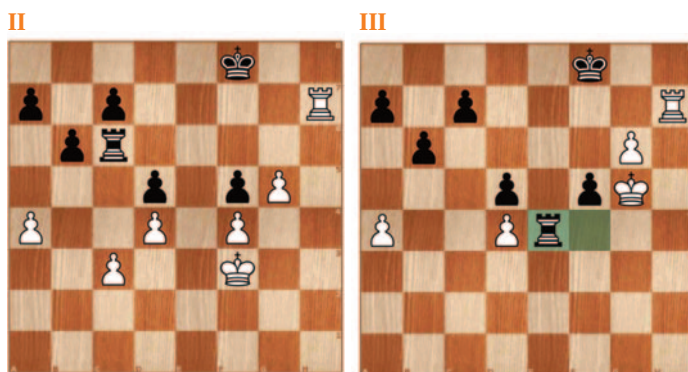
*TAYLAN COSKUN est membre du comité de rédaction de *Progressistes*.

À VOUS DE JOUER :

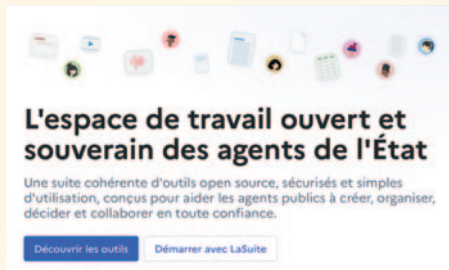
Trouvez le plus court moyen de gagner pour les Blancs. Pour travailler votre intuition, voici trois diagrammes : jetez un coup d'œil sur la position et dites sans calculer le coup que votre intuition vous dicte, puis vérifiez sa justesse en calculant.



Voici deux positions (II et III) tirées d'une célèbre partie Capablanca – Tartakower : trouvez le coup gagnant des Blancs. Vous pouvez regarder l'intégralité de cette belle partie sur www.chessgames.com/perl/chessgame?gid=1102104. Vous y trouverez les réponses...



■ L'ÉTAT BASCULE VERS LE LIBRE



C'était une critique récurrente de la politique du numérique de l'État : toujours se reposer sur les GAFAM. La plateforme des données de santé (le Health Data Hub) des Français est hébergée par Microsoft, tout comme les logiciels de l'Éducation nationale. En 2008, la gendarmerie nationale a basculé sur le système d'exploitation GendBuntu, basé sur Linux, et a développé en interne de nombreux logiciels. La police nationale, elle, passa avec Capgemini un contrat de plusieurs centaines de millions ; ce fut un fiasco : les résultats furent quasi nuls. Mais cela va peut-être changer.

L'État ambitionne de déployer une suite logicielle ouverte et collaborative, LaSuite, à l'usage de tous les agents de l'État ; l'assurance maladie a déjà annoncé qu'elle l'adopterait. À la différence de ce qui a été annoncé dans le passé, LaSuite se base sur des projets en développement depuis des années, comme Tchapp pour les conversations – en remplacement de Signal et de WhatsApp –, que le Premier ministre a donné à la Direction du numérique, (rattachée au Premier ministre) afin de se passer à terme des GAFAM pour cette suite logicielle. Une décision analogue a été prise par le Danemark il y a quelques mois. C'est une très bonne chose pour la souveraineté numérique française et pour le développement du logiciel libre en France, seule alternative aux logiciels états-unis pour les années à venir. Espérons que le mouvement s'amplifie en France et ailleurs. ■

■ LE GROUPE RENAULT SAIGNE SES EFFECTIFS D'INGÉNIEURS



Selon l'Usine nouvelle, « Renault prévoit une baisse globale de 15 % à 20 % de ses effectifs mondiaux d'ingénieurs d'ici deux ans », une saignée qui concerne entre 1 600 et 2 400 d'entre eux sur le plan mondial. Et d'ajouter : « La France concentre 5 600 ingénieurs, soit la moitié de ceux du groupe, principalement sur son technocentre de Guyancourt (Yvelines). Le constructeur compte aussi des équipes d'ingénierie notamment en Espagne, Roumanie, Chine, Inde, Corée du Sud et Amérique du Sud. » Si, comme souvent dans ce genre d'annonce, il n'est pas prévu des licenciements secs, il ne reste pas moins que la nouvelle est mauvaise pour l'ingénierie de ce groupe et bonne pour l'ingénierie chinoise.

Dans la foulée, le groupe annonce une prochaine réduction de ses effectifs de 15 % dans ses services supports (ressources humaines, finance, marketing), notamment au siège de Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine. Dans le même temps le groupe compte augmenter son niveau de ventes à l'étranger tout en accélérant son offre de services au secteur militaire de la défense. ■

IA : une première évaluation de l'effet d'îlot de chaleur



Dans un monde qui se réchauffe, rajouter localement de la chaleur peut vite devenir très ennuyeux. On connaît depuis plusieurs décennies l'effet d'îlot de chaleur urbaine : lors de fortes chaleurs, les matériaux avec lesquels sont construites nos villes et les activités humaines qui s'y déroulent contribuent à réchauffer localement la zone. Avec le développement de l'IA, et des *data centers* nécessaires à son entraînement, la question de l'ampleur de l'îlot de chaleur associé se pose.

Une récente étude dirigée par Angela Marinoni a évalué, à partir de données satellitaires, l'impact de cet effet. Les chercheurs ont trouvé ainsi que les *data center* pour IA ont un effet réchauffant de + 2,07 °C en moyenne à proximité immédiate (avec un réchauffement maximal observé à + 9,1 °C). À titre de comparaison, l'effet d'îlot de chaleur urbaine de Paris était évalué à + 2,90 °C en 2020. En s'éloignant du *data centers*, l'effet réchauffant diminue en exponentielle avec une distance caractéristique d'environ 5 km, et devient négligeable au-delà de 10 km.

L'étude compte également 343 millions de personnes impactées par l'effet d'îlot de chaleur, quoiqu'une large partie soit impactée par un effet réchauffant inférieur à 1 °C. Cette étude vient rappeler le coût énergétique de l'IA qui, trop souvent pensée de façon abstraite, néglige les conditions matérielles de son développement. ■

Cadrer l'usage de l'IA dans la fonction publique



Depuis son arrivée au ministère de la Fonction publique, en octobre 2025, David Amiel n'a de cesse de le marteler : « L'intelligence artificielle est une vague qui transforme déjà les services publics. [...] Entre les outils disponibles sur le marché et ceux développés en interne, l'IA s'installe dans le quotidien des administrations. Mais sans encadrement, les risques sont réels. »

Face à ce bouleversement du monde du travail, le ministre propose l'ouverture d'une négociation sociale

avec les syndicats et les employeurs publics, visant à conclure un accord à l'automne 2026. L'objectif ? Définir des usages prioritaires, des principes éthiques et garantir la souveraineté des données. « Nous voulons une IA choisie et non subie », souligne David Amiel, insistant sur la nécessité d'un « cadre commun » pour un usage exemplaire.

Une enquête menée auprès de 2 000 agents de neuf administrations révèle un paradoxe : 80 % souhaitent un déploiement plus large de l'IA, citant des gains de productivité, mais 55 % avouent utiliser des outils externes non autorisés, comme ChatGPT. « Le danger est d'avoir une IA clandestine », alerte le ministre, pointant les risques pour les données et l'indépendance des services publics. Les organisations syndicales saluent l'initiative, tout en restant vigilantes. David Amiel balaye ces inquiétudes : « L'IA doit libérer du temps pour les relations humaines, pas supprimer des postes. » Peut-on faire confiance à un ministre macroniste quand il parle de dialogue social et de service public ? ■

Quand les ultrariches privatisent les dinosaures



C'est Pauline Lallement qui nous l'apprend. Quand on parle de dinosaures, on pense aux squelettes dans les musées; aujourd'hui on devrait plutôt parler d'un nouveau marché pour ultrariches. Ces dernières années, ce marché enregistre des ventes à des prix records. Il y a là un frein à la recherche car les plus beaux spécimens, qui devraient être accessibles aux chercheurs et au public, sont désormais privatisés

par quelques-uns, comme s'il s'agissait d'une œuvre d'art, alors que c'est un objet scientifique.

Le prix du squelette de *Tyrannosaurus rex* a été multiplié par plus de quatre en vingt ans, et ses acquéreurs restreignent l'accès à ces fossiles souvent à quelques paléontologues commerciaux. La vente de dinosaures existait certes avant, mais les prix permettaient à des collections publiques de se porter acquéreuses. Aujourd'hui, le niveau des prix rend de plus en plus difficile aux paléontologues universitaires de travailler. C'est une barrière importante à la science. Pour les dinosaures comme pour les molécules, le marché n'est pas un progrès pour l'humanité. ■

Yann Le Cun lance sa start-up



En juin 2025, après des années exerçant en tant que directeur de la recherche à Meta (Facebook, WhatsApp, Instagram), le pionnier français des IA utilisant des réseaux neuronaux, fondateur des modèles d'IA actuels, a quitté la société sur fond de divergences avec la direction.

À Paris, Yan Le Cun lance sa start-up, AMI (Advanced Machine Intelligence)

pour préparer la « troisième révolution de l'IA ». Il souhaite travailler à des modèles qui ne reposeraient plus sur les grands modèles de langage (LLMs), qu'il considère comme limités pour répondre aux problèmes du monde réel, mais sur un modèle de monde, pour que l'IA puisse planifier et évaluer les conséquences de ses choix. Ce modèle serait, selon lui, mieux adapté pour traiter les problèmes de robotique, de voiture autonome et de réalisation de tâches complexes. Il sera proposé en *open source* comme peuvent l'être les modèles de Mistral (France) ou DeepSeek (Chine). En tout cas, les investisseurs ont entendu son appel : au cœur de ce qui ressemble de plus en plus à une bulle spéculative sur l'IA, Yan Le Cun lève plus de 500 M€, bien plus que tous les programmes de recherche publique en IA en France. ■

Fusion nucléaire

Radio Canada, par la voix de Philippe Robitaille-Grou, a fait sa synthèse des projets d'avancée de la science appliquée en matière de fusion nucléaire. La chaîne canadienne cultive l'espoir d'une résolution et concrète des recherches permettant de reproduire sur notre planète un processus vérifié sur le Soleil, à savoir : « *Lorsque deux atomes, comme ceux de l'hydrogène, se combinent pour en former un plus gros, comme ceux de l'hélium, la réaction libère une quantité titanesque d'énergie.* » L'Agence internationale de l'énergie atomique a inclus ce modèle d'énergie pour la première fois en 2025. En Europe, la Grande-Bretagne et l'Allemagne se mettent à l'ouvrage. La Chine, quant à elle, prévoit dans son plan quinquennal des « mesures extraordinaires » pour avancer dans le domaine de l'énergie de fusion. Cette perspective, freinée par la politique états-unienne de réduction des financements des recherches qui ne sont pas liées à des résultats lucratifs de court terme, permettrait d'élargir le champ des possibles en matière de dépassement de l'utilisation des énergies fossiles. ■

413 MILLIARDS D'EUROS POUR LES INDUSTRIELS DE L'ARMEMENT



« *Ma loi de programmation militaire, c'est votre chiffre d'affaires en un an* », annonce Catherine Vautrin, ministre des Armées, qui fait la tournée des popotes pour attirer les industriels, souvent en récession dans leurs secteurs respectifs. Le journal *les Échos* reconnaît que l'ajout de 36 milliards de crédits supplémentaires d'ici à 2030 « *met sous pression les finances publiques* ». Le chiffre global de la loi de programmation militaire augmente donc de 40 % le budget militaire par rapport à la période précédente (2019-2025). On ne s'étonnera pas que les autres secteurs d'activité soient mis au pain sec, notamment ceux de la santé, des services publics de la mobilité ainsi que du secteur éducatif et culturel, sans compter les budgets de recherche qui ne sont pas liés à l'industrie militaire. Cette fuite en avant des dépenses militaires n'a rien de franco-française. Elle est à l'œuvre dans la plupart des pays européens, particulièrement en France, certes, mais aussi en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Pologne, dans le contexte de la guerre russo-ukrainienne où le bras de fer risque de continuer longtemps, et également de la participation aux nombreux conflits régionaux (plus de 61) qui embrasent la planète. ■

RECHERCHE SUR LE CANCER, UNE COURSE CONTRE LA MONTRE



La recherche médicale est en pleine expansion dans le domaine du traitement des cancers, ce que la Fondation de France a mis en valeur dans sa soirée sur la recherche médicale le 19 mars 2026. Ainsi remarque-t-elle que, face au cancer, ces dernières années ont confirmé l'émergence d'une médecine sur mesure, fondée sur de nouveaux traitements plus personnalisés et avec des effets secondaires moins lourds. Florence Nguyen-Khac, cheffe du service Hématologie biologique à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, a présenté ses recherches sur des traitements qui « *réduisent* » les cellules immunitaires du patient pour qu'elles s'attaquent spécifiquement aux cellules cancéreuses. Avec des avancées prometteuses qui pourraient rapidement révolutionner les approches thérapeutiques.

Cette tendance de la recherche est confirmée au Royaume-Uni. En effet, révèle Radio Canada, « *le système public de soins de santé compte dévoiler les résultats d'une vaste étude sur un test sanguin qui permettrait de détecter plus de 50 types de cancers, souvent avant même l'apparition de symptômes. Sommairement, ce test permet de détecter des fragments d'ADN que les cellules cancéreuses libèrent dans le sang. Un tel outil a le potentiel de changer la donne, car, pour les trois quarts des types de cancers qu'il détecte, il n'existe actuellement aucun programme de dépistage.* » ■

L'écologie réelle, c'est la lutte des classes : la situation à Gardanne

Une page se tourne pour les énergéticiens de Gardanne. Le 7 décembre 2025, ils ont célébré les sept ans de la lutte engagée en 2018, initialement pour s'opposer à l'arrêt du charbon, mais qui s'est métamorphosée en combat pour la bifurcation de l'outil industriel dont l'accomplissement s'annonce en 2026 avec le développement d'une unité de biométhane. La phase de concertation publique préalable s'ouvre en effet le 11 mai.

PAR TRISTAN FOUCAT*

LE SITE

Gardanne se situe au nord de Marseille – dans les collines à l'activité industrielle dynamisée par le port – et au sud du bassin résidentiel d'Aix-en-Provence. Les ressources en charbon en ont fait de longue date une cité industrielle dans laquelle s'est développée une tradition de luttes, en témoigne la municipalité communiste depuis 1977, perdue seulement en 2020.

Témoin de cette histoire minière, rendu gênant par l'émergence de la conscience climatique et le chamboulement du mix électrique français, la centrale thermique de Provence qui traverse une zone de turbulences. Survivante des actifs de production électrique des Charbonnages de France (qui ne représentent alors plus que 2 % en puissance du parc EDF), elle échoit en 2019 au gré des rachats dans les mains de GazelEnergie, propriété du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, avec la centrale de Saint-Avold.

Cette dernière dispose alors d'une unité charbon de 600 MW (1 600 MW pour le réacteur nucléaire EPR de Flamanville, pour comparaison) et de deux unités à cycle combiné gaz (CCG) de 400 MW chacune, tandis que subsistent sur le site de Gardanne deux unités charbon, une de



600 MW et une de 250 MW, reconvertie en 2018 en unité biomasse de 150 MW.

LE RACHAT PAR KRETINSKY

Ce rachat intervient dans un contexte très défavorable pour le charbon en France, qui sera

confirmé par le moratoire du 1^{er} avril 2022 sur l'arrêt définitif de la filière. Le délit d'initiés entre l'État et le capital industriel apparaît rapidement au grand jour : en permettant le rachat d'actifs industriels stratégiques par des capitaux étrangers, l'État

français s'épargne la peine de mettre fin lui-même à l'activité en supprimant les outils, les emplois et le savoir-faire, tandis que, en récupérant à faible coût des installations condamnées, Kretinsky réalise un bon coup en s'implantant davantage sur le territoire français et en liquidant les unités charbon pour ramasser la mise des CCG. En effet, la valorisation à hauteur de 400 millions d'euros des deux unités gaz cédées par la suite à TotalEnergies fera de cette affaire une intéressante opération financière quand on ajoute le contrat

Survivante des actifs de production électrique des Charbonnages de France, elle échoit en 2019 au gré des rachats dans les mains de GazelEnergie, propriété du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, avec la centrale de Saint-Avold.

de rachat exceptionnellement élevé de la production biomasse signé par l'État.

Dans leur entreprise, État et grand patronat sauront tirer profit d'un argumentaire écologiste auprès de l'opinion publique, dans un territoire à la pression immobilière croissante où le rejet des externalités industrielles a pu faire mouche. Il s'agit en réalité d'un artifice supplémentaire dans leur boîte à outils, la politique du gouvernement – qui n'apportera aucun soutien aux salariés à la suite de l'arrêt du charbon – étant

la modernisation de l'installation, le travail reprend pour conserver un otage vivant plutôt que mort et poursuivre la lutte. Elle change de dimension, et à l'initiative de la CGT est créée l'ATCG (Association des travailleurs de la centrale de Gardanne), dont le but est de réaliser des études de projets industriels alternatifs.

Le conflit dure quand, à un mois et demi de la fin du congé de reclassement spécifique (dispositif de retour à l'emploi), en juillet 2023, le bras de fer face à la ministre Agnès Pannier-Runacher tourne à l'avantage

Dans leur entreprise, État et grand patronat sauront tirer profit d'un argumentaire écologiste auprès de l'opinion publique, dans un territoire à la pression immobilière croissante où le rejet des externalités industrielles a pu faire mouche.

alors aux antipodes d'une quelconque ambition transformatrice du système industriel, mais bien plutôt au service de l'accroissement du taux de profit pour les détenteurs de capitaux. Cet artifice consiste, dans un pays à l'investissement industriel en berne, en la vente à la découpe des forces existantes, pressurisées tant que possible puis démantelées par les fonds de pension et autres titulaires d'actifs.

LA LUTTE DES SALARIÉS

La grève, reconductible, contre l'arrêt du charbon déclarée le 7 décembre 2018 par les salariés de la centrale de Gardanne prend rapidement une tournure nouvelle, avec dès le début une réflexion sur des projets industriels alternatifs.

Les travailleurs en 3 x 8 qui font fonctionner la centrale, soutenus par la caisse de grève avec des presque équivalents de salaire, tiennent pendant treize mois malgré des attaques de Gazel-Energie devant la justice pour grève perlée ou encore des demandes de réquisition.

Avant l'été 2020, devant le déblocage de 10 millions d'euros pour

des travailleurs en lutte ayant jeté dans la bataille l'union de leurs forces : dockers, énergéticiens, union départementale, confédération ont fait bloc et fait peser la menace d'un conflit généralisé pour obtenir le prolongement de vingt-huit mois supplémentaires du congé de reclassement. Les salariés ont une nouvelle arme entre les mains avec maintien de 65 % du salaire, ils ne la lâcheront pas.

Ce sursis est mis à profit pour muscler la lutte et développer l'alternative, sous la forme d'une usine de production de biométhane, les travailleurs poussent l'avantage et arrachent des victoires : réembauche des salariés licenciés sur la centrale biomasse pour la nouvelle usine, mesures salariales supérieures à la branche, engagement de l'État sur le maintien des salariés au statut d'énergéticien, etc.

L'ÉCOLOGIE, C'EST LA LUTTE DES CLASSES

Ces succès ont pu s'appuyer sur un fort syndicalisme de lutte (75 % de syndiqués, 90 % des voix pour la CGT aux élections

Ce sursis est mis à profit pour muscler la lutte et développer l'alternative, sous la forme d'une usine de production de biométhane, les travailleurs poussent l'avantage et arrachent des victoires.

professionnelles avant le début du mouvement) et le soutien local apporté par le Parti communiste français dès le début, mais aussi sur une réponse rapide à la question financière avec la caisse de grève. La démocratie a été au cœur du combat, toutes les stratégies ayant été établies collectivement au fur et à mesure, votées à la grande majorité, voire à l'unanimité. Leur agilité a aussi permis d'exploiter habilement les prises offertes par le système, qu'il s'agisse du dispositif de retour à l'emploi ou de la récolte de fonds par l'association auprès d'institutions publiques.

Bien que ne constituant pas l'abolition du rapport capitaliste et n'étant pas répliquable en tous lieux, cette lutte et son résultat démontrent incontestablement la possibilité de décisions sur la production que peut obtenir la classe travailleuse par sa mobilisation. Maintenir la production

hégémonie de la classe travailleuse libératrice en 1945. Elle s'était traduite dans le programme du Conseil national de la Résistance puis par l'entrée au gouvernement de ministres ouvriers, au premier rang desquels Marcel Paul, et avait permis la création d'un appareil nouveau, avec EDF-GDF ou les Charbonnages de France, initialement sur des bases démocratiques. En revanche, la lutte par en bas nous offre aujourd'hui bien plus que des perspectives défensives.

DÉVELOPPER ET MAÎTRISER LES FORCES PRODUCTIVES

Dans le système électrique français récent, dominé par le nucléaire et l'hydraulique, dont la modulation permet de s'adapter à l'intermittence du renouvelable non pilotable et aux variations de consommation, la production au charbon en était réduite aux marges. Son fonctionnement, fortement

Ces succès ont pu s'appuyer sur un fort syndicalisme de lutte (75 % de syndiqués, 90 % des voix pour la CGT aux élections professionnelles avant le début du mouvement) et le soutien local apporté par le PCF dès le début, mais aussi sur une réponse rapide à la question financière avec la caisse de grève.

sur son lieu de vie, décider de la nature et de la manière de produire, voilà le moyen d'imposer le maintien, l'abandon ou la transformation d'activités déterminé de manière démocratique, la seule qui permettra la prise en compte des besoins humains et la préservation de son environnement.

La mise en mouvement de la société dans son ensemble nécessitera une action par en haut, comme lors de l'éphémère

émetteur de dioxyde de carbone et autres particules, en plus de son coût important, était alors réduit aux périodes de pointe, lorsque tous les autres moyens de production disponibles sont en fonctionnement.

L'évolution de la consommation d'électricité à la baisse, l'augmentation des interconnexions européennes permettant les importations et la mise en service de l'EPR de Flamanville diminuent encore les périodes de ►

■ LUTTES

► rentabilité des centrales charbon, bien que la crise énergétique de 2022 (large indisponibilité du parc nucléaire faisant suite à la découverte de corrosion sous contrainte, tensions sur le gaz avec le début du conflit en Ukraine) ait démontré les fragilités du système. Une conjonction de raisons d'ordre économique et écolo-

duction d'électricité et de chaleur à partir d'une source thermique – à combustible solide. Au vu de l'âpreté de la lutte menée par les salariés, cette dernière solution se heurtait à la crainte d'une opposition des riverains et, ne souhaitant pas se rendre la tâche plus difficile encore, elle a été écartée mais n'est pas définitivement enterrée pour

convertir sans difficulté technique le moment venu.

L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS

Pour concrétiser la mise en service de cette usine, les travailleurs ont investi l'ATCG, l'association mise sur pied par la CGT, pour réunir les fonds nécessaires aux études du projet. La solidarité ainsi que des donateurs institutionnels, comme la région ou la chambre de commerce et d'industrie, ont permis d'aboutir, sous la forme d'une société par actions simplifiées (SAS) du nom de Provence Exploitation. Les quatre sièges du conseil d'administration sont répartis entre GazelEnergie et les travailleurs avec un chacun tandis que Gazotech, développeur industriel que sont allés chercher les salariés obtient les deux restants avec 51 % des parts. Le tour de force est d'avoir pu convertir les investissements de recherche et d'études réalisés par l'association des travailleurs en actions en faisant reconnaître légalement un montant équivalent en capital. De même, la formation des salariés aux nouveaux métiers sera possible grâce aux montants arrachés à la direction régionale de l'économie de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) à hauteur de 500 000 € renouvelables une fois.

l'unité de production biomasse venait à fermer à son tour, car rien n'empêche par la suite de développer la production de biogaz. Sur un secteur aussi stratégique et avide de capitaux que l'énergie (200 millions d'euros de production annuelle), un modèle alternatif de type Scop (société coopérative et participative) ne pouvait raisonnablement voir le jour, mais si la répartition des dividendes ne se pose pas dans l'objectif de prioriser le développement de l'outil industriel et la production, les salariés comptent bien tenir cette forme de société autant que possible afin de rester décideurs sur la nature et le contenu de leur travail dans une perspective de satisfaction des besoins essentiels de manière durable.

La lutte pour le développement des forces productives est aussi le front qui structure les rapports de force internationaux : course de vitesse pour la production de masse autant que pour les technologies les plus avancées entre les États-Unis, hypercentre du monde impérialiste, et la Chine, avec à sa tête un Parti communiste fort de plus de cent millions de femmes et d'hommes, porteur d'un projet radicalement alternatif ; développement cubain asphyxié par le blocus sur les composants et carburants nécessaires au système énergétique ; révolution bolivarienne au Venezuela se heurtant à la difficulté d'exploitation d'un pétrole lourd faute de capitaux et de technologies matures, etc.

Le développement des forces de production, préalable à leur reprise en main par la classe travailleuse, réapparaît clairement comme étant l'enjeu de l'émancipation des peuples conjuguée à la préservation de leur milieu de vie. ■

*TRISTAN FOUCAT est ingénieur d'exploitation EDF.

Pour concrétiser la mise en service de cette usine, les travailleurs ont investi l'ATCG, l'association mise sur pied par la CGT, pour réunir les fonds nécessaires aux études du projet.

gique pousse donc à l'arrêt du charbon en France, bien qu'une incertitude sur la puissance nécessaire disponible subsiste, en l'absence d'une planification claire des besoins.

RECONVERSION VERS LA BIOMASSE

La seule unité de Gardanne maintenue en service a été convertie à la biomasse, soit des déchets verts ou de bois ainsi que des prélèvements forestiers auxquels peut être ajoutée une faible part de combustibles fossiles. Celle-ci participe donc dans la mesure de ses moyens à l'équilibre du réseau français, avec toutefois un coût important payé par l'utilisateur à travers l'État, GazelEnergie étant subventionné pour un fonctionnement de 4 000 heures/an. L'existence de l'unité permet néanmoins le maintien d'une activité portuaire importante, les 200 000 t de biomasse importées nécessitant le concours de 70 dockers, à mettre en regard des 95 salariés de la centrale.

Cette activité pérennisée restant l'entière propriété de GazelEnergie, le projet porté par les travailleurs a rapidement mis en balance deux options : une usine de biométhanisation permettant d'injecter du gaz non fossile dans le réseau tout en participant à la souveraineté sur la ressource, ou bien une unité de cogénération – pro-

la suite.

Les efforts de développement se sont alors concentrés sur la biométhanisation, qui consiste, dans des conditions de pression et de température adéquates, à convertir des éléments de bois en fin de vie en méthane. Ce dernier est injecté dans le réseau de gaz – avec une capacité de 3 600 m³/h correspondant à la consommation de 80 000 foyers –, ce qui permet une complémentarité au réseau électrique avec des usages complémentaires (chauffage collectif, fours industriels), tandis que cette ressource est abondante et son volume va croissant dans le département, avec les meubles en fin de vie, par exemple.

L'identification de ressources

La lutte pour le développement des forces productives est aussi le front qui structure les rapports de force internationaux : course de vitesse pour la production de masse autant que pour les technologies les plus avancées entre les États-Unis, hypercentre du monde impérialiste, et la Chine, avec à sa tête un Parti communiste porteur d'un projet radicalement alternatif.

non valorisées a été au cœur de la réflexion des salariés, de même qu'une production durable pour l'utilisateur. La piste de l'hydrogène a ainsi été explorée, non privilégiée en l'état car les débouchés n'apparaîtront qu'à plus long terme, mais le site pourrait s'y

À l'image du mot d'ordre de la bataille de la production de l'après-guerre, le nouveau combat engagé par les salariés est le développement du biogaz et une montée en puissance du projet afin de pérenniser l'activité, également dans le cas où

Un nouveau regard sur le numérique

Alexandre Basquin, sénateur communiste du Nord, explique à nos lecteurs, ce qui l'a conduit à publier *Numérique : stop à l'exploitation !* Ainsi nous parle-t-il de ses constats d'élus de terrain, de sa réflexion sur la manipulation par les écrans, des menaces que le numérique présenté comme une panacée fait peser jusque sur la vie privée des personnes. Sa démarche se veut politique et citoyenne, aussi ne se limite-t-il pas à une simple critique.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR FLAVIEN RONTEIX*

Progressistes : M. le Sénateur, merci d'avoir accepté de nous parler de votre récent livre. Pourquoi avez-vous décidé d'écrire sur la question numérique et quel est votre objectif ?

Alexandre Basquin : J'ai commencé à réfléchir sur le sujet du numérique pendant mon mandat de maire. En effet, j'étais constamment surpris de voir les habitants me relayer sans aucun recul, comme une vérité absolue, ce qu'ils lisaient sur les réseaux sociaux. Tout ce qui y était écrit était pris pour argent comptant, bien plus que les médias traditionnels. Lorsque je suis devenu parlementaire et membre du groupe « Numérique » au Sénat, j'ai pu approfondir mes recherches, et ce que j'ai trouvé m'a effaré : tout est fait pour que les contenus les plus radicaux soient transmis le plus largement possible. Les outils numériques sont conçus pour capter notre attention de manière permanente, pour que nous passions de plus en plus de temps devant les écrans afin d'assurer des profits colossaux

aux géants de la tech, et ce avec des procédés algorithmiques que les citoyens ne soupçonnent pas. J'ai fait de nombreuses découvertes au fil de mes rencontres, de mes lectures, de mes recherches, et tout m'a semblé tellement invraisemblable que je me suis dit qu'il fallait que je le partage avec le plus grand nombre. L'idée, avec cet essai, est de faire essaimer une prise de conscience et un esprit critique face à ces technologies qui nous sont vendues comme une avancée. Nous le vivons d'ailleurs encore aujourd'hui avec l'IA.

Progressistes : Dans ce livre, vous traitez de nombreuses questions : capitalisme numérique, harcèlement en ligne, surveillance, environnement. Quel(s) lien(s) faites-vous entre ces différents sujets ?

A.B. : J'ai souhaité m'éloigner d'un discours technique, pour m'orienter vers une approche politique et citoyenne. Et montrer les nombreuses dérives liées au numérique que nous subissons. À commencer par le capitalisme numérique. Les grandes entreprises du numérique ont trans-



formé nos données personnelles en marchandises, et font donc tout pour que nous soyons le plus longtemps possible sur nos écrans. Et ça marche ! Un adulte passe en moyenne 32 heures par semaine devant un écran. Cela permet aux Big Tech d'établir notre profil de manière très affinée pour pouvoir nous envoyer des publicités ciblées. Des profils qu'ils peuvent revendre également à des entreprises privées, mais aussi à des États, à des partis politiques... On peut nous suivre à la trace juste parce que nous utilisons une application météo ou un simple jeu. Notre vie privée ne l'est tout simplement plus. Ils spéculent sur nos données personnelles, même les plus intimes. Outre cette captation, les outils numériques sont conçus pour nous proposer des contenus orientés en fonction de notre profil. Et ce sont aussi les contenus les plus polarisants qui cir-

Une lecture nécessaire : les réflexions d'un élu de la République, coécrit avec Sophie Filippi, sur une thématique appelée à rester longtemps d'actualité. Le Temps des cerises éditeur, mars 2026.

culent le plus vite : sur X, un mensonge se répand six fois plus vite qu'une vérité.

Les grandes entreprises du numérique nous manipulent et nous exploitent au nom du capital. Sans oublier qu'elles ont engagé une course au gigantisme avec la multiplication de *data centers* qui vont dévorer notre planète à cause de leurs besoins insensés en sols, eau, électricité et métaux rares. En 1848, Marx avait, d'ailleurs, déjà un regard critique sur la technique et ses effets sur l'environnement et les travailleurs. Nous en sommes toujours au même constat.

Les GAFAM nous font croire que leurs avancées technologiques seraient un passage obligé et une source de mieux-être social. C'est un mythe, une histoire qu'ils nous racontent. On est en plein dans ce que dénonçait Guy Debord : les nouveaux besoins créés par le capital prennent la forme de la survie. Comme si, désormais, on ne pouvait plus bien vivre sans leurs outils numériques !

Progressistes : Dans une lettre de janvier 2025, après la seconde investiture de Trump et l'alignement avec lui des grands ▶

Les outils numériques sont conçus pour capter notre attention de manière permanente, pour que nous passions de plus en plus de temps devant les écrans afin d'assurer des profits colossaux aux géants de la tech.

■ INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ

► **patrons de la tech, vous avez appelé à quitter massivement les réseaux sociaux. De nombreux élus avaient annoncé leur départ du réseau social X (ex-Twitter) parce qu'il avait été repris en main par Musk, même si pour certains cela n'a pas été suivi d'effet. Vous-même, vous n'êtes pas présent sur les réseaux sociaux par choix. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce choix politique et pensez-vous que le personnel politique devrait suivre ce mouvement ?**

A.B. : Je ne me suis jamais inscrit sur les réseaux sociaux parce que cela ne m'intéressait, au départ, tout simplement pas. J'ai toujours privilégié la rencontre, le contact humain, loin des écrans qui éloignent et isolent. Lorsque je vois aujourd'hui à quel point les algorithmes poussent les contenus les plus radicaux, y compris en politique, je me dis que ces réseaux sociaux sont loin d'enrichir le débat. Au contraire : tout est fait pour nous diviser et pour que l'échange constructif n'existe plus. Avec l'élection de Donald Trump, tout ça s'est accéléré. Il a emmené avec lui les géants de la tech, a multiplié les cadeaux fiscaux, les contrats juteux avec l'État américain, il a fait disparaître tout ce qui pouvait les réguler. Les Big Tech sont aujourd'hui plus riches que certains pays. Et Trump les accompagne dans leur volonté de faire sauter toute régulation et de s'en prendre aux États-nations. Car leur projet n'est pas uniquement économique : il est aussi politique. Les outils numériques servent leur projet au niveau international. J'ai donc lancé cet appel, sans fausse naïveté. Mais avec l'idée que les citoyens comme le personnel politique devaient reprendre la main. L'une des

meilleures manières est, selon moi, de s'éloigner de ces réseaux qui ne vivent qu'à travers nos usages, en nous manipulant, nous asservissant et nous exploitant. Aujourd'hui, aussi paradoxal que cela puisse paraître, je suis peut-être le seul parlementaire, à ne pas être sur les réseaux sociaux. À la visibilité et la notoriété, je préfère l'authenticité et la sincérité de ma démarche. D'ailleurs, je le dis avec franchise, je regrette que les élus utilisent leurs réseaux sociaux comme principal moyen de communication avec pour objectif unique d'être vus. Car, au final, ils participent à un système que, me semble-t-il, il faut combattre.

Progressistes : Les GAFAM semblent tout-puissants, leur pouvoir, lié au pouvoir états-unien, leur assure une hégémonie difficilement contestable avec les moyens politiques actuels. L'Union européenne, l'État français ont promis de s'attaquer à ces monopoles, sans beaucoup de résultats. En tant qu'homme politique, comment imaginez-vous ce combat contre ces géants et avec quels objectifs ?

A.B. : Clairement, aucune régulation n'a résisté, pour le moment, à la pression financière. Même l'Europe dérégule. Et l'État français n'a jamais exprimé d'opposition franche. Je rappelle qu'Emmanuel Macron est celui qui a permis l'entrée d'Uber en Europe et qu'il a accueilli les dirigeants des Big Tech comme des chefs d'État. Tous les ministres du numérique sous Macron ont des liens avec le monde de la Tech. Il y a là des collusions évidentes. Pour ma part, j'essaie de convaincre de l'utilité de prendre ce sujet au sérieux et de le mettre sur le devant de la scène. J'ai par

Un adulte passe en moyenne 32 heures par semaine devant un écran. Cela permet aux Big Tech d'établir notre profil de manière très affinée pour pouvoir nous envoyer des publicités ciblées.

exemple déposé une proposition de loi pour interdire sur le sol français l'activité des *datas brokers*, ces courtiers en données numériques qui revendent au plus offrant tout ce qui concerne notre vie privée. Ce système n'est pas supportable.

Je pense qu'il faut casser leur narratif. Avec leurs technologies prétendument innovantes, on est en plein dans ce que dénonçait déjà Marx dans *le Capital* : le fétichisme de la marchandise et le besoin infini d'accumulation qu'induit le capitalisme. Reconnaissons-nous sur nos besoins réels, réfléchissons aux comportements que ces outils provoquent. L'idée est ainsi d'essayer de faire émerger une conscience citoyenne et collective. Il s'agit de ne pas oublier que si les géants du numérique sont puissants, ils sont aussi d'une extrême fragilité car ils ne vivent qu'à travers nos usages.

Progressistes : Un gros débat anime actuellement la sphère politique autour de l'interdiction des réseaux sociaux pour les plus jeunes. Le laisser-faire actuel présente des risques importants pour la santé mentale : harcèlement, exposition à des images choquantes pour les plus jeunes. Certains pays ont déjà mis en place des restrictions, comme l'Australie. Quel est votre positionnement sur ce sujet ?

A.B. : L'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans est un premier pas, tant il est évident que ces outils sont extrêmement pervers et dangereux pour les plus jeunes, notamment en termes de santé mentale et de cyberharcèlement. Ces réseaux les enferment dans des bulles informationnelles extrêmement pernicieuses. Il faut donc agir. Mais cette loi n'est pas suffisante.

Il faut aussi permettre aux jeunes de se retrouver, de créer du lien social, de pratiquer des activités sportives et culturelles, de s'évader autrement que par les écrans. De vivre une jeunesse épanouie tout simplement. Il y a également nécessité de les sensibiliser au fonctionnement des algorithmes qui produisent des contenus addictifs et, plus largement, au fonctionnement de l'économie de l'attention. Il est nécessaire que les jeunes aient une approche critique et éclairée de ce système. Concernant les réseaux sociaux, je regrette qu'ils ne soient toujours pas considérés comme des éditeurs de contenus, ce qui les rendrait pénalement responsables du contenu qu'ils hébergent. Ça éviterait bien des dérives.

Progressistes : L'IA est en train de pénétrer notre quotidien et transforme le monde du travail. Comment analysez-vous ces développements et y a-t-il un vrai risque pour le travail ?

A.B. : Il faut déjà revenir à la fabrication du mythe autour de cette intelligence artificielle qui n'aurait besoin que de gros centres de données pour fonctionner et qui serait autonome dans sa réflexion. C'est complètement faux. Des millions de travailleurs du Sud global sont exploités dans des conditions extrêmement précaires pour constamment l'alimenter. Ils visionnent des contenus parfois violents avec des conséquences psychologiques désastreuses dont ils ne peuvent pas parler : on leur a fait signer une charte de confidentialité. Les Big Tech ne tiennent pas à ce que l'on sache que derrière leur IA se trouvent des humains que l'on appelle « travailleurs du clic » ou « *data workers* ». C'est

L'IA n'est pas intelligente : elle ne fait qu'un travail statistique à partir de données existantes. Ses réponses comportent des biais, des erreurs mais aussi du plagiat. En revanche, son impact sur l'emploi est réel.



« Je suis peut-être le seul parlementaire, à ne pas être sur les réseaux sociaux. À la visibilité et la notoriété, je préfère l'authenticité et la sincérité de ma démarche. » Alexandre Basquin, sénateur communiste du Nord.

ce que démontre le sociologue Antonio Casilli : il y aura toujours des humains derrière la machine. Et on est bien là dans l'invisibilisation du travail dont parlait Marx. J'ai dénoncé cet état de fait à plusieurs reprises au Sénat. Par ailleurs, l'IA n'est pas intelligente : elle ne fait qu'un travail statistique à partir de données existantes. Ses réponses comportent des biais, des erreurs mais aussi du plagiat. En revanche, son impact sur l'emploi est réel.

Fin 2025, pour le seul mois d'octobre, les employeurs américains ont annoncé 31 000 licenciements, qu'ils ont justifiés par le recours à l'IA, et une étude de l'Observatoire des emplois

privilegier ce que j'appelle l'*IA applicative*, qui permet de faire des progrès en médecine, notamment. Je ne suis pas le seul : 3 000 chercheurs ont appelé à interdire l'IA générative dans l'enseignement supérieur, et de nombreuses associations sont mobilisées.

Progressistes : L'État a de plus en plus recours aux outils d'IA et du numérique pour la surveillance des réseaux et des personnes. Dernièrement, des articles ont démontré que les services de renseignement français utilisaient les solutions de surveillance de Palantir, entreprise fondée par le techno-fasciste Peter Thiel. Certains auteurs, comme

Les GAFAM nous font croire que leurs avancées technologiques seraient un passage obligé et une source de mieux-être social. C'est un mythe, une histoire qu'ils nous racontent. On est en plein dans ce que dénonçait Guy Debord.

menacés et émergents (OEM) annonce 5 millions d'emplois menacés en France.

Là aussi, il faut prendre du recul : l'intelligence artificielle n'est parfois qu'un prétexte pour licencier.

Au vu de son impact environnemental, social, cognitif, psychiatrique avec la dépendance affective générée par les agents conversationnels, je suis pour interdire l'*intelligence artificielle générative* qui, comme son nom l'indique, est ouverte au grand public pour générer du contenu : textes, vidéos, musiques. Nous n'en avons pas besoin. Il faut

la professeure Shoshana Zuboff, l'appellent « l'âge du capitalisme de surveillance ». Quels garde-fous existent aujourd'hui et comment mener le combat politique pour nos libertés numériques ?

A.B. : Il faudrait que l'État français cesse de recourir à Microsoft pour héberger nos données de santé ou celles de l'Éducation nationale, qui vient de renouveler son contrat. Elles sont désormais accessibles aux États-Uniens sur simple demande d'un juge ! Et le recours à des outils créés par Palantir devrait être systématiquement questionné.

L'idée est d'essayer de faire émerger une conscience citoyenne et collective. Sachez que si les géants du numérique sont puissants, ils sont aussi d'une extrême fragilité car ils ne vivent qu'à travers nos usages.

Il nous faut retrouver une souveraineté numérique et stopper cette course folle à la dématérialisation avec l'Europe qui a comme objectif que tous nos services publics soient dématérialisés d'ici à 2030. Le dernier rapport de la défenseure des droits le montre encore une fois : la dématérialisation favorise le non-recours aux droits et, contrairement aux clichés véhiculés, les jeunes et les cadres sont largement concernés ! Il faut remettre de l'humain en urgence dans nos services publics et, en plus, dénumériser nos données sensibles. J'ai justement échangé à ce sujet avec le directeur de l'ANSSI dans le cadre du groupe « Numérique » au Sénat. Plus globalement, ces outils n'existent qu'à travers nous et nos usages. Cessons de les utiliser et les colosses de la tech s'effondreront. Pour moi, l'objectif est simple : il faut viser le bien commun et, encore une fois, réfléchir à nos besoins, nos désirs et nos comportements, comme nous y invitait Jean-Jacques Rousseau. Plus globalement, je me mobilise pour le lancement d'une COP numérique. Ce sujet doit impérativement être envisagé au niveau mondial.

Progressistes : Vous dressez un portrait assez sombre. Pensez-vous qu'il est possible de révolutionner le numérique pour un numérique respectant les droits et libertés, assurant une souveraineté française sur ces outils ? Et quelle serait sa place dans la société de demain ?

A.B. : Nous sommes dans un moment orwellien : Trump ne se soucie plus d'une vérité commune, les Big Tech cherchent à détruire le libre arbitre et la réflexion, à nous isoler et à nous

surveiller. Mais rien n'est inéluctable ! Oui, nous pouvons construire une souveraineté numérique et être soucieux du bien commun plutôt que de suivre les logiques aberrantes du capitalisme numérique.

Progressistes : Avez-vous travaillé avec des associations défenseuses des droits numériques et des organisations proposant des alternatives, comme le logiciel libre, pour préparer votre ouvrage ?

A.B. : Pour l'écriture de ce livre, j'ai rencontré des dizaines de chercheurs, d'associations et de personnalités. Je continue aujourd'hui de me documenter et de me mobiliser. J'ai commencé à présenter mon essai lors de réunions publiques et les retours sont très encourageants. Les gens se montrent lucides et combatifs. Cela donne de l'espoir. Comme le disait Étienne de La Boétie dans son *Discours de la servitude volontaire* : « Le tyran ne vit qu'à travers nous. Soyez résolu de ne plus le servir et vous voilà libres. »

Progressistes : Un mot à ajouter ? des titres à nous recommander ?

A.B. : Il y a de nombreux ouvrages très intéressants sur ce sujet. À commencer par *L'Âge du capitalisme de surveillance* de Shoshana Zuboff. Je peux conseiller *Technocritiques* de l'universitaire François Jarrige, qui fait le parallèle entre l'émergence des techniques et le narratif capitaliste formulé autour. Ou encore *Marx contre les GAFAM* de Stéphanie Roza. Je vous invite aussi à suivre les travaux de Célia Izoard et d'Antonio Casilli. ■

*FLAVIEN RONTEIX, membre du comité de rédaction de *Progressistes*.

Le scientifique et la décision politique

Lors de la conférence prononcée à Limours le 25 mars 2026, dans le cadre des activités culturelles de l'association Méli-Mélo, Yves Bréchet a dressé un tableau du rapport entre scientifiques et décision politique, et surtout entre les politiques et la science. Nous vous proposons le texte de l'intervention de l'ancien commissaire à l'énergie nucléaire.

PAR YVES BRÉCHET*

Je vais me livrer à un exercice que les ingénieurs désignent par la formule « analyse d'avarie », c'est-à-dire identifier la façon dont un système cesse, brutalement ou non, de fonctionner convenablement. Ce système est notre société industrielle. Et au-delà du dysfonctionnement actuel des décisions politiques concernant nos sociétés si imbriquées avec les technologies, je tiens que c'est le fonctionnement de nos démocraties qui est lui-même menacé par ces processus décisionnels. Jamais la société n'a été plus dépendante de la science et de la technologie, et jamais la population n'a eu aussi peu confiance dans le progrès, et jamais les politiques qui nous gouvernent n'ont été aussi incapables d'intégrer la science dans le processus de décision politique. Ce qui laisse le champ libre à toute forme de charlatanerie ou de complotisme. Les exemples ne manquent pas, dans la gestion de la crise sanitaire, dans les réponses aux crises environnementales... Il semble parfois qu'on n'est plus très loin des monarques qui se rassuraient des prédictions des astrologues. Comme dans une analyse d'avarie, je vais d'abord esquisser

l'état des lieux, puis en dégager ce que je pense être les causes, pour enfin revenir vers des pistes de solutions. Et pour ce faire je vais m'appuyer à la fois sur des réflexions historiques et sur ce que j'ai pratiqué en première ligne : la politique énergétique ; mais je suis persuadé que d'autres secteurs ont vécu des expériences similaires. Le mal est profond.

ÉTAT ACTUEL DE L'IMPLICATION DES SCIENTIFIQUES EN POLITIQUE

Comme souvent, il est utile de se poser la question à partir de l'histoire et de mettre un peu d'ordre dans une question par nature foisonnante. Le scientifique peut être lui-même un politique, ou un proche du politique. Il peut travailler comme conseil du politique, seul ou en tant que membre d'une institution « savante ». Enfin, je clôturerai ce tableau de l'état des lieux en revenant sur mon expérience personnelle dans le domaine de la politique énergétique de la France. Commençons par l'implication directe du scientifique comme acteur politique. Elle ne date pas d'aujourd'hui (dans votre secteur vous avez été témoins de l'engagement de Cédric Villani comme député). Il y a des pré-

cédents célèbres : Pierre Simon de Laplace, éphémère ministre de l'Intérieur de Napoléon, qui rapidement le jugea incapable de la fonction ; Jean Antoine

doit plaider une conviction pour emporter une adhésion collective. Faire les deux en même temps relève en quelque sorte de l'acrobatie intellectuelle.

L'implication des scientifiques au service de l'action politique peut aussi prendre la forme d'une fonction de conseiller, à titre personnel ou à titre de membre d'une société savante.

Chaptal, lui aussi ministre de l'Intérieur de Napoléon, avec plus de succès ; François Arago, qui fut chef du gouvernement provisoire après la révolution de 1848 ; Marcellin Berthelot, qui eut la haute main sur l'éducation et la recherche et durablement retardé l'émergence de l'atome en chimie ; Paul Painlevé, ministre de la Guerre, assez médiocre, et qu'on ne connaît plus que par les squares qui portent son nom ; Jean Perrin, qui a laissé avec Irène Joliot-Curie une belle œuvre avec le CNRS et le palais de la Découverte. Plus près de nous, Hubert Curien et Claude Allègre ont été fortement impliqués dans la politique (le premier sans affiliation dans un parti, le second comme conseiller du prince avant de devenir un tempétueux ministre de la Recherche). Ces scientifiques se sont engagés, et en général se sont retirés plus ou moins spontanément de la vie politique : il semble qu'il y ait tout à la fois une appétence et une incompatibilité de fonctionnement. Le scientifique se doit de rechercher une vérité à confronter à l'épreuve des faits, le politique

Sans nécessairement aller jusqu'à exercer une responsabilité politique, il est arrivé, sous des princes amis des sciences – les archétypes étant Napoléon I^{er} et Napoléon III –, d'avoir des savants « proches du prince » : Gaspar Monge, Louis Pasteur, Jean-Baptiste Dumas..., mais la tendance à la courtoisie est forte, même si Monge fut une heureuse exception. L'implication des scientifiques au service de l'action politique peut aussi prendre la forme d'une fonction de conseiller, à titre personnel ou à titre de membre d'une société savante. Là encore l'expérience est ancienne. Colbert créa l'Académie des sciences pour conseiller Louis XIV pour les questions liées à la marine. Le Régent, succédant à Louis XIV et constatant le délabrement du pays après vingt années de guerres et de dépenses somptuaires, demanda à l'Académie des sciences, dirigée alors par l'abbé Bignon, un état des lieux en matière de ressources, de métiers, de compétences. Il confia au jeune Réaumur (vingt-cinq ans alors) la mission de

Jamais société n'a été plus dépendante de la science et de la technologie, et jamais la population n'a eu aussi peu confiance dans le progrès, et jamais les politiques qui nous gouvernent n'ont été aussi incapables d'intégrer la science dans le processus de décision politique.

synthétiser cette formidable collection d'informations dans les années 1720. Claude Allègre avait lancé une vaste consultation de l'Académie des sciences sur diverses questions scientifiques importantes pour l'État : ce fut la série des RST (rapports sciences et technologies), pour lesquels l'Académie mobilisait les forces vives de la science dans tous les laboratoires. C'est d'ailleurs la dernière fois qu'une telle mobilisation des scientifiques a été demandée en France. Aujourd'hui, l'implication des scientifiques comme « conseil » est très variable selon les pays. Ainsi aux États-Unis, depuis Richard Nixon, la Maison-Blanche est dotée d'un office avec une centaine de personnes ; l'usage qui en est fait dépend beaucoup du président en poste. Au Royaume-Uni, le Premier ministre à un *Chief Scientific Officer* avec une équipe, et il en est de même dans tous les ministères. La France est particulièrement indigente : dans cette fonction, un seul conseiller à

régulièrement aux cabinets des ministères concernés. Le plus souvent la demande était « un avis rapide » plutôt qu'une « analyse approfondie ». Et les rapports sont restés essentiellement lettre morte.

L'expertise des institutions n'est pas mieux utilisée, j'entends celles de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies. Elles produisent des rapports nombreux et détaillés sur les différents aspects de la politique énergétique, elles ne le font pratiquement jamais à la demande du politique.

Mon analyse est sans appel : le scientifique n'est pas consulté comme il devrait l'être. Quand il l'est, comme dans la période covid, on peut se demander si le pouvoir est touché par la grâce ou s'il est en quête d'absolution. Le résultat : une politique énergétique sans queue ni tête, sans analyse des besoins, sans analyse d'impact, sans identification de points bloquants. Un conte de fées qui prétend être une stratégie.

Le scientifique se doit de rechercher une vérité à confronter à l'épreuve des faits, le politique doit plaider une conviction pour emporter une adhésion collective.

l'Élysée pour la science, la technologie, la jeunesse, les sports, l'éducation, la recherche..., et dont la fonction est essentiellement d'organiser les visites et d'écrire les discours – activité dont on se lasse vite. Et une myriade de « hauts conseils » de gens respectables qu'on invite une fois l'an pour la photo. Pour illustrer la situation, permettez-moi de revenir sur une question que j'ai beaucoup pratiquée : celle de la politique énergétique.

Depuis de Gaulle, le gouvernement a à sa disposition l'expertise d'un « conseiller », un haut-commissaire à l'énergie atomique : j'ai occupé la fonction pendant six ans, produit 5 000 pages de rapports, issus de comités d'experts et présentés

On pourrait espérer que les services techniques de l'État fassent le travail. Quand les analyses des « services » sortent, on se rend compte du degré de médiocrité du processus décisionnel, du point de vue de son contenu scientifique et technique, et de l'importance de la communication en lieu et place de l'action. Dans les quinze dernières années, les analyses de RTE étaient essentiellement la voix de son maître et ministre. Il est proprement hilarant de collectionner ses rapports, relayés par la DGEC, par la CRE... Analyses systématiquement fausses ou biaisées depuis au moins une décennie.

L'analyse de quelques rapports sur le mix énergétique produits par l'ADEME, analyse que j'ai

faite dans le détail comme le demandait ma fonction de haut-commissaire, ne laissait que ruines fumantes. C'était des textes essentiellement politiques, écrits sur commande. Les textes issus de la DGEC depuis dix ans sont de la même farine, d'une

cements européens a atteint des sommets dans l'absurde). Les sociétés scientifiques ne sont bien évidemment jamais consultées.

La situation actuelle demande une analyse de fond. Quel est le degré de confiance du poli-

Au niveau européen, la situation n'est pas meilleure : les décisions de l'Europe pour la politique énergétique sont, depuis dix ans au moins, une transcription pure et simple de la politique de l'État dominant.

vacuité exemplaire et témoignent surtout de la volonté de plaire au ministre dont elle dépend. Quand le travail est fait sérieusement, en dehors des rouages ministériels le plus souvent, l'usage qui en est fait est édifiant : l'évaluation de l'état du parc électronucléaire (rapport Collet-Billon-d'Escatha) enterré sous le secret-défense aussitôt que produit ; l'évaluation des start-up du nucléaire (Vincent Berger), « confidentiel défense » ! (« *Ne pas biaiser le marché en le rendant public* », m'a-t-il été répondu.)

D'autres instances, hors académiques, ont leur rôle dans l'expertise, ou pensent l'avoir : le CESE donne des avis sur l'énergie d'une vacuité abyssale. L'OPECST (Sénat + Assemblée) aurait la légitimité mais n'a pas les moyens. Il n'est pas doté d'un véritable conseil scientifique qui ne soit pas une réunion de chapeaux à plume. L'exécutif ne dispose que de conseillers en petit nombre avec un portefeuille surdimensionné par rapport à leurs compétences.

Au niveau européen, la situation n'est pas meilleure : les décisions de l'Europe pour la politique énergétique sont, depuis dix ans au moins, une transcription pure et simple de la politique de l'État dominant, l'Allemagne et ses affidés. Elle n'est en aucun cas le résultat d'une analyse scientifique (l'exemple de la taxonomie qui retenait le gaz et excluait le nucléaire des finan-

tique vis-à-vis du scientifique ? Je pense que, hélas, en général il n'y a ni confiance ni méfiance – sauf la défiance naturelle du pouvoir, quel qu'il soit, vis-à-vis des esprits libres. Je pense que le politique n'attend en général pas du scientifique un conseil, mais une caution... et « *l'intendance suivra* ». Et quand l'analyse libre apparaît, le politique est à peu près dans la situation de perplexité d'une poule qui aurait trouvé un couteau : il ne sait pas quoi en faire. Ou il se met en colère contre ceux qui ont l'outrecuidance de dire librement ce qu'ils pensent juste. On a eu un exemple hallucinant récemment, quand l'Académie a donné par deux fois un avis très critique sur la PPE. Le président de la commission Énergie de l'Académie des technologies et la présidente de l'Académie ont été convoqués chez le ministre pour se faire insulter. On imagine sans peine les pressions qui ont pu s'exercer sur le nouveau haut-commissaire à l'Énergie, qui donnait un avis similaire à celui de l'Académie. Il est vrai que les académiciens étaient des récidivistes : un rapport sur l'hydrogène qui avait le malheur de déplaire à tel conseiller de l'exécutif aurait pu n'être jamais publié si le président de la commission de l'Académie qui avait écrit ce rapport avait été plus accommodant. On le voit, l'état des lieux a de quoi inquiéter... et par l'incapacité du politique de mobiliser ►

■ ENGAGEMENT

► l'expertise, et par la perte de compétence dans les corps techniques de l'État, et par la volonté d'enterrer les avis qui contredisent les décisions envisagées.

LES CAUSES

Les causes institutionnelles sont doubles : elles peuvent être institutionnelles et conjoncturelles ou elles peuvent traduire un mal profond de nos sociétés.

Dans les causes conjoncturelles, on peut classer l'inculture scientifique de la classe politique. L'ENA est le vivier privilégié de cette classe dirigeante. À l'ENA, entre 1945 et 1964, Louis Armand donnait un cours sur « les structures scientifiques et techniques de la France industrielle ». Et aujourd'hui ? La plupart des parlementaires ou des ministres n'a aucune culture scientifique. Plus grave, le nombre de ceux qui sont conscients de la nécessité de saisir des compétences scientifiques est, à ma connaissance, infime.

Un deuxième phénomène qui

Le politique écoutera les scientifiques quand il aura conscience que les lois de la nature ne sont pas optionnelles, mais qu'elles sont des contraintes non négociables.

pas la science avant de conseiller le ministre, ce qui donne, à de rares exceptions près, des chefs-d'œuvre d'arrogance et d'incompétence. Ils conseillent un ministre, qui s'en moque, sur des sujets qu'ils ne maîtrisent pas. La courtoisie tient souvent lieu de boussole, et le pseudo-ingénieur sert les intérêts de son patron – et, par ricochet, de sa carrière –, ou de son corps d'origine, plus que celui du pays, sans rencontrer d'autre résistance que les intérêts du patron concurrent.

Il y a toujours des exceptions (heureusement) mais elles sont rares.

Mais au-delà de ces causes conjoncturelles qu'on peut espérer corriger quand le désastre

pour se considérer comme compétent. Le zapping intellectuel qui prend des opinions pour des avis, qui croit que la compétence se construit par osmose avec des experts autoproclamés « compétents et indépendants ». Comme disait Pascal : « *Ceux-là gâchent tout.* »

La « culture de la peur ». Peur de la radioactivité, peur des vaccins, avec en parallèle une incapacité à mesurer le risque de faire par rapport à celui de ne pas faire. Le principe de précaution dans la constitution est un chef-d'œuvre ; si on l'appliquait à la lettre, il faudrait interdire les vélos dont on ne connaît pas parfaitement les raisons de leur stabilité, et Pasteur n'aurait sûrement pas été autorisé à développer les vaccins !

réaliser que la science de pointe s'est désengagée de la formation de base (souvenons-nous que Paul Appell, Émile Picart, Henri Poincaré écrivaient des articles dans le grand *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* de Ferdinand Buisson qui était dans le paquetage des huskards noirs de la République).

LES PISTES D'ÉVOLUTION

Il importe de réfléchir aux solutions possibles. Et surtout se méfier des fausses solutions. Pire que ne rien faire, il faudrait ne pas « faire semblant ».

Être mieux entendus du monde politique ? Soyons lucides, « On n'amène pas à l'abreuvoir un âne qui n'a pas soif ». L'appétence précède l'attention. Le politique écoutera les scientifiques quand il aura conscience que les lois de la nature ne sont pas optionnelles, mais qu'elles sont des contraintes non négociables. On dit souvent que les scientifiques sont insuffisamment présents dans les médias. Peut-être, mais encore faut-il qu'ils

La culture scientifique doit se reconstruire dès l'école primaire. Elle doit se poursuivre à l'âge adulte.



vient amplifier le premier est la déliquescence des grands corps techniques de l'État (corps des Mines, Ponts et Chaussées...). Trop souvent, ils ne pratiquent

sera survenu, il est des causes profondes qui reflètent ce qu'est devenue notre société.

La prolifération des « *demi-savants* ». Il suffit d'être concerné

Les *simulacres de débat public*. Les conditions de bon fonctionnement, à savoir de choisir la taille des réunions pour mettre les gens en état d'écouter et de s'exprimer, ne sont pas réalisées. Le parallèle entre la CNDP et le cirque des débats publics, et la pratique suédoise pour la gestion des déchets nucléaires, est édifiant.

La *science est mal connue*. Elle est victime de son succès : les acquis vont de soi, et on ne voit plus que les risques. Les scientifiques ne font de la vulgarisation, quand ils prennent la peine d'en faire, que sur des « histoires à raconter » (astronomie, nature...) et pas des « histoires à construire ». Ce qui fait de la technologie une discipline plus mal connue encore que ne l'est la science. En général, il faut

aient le temps de dérouler un raisonnement, de la façon la plus pédagogique mais sans compromission de la vérité scientifique. Il ne faut pas céder à la tentation de la sophistique et de la rhétorique qui est la pente naturelle des médias.

Doit-on avoir plus de scientifiques dans les institutions et dans le monde politique ? Ce n'est pas indispensable, et ce n'est pas la panacée. Un exemple récent de Première ministre polytechnicienne, d'une ministre qui n'avait d'ingénieur que le diplôme, est là pour nous rappeler, après les avions renifleurs de Giscard d'Estaing, que le plus prestigieux des diplômes n'est pas une garantie de qualité scientifique des décisions. Par contre, il est souhaitable que les communautés scientifiques et poli-

L'état des lieux a de quoi inquiéter... et par l'incapacité du politique de mobiliser l'expertise, et par la perte de compétence dans les corps techniques de l'État, et par la volonté d'enterrer les avis qui contredisent les décisions envisagées.

tiques se rencontrent. Les « jume-lages » de l'OPECST, entre les académies et les parlementaires, sont une bonne méthode.

Comme souvent, un prérequis pour sortir de situations aussi inextricables est la formation, formation des citoyens, formation des politiques.

L'enseignement scientifique dans les écoles, les collèges, les lycées doit impérativement être redressé. On a méthodiquement sabordé l'enseignement scientifique, la chute vertigineuse et continue dans les classements internationaux en témoigne. Le parallèle avec la Corée du Sud devrait nous servir d'électrochoc. Au-delà ou, plutôt, en amont de reconstruire les compétences, il faut redonner aux enfants l'envie de comprendre et de faire (leçons de choses, romans de Jules Verne...) et insister sur la nécessité de comprendre, de prouver. Parler du boson de Higgs en terminale est un non-sens. Il faut réapprendre à faire de la science et de la technologie au lieu de se contenter de « parler à propos de... ».

Il est nécessaire de mieux former les décideurs. Mais il est nécessaire d'éviter les « formations gadget » (2 heures d'initiation au climat...) qui sont l'équivalent du Fodor's Guide « Florence en une journée ». Ces « sensibilisations » ne donnent que l'illusion de comprendre, et quand en 1958 l'Assemblée nationale invitait Francis Perrin et Louis Armand, nos parlementaires préfèrent aujourd'hui recevoir Greta Turnberg... La formation des élites suppose de revenir à la formation type « Louis Armand » pour les politiques (26 heures de cours), et pas de leur donner des bavardages de salon. Et une fois cette formation acquise, il faut donner au politique les clés d'accès au monde académique des universités et des laboratoires de recherche. Les corps techniques doivent être remis au travail. Si les corps techniques de l'État n'apprennent plus à donner une expertise digne de ce nom, ils ne sont plus

qu'une aristocratie qui garde des privilèges sans avoir plus de mission... Et ça finira mal.

CONCLUSIONS

Pourrait-on dire que je plaide pour une technocratie ? Certainement pas, mais pour une politique « technologiquement consciente », oui. La rationalité de la décision politique suppose d'une part la légitimité politique (*via* l'élection) et d'autre part la rationalité (*via* l'expertise). Une stratégie digne de ce nom nécessite une vision globale qui donne la pertinence, et un souci du détail qui donne la faisabilité. Si l'un ou l'autre manque, on n'écrit que des contes de fées. Enfin, les politiques reflètent ce que nous sommes. Leur inculture scientifique reflète notre désintérêt collectif pour les sciences, voire notre méfiance.

C'est donc une question de culture autant que d'institutions. La culture scientifique doit se reconstruire dès l'école primaire. Elle doit se poursuivre à l'âge adulte. Tous les énoncés ne se valent pas, les avis ne sont pas des opinions. Distinguer ce que l'on sait de ce que l'on croit est essentiel ; faire confondre l'un et l'autre est une escroquerie. On doit comprendre que la science est un bien commun qui se construit de manière collective : l'expertise n'est pas l'opinion d'un individu. La science est un métier, mais la démarche scientifique appartient à tous. Elle ne doit pas se bercer d'illusions : se construire une culture prend du temps ; partager cette culture est un devoir, c'est le rôle d'associations locales autant que des ministères en charge, et les scientifiques ont envers leurs concitoyens un devoir d'engagement.

Une société ne peut fonctionner qu'avec un fondement de confiance, on ne réconciliera la science et le politique qu'en redonnant confiance en la science. ■

*YVES BRECHET est ancien haut commissaire à l'énergie atomique et membre de l'Académie des sciences.

Le scientifique n'est pas soumis à la décision politique comme l'ingénieur

PAR GEOFFREY BODENHAUSEN*

La charge énergétique, pour ne pas dire violente, d'Yves Bréchet est parfaitement justifiée, surtout lorsqu'il parle des faiblesses scientifiques de ceux qui nous gouvernent, des décisions arbitraires, des incompétences arrogantes et des rapports enterrés.

Mais son texte reflète surtout la position difficile d'un ancien haut-commissaire à l'énergie nucléaire qui ne se retrouve pas toujours sous les mêmes formes dans le monde de la recherche. Un scientifique n'a pas besoin de l'approbation d'un ministre pour avancer. Les publications des scientifiques, à partir du moment où leur recherche est financée, sont par essence accessibles au public, et ne peuvent pas être enterrées par ceux qui détiennent le pouvoir de l'État.

Cependant, comme l'ingénieur, le scientifique a besoin de soutiens, de crédits pour ses projets, de moyens pour financer les jeunes collaborateurs qui préparent des thèses et des post-docteurs qui aident à les encadrer. Les financements proviennent pour l'essentiel de fonds publics, qu'ils soient apportés par des structures européennes, comme le Conseil européen de la recherche (ERC), ou françaises, comme l'Agence nationale de la recherche (ANR), ainsi que par une multitude d'autres agences dont les frontières thématiques sont parfois difficiles à discerner.

Les agences européennes ont la sagesse de laisser une large part à l'initiative aux chercheurs (*bottom up*) ; les agences françaises ont souvent le tort d'imposer des thématiques qu'elles jugent prioritaires par des appels à projets (*top down*). Mais aucune de ces instances ne décide par elle-même du bien-fondé des demandes de subsides : elles s'en remettent à des experts, qui sont presque toujours des « pairs », c'est-à-dire d'autres scientifiques qui travaillent dans des domaines proches, et qui sont présumés compétents pour juger de la nouveauté d'une proposition de recherche. Bien souvent, le requérant est frustré quand son travail n'est pas apprécié à sa juste valeur par ses pairs, qui non seulement détiennent les clés du financement, mais qui, par le truchement de leurs expertises (*reviews*), donnent un feu vert (trop rarement, hélas) ou un feu rouge (le plus souvent, trois fois hélas) à la publication de leurs travaux dans des revues scientifiques, publications qui elles-mêmes permettent d'établir la réputation des chercheurs.

Les processus décisionnels ne sont donc pas les mêmes. Heureusement, comme Yves Bréchet le dit si bien, la science est un bien commun qui se construit de manière collective. Mais l'édification d'une stratégie énergétique ne répond pas à la même logique que le financement de quelques modestes salaires et de petits matériels de laboratoire. ■

*GEOFFREY BODENHAUSEN est professeur émérite à l'ENS.

■ ÉNERGIE

Nous publions, avec l'aimable autorisation de son auteur, l'article paru le 11 février 2026 dans son blog {Sciences2}.

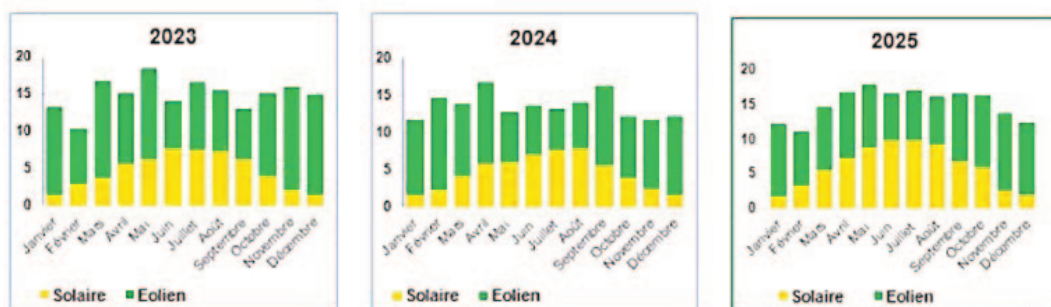
Électricité : vent et soleil se complètent-ils ?

Selon un post LinkedIn récent, éolien et solaire se complètent pour fournir de l'électricité : l'un compenserait celui qui faiblit, de façon à fonctionner alternativement en cas de besoin. C'est l'argument avancé pour continuer à subventionner ces deux sources d'électricité. Mais l'argument est-il conforme aux faits ?

PAR SYLVESTRE HUET*

Quand il n'y a pas de soleil, il y a du vent. Et vice versa. Donc, on peut s'en contenter. L'argument est souvent avancé dans le cadre du débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) que Sébastien Lecornu doit – depuis plusieurs mois déjà – publier prochainement. Il y a quelques jours, Cédric Philibert, qui se présente comme « *Energy and climate change analyst, focus on renewables for industry and transport, electrification and hydrogen* », en publiait sur LinkedIn une énième version, appuyée sur des graphiques sensés en être la démonstration quantifiée.

Voici ces graphiques :



Dans son commentaire Cédric Philibert affirme : « *L'éolien et le solaire se complètent au cours de l'année, le soleil produisant peu de novembre à février, au contraire de l'éolien.* » Il en tire la conclusion que la PPE doit comporter de nouvelles ins-

tallations d'éoliennes en grand nombre. Ces graphiques indiquent que, si l'on considère la production mensuelle d'électricité, les variations mensuelles entre soleil et vents *semblent* se compenser, même si ce n'est pas à la perfection.

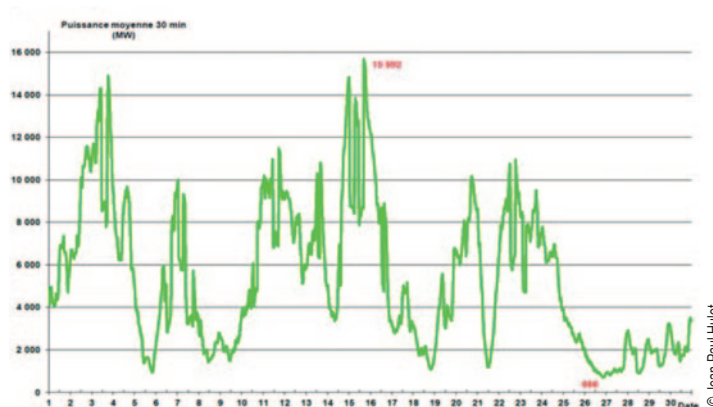
LA PHYSIQUE SIGNE SA PRÉSENCE

Soit... mais c'est là que la physique lève le doigt et rétorque : « *La complémentarité sur un mois, voire sur les mois d'une année, je m'en fiche un peu. Moi, ce dont j'ai besoin pour que mon système électrique fonctionne et ne s'écroule pas, c'est d'équilibrer l'offre et la demande – la production et la consommation d'électricité – à chaque seconde.* » Trop de demande et la fréquence diminue ; trop d'offre, elle augmente. Si l'équilibre n'est pas respecté, tout saute. Et cet équilibre doit être constant, sa moyenne mensuelle n'a aucun intérêt.

Il est donc indispensable, pour réfléchir à ce sujet, d'interroger la complémentarité entre les productions solaire et éolienne avec un pas de temps beaucoup plus réduit qu'un mois. Je n'ai pas la possibilité (et ce ne serait pas très intéressant) de la faire à la seconde, mais le pas de temps de 30 min est suffisant pour étudier la question. Y a-t-il complémentarité à cette échelle de temps ?

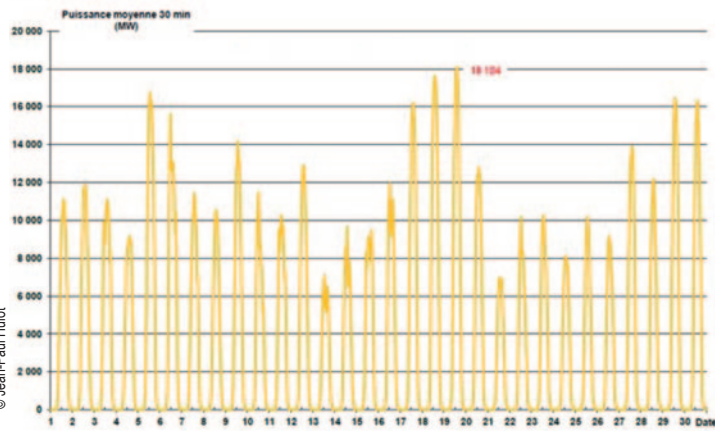
Voici la réponse en quelques graphiques récents sur les mois de septembre et novembre 2025 et de janvier 2026.

Graphique 1 – PRODUCTION ÉOLIENNE
Septembre 2025 (puissance installée : 25 308 MW)



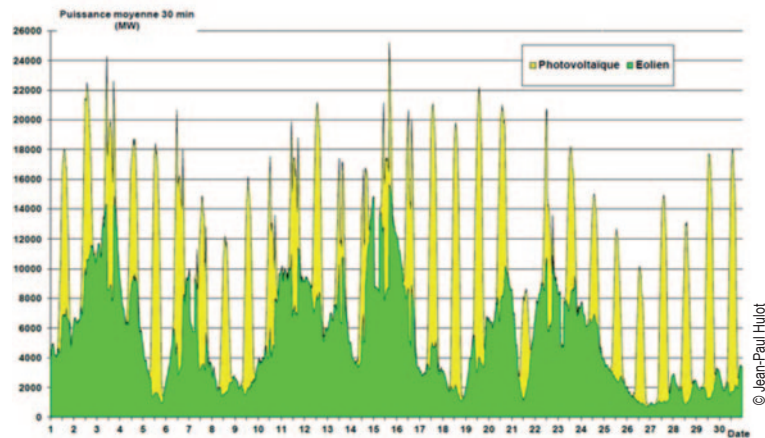
La production éolienne de ce mois grimpe à 15 692 MW et chute à 696 MW pour la puissance installée (graph. 1). Chute et montée peuvent s'effectuer en quelques heures. La courbe de production est sans rapport avec celle de la consommation, laquelle varie essentiellement entre la nuit et le jour. Si ce mois est plutôt venté, on note des périodes allant jusqu'à 4 jours de production très faible.

Graphique 2 – PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE
Septembre 2025 à midi heure solaire
(Puissance installée : 27 335 MW)



La production solaire est logiquement nulle lorsque le soleil est sous l'horizon, mais son maximum journalier, à midi heure solaire, peut varier d'un peu plus de 6 000 MW à 16 124 MW (graph. 2). Observons le 27 septembre. Ce jour-là, la

Graphique 3 – PRODUCTION CUMULÉE
Septembre 2025 (Puissances installées : éolien, 25 308 MW ;
photovoltaïque, 27 335 MW)



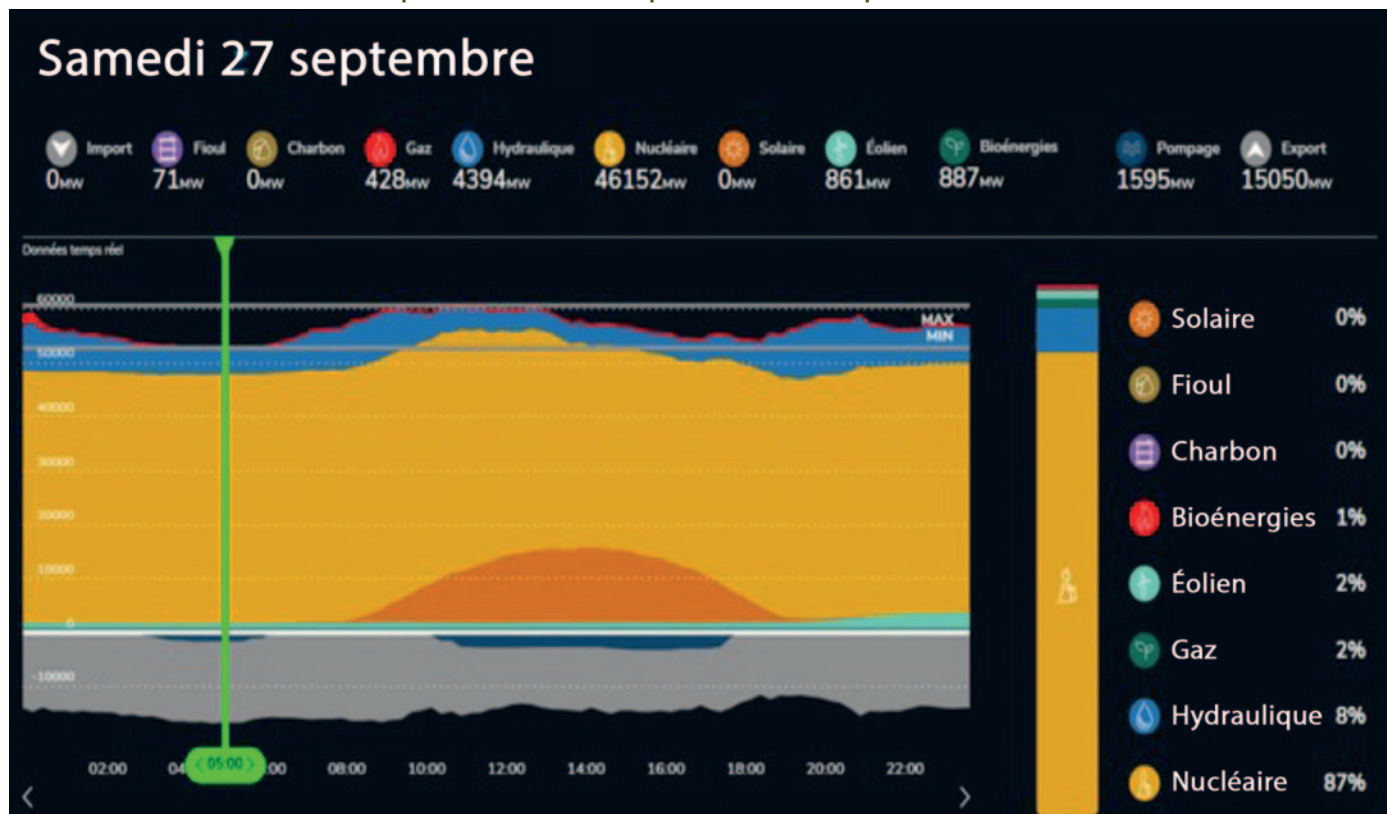
production éolienne est d'environ 7 000 MW, une misère, toute la journée. Mais c'est aussi un jour nuageux, avec un maximum de production solaire à midi le deuxième le plus bas du mois, avec 10 000 MW (graph. 3). Et, bien sûr, une production

nulle durant toute la nuit, alors que la production éolienne demeure à son étiage également. On trouve la même situation le 21 septembre, comme les 8 et 9 du mois. À l'inverse, les 15 et 16, vents et soleil sont à leurs maxima mensuels en simultanément.

Comment, alors, les Français et l'économie du pays ont-ils été alimentés en électricité

ce samedi 27 septembre ? Voici la réponse donnée par RTE :

GRAPHIQUE DU SITE GRAND PUBLIC DE RTE
montrant la production d'électricité pour le samedi 27 septembre 2025.

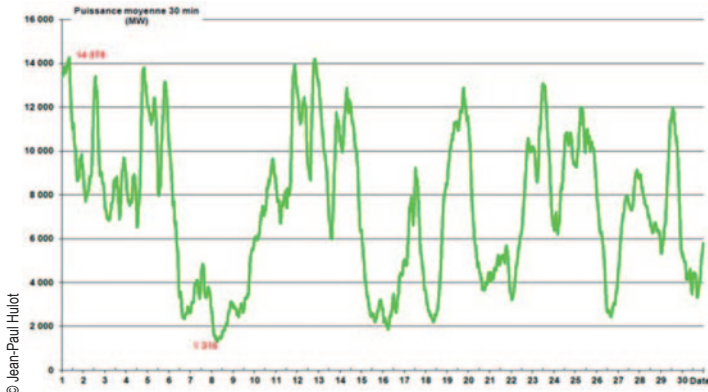


Durant la nuit, la production solaire nulle n'est absolument pas compensée par une production éolienne puisque cette dernière est inférieure à 1 000 MW. Quant au maximum de production solaire, à midi heure solaire, il se limite à 9 200 MW, l'une des plus faibles du mois. ▶

■ ÉNERGIE

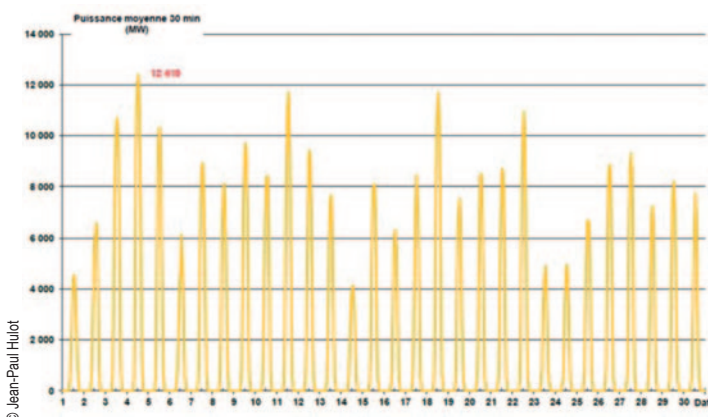
► L'exemple du mois de septembre n'est pas isolé. Pour illustrer qu'il s'agit plutôt d'une situation fréquente. Voici les graphiques pour le mois de novembre 2025.

PRODUCTION ÉOLIENNE Novembre 2025 (Puissance installée : 25 805 MW)



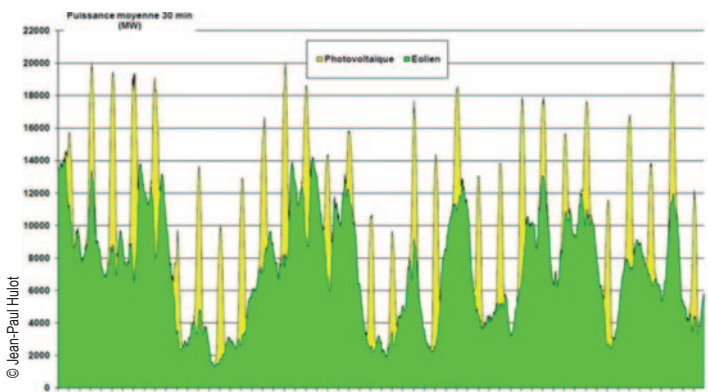
La production éolienne varie de 1 315 MW à 14 278 MW, avec des chutes et des montées allant jusqu'à 10 000 MW en quelques heures.

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE Novembre 2025 (Puissance installée : 28 785 MW)



La production solaire de novembre 2025, nulle la nuit, varie pour son maxima journalier d'environ 4 000 MW à 12 400 MW.

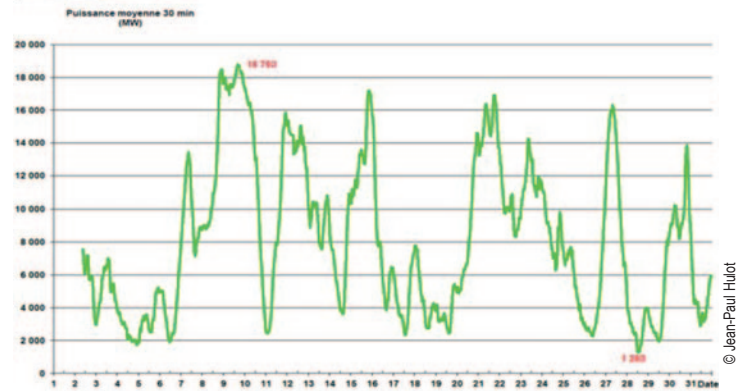
PRODUCTION CUMULÉE Novembre 2025 (Puissances installées : éolien, 25 805 MW ; photovoltaïque, 28 785 MW)



La superposition des productions éolienne et solaire ne montre aucune tendance à une compensation de l'une par l'autre.

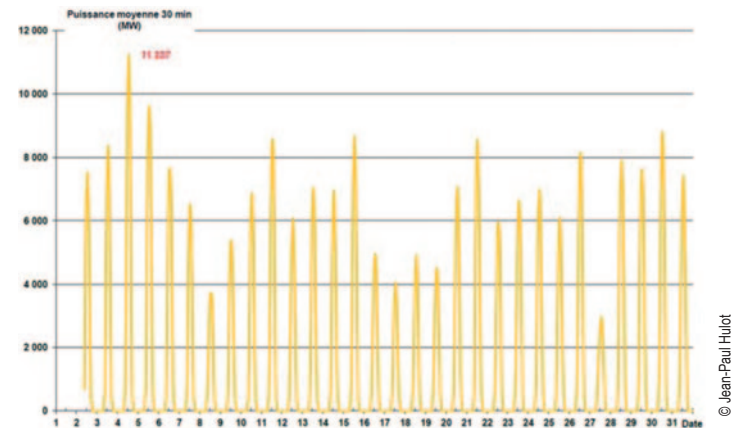
Le mois de janvier 2026 permet de faire les mêmes observations :

PRODUCTION ÉOLIENNE Janvier 2026 (Puissance installée : 25 805 MW)



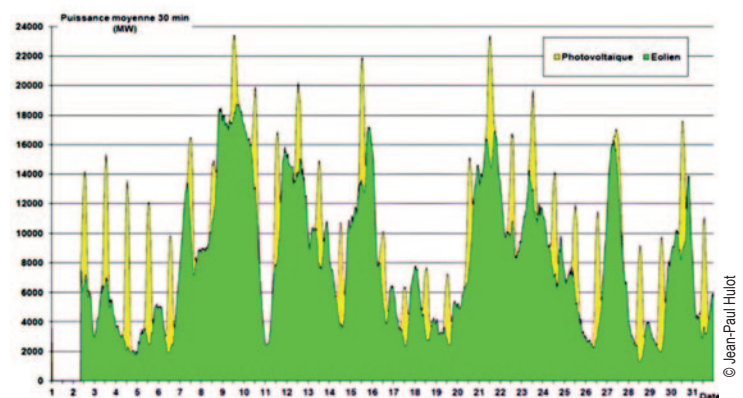
Cette production est toujours aussi erratique, avec un minimum à 1 263 MW ; le maximum pointe à 18 793 MW (avec une chute de 16 000 MW en moins de 24 heures, qu'il faut compenser).

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE Janvier 2026 (Puissance installée : 28 785 MW)



La production solaire du mois peut monter jusqu'à 11 237 MW le midi solaire du 4 janvier, mais se limiter à 2 930 MW le 27 janvier.

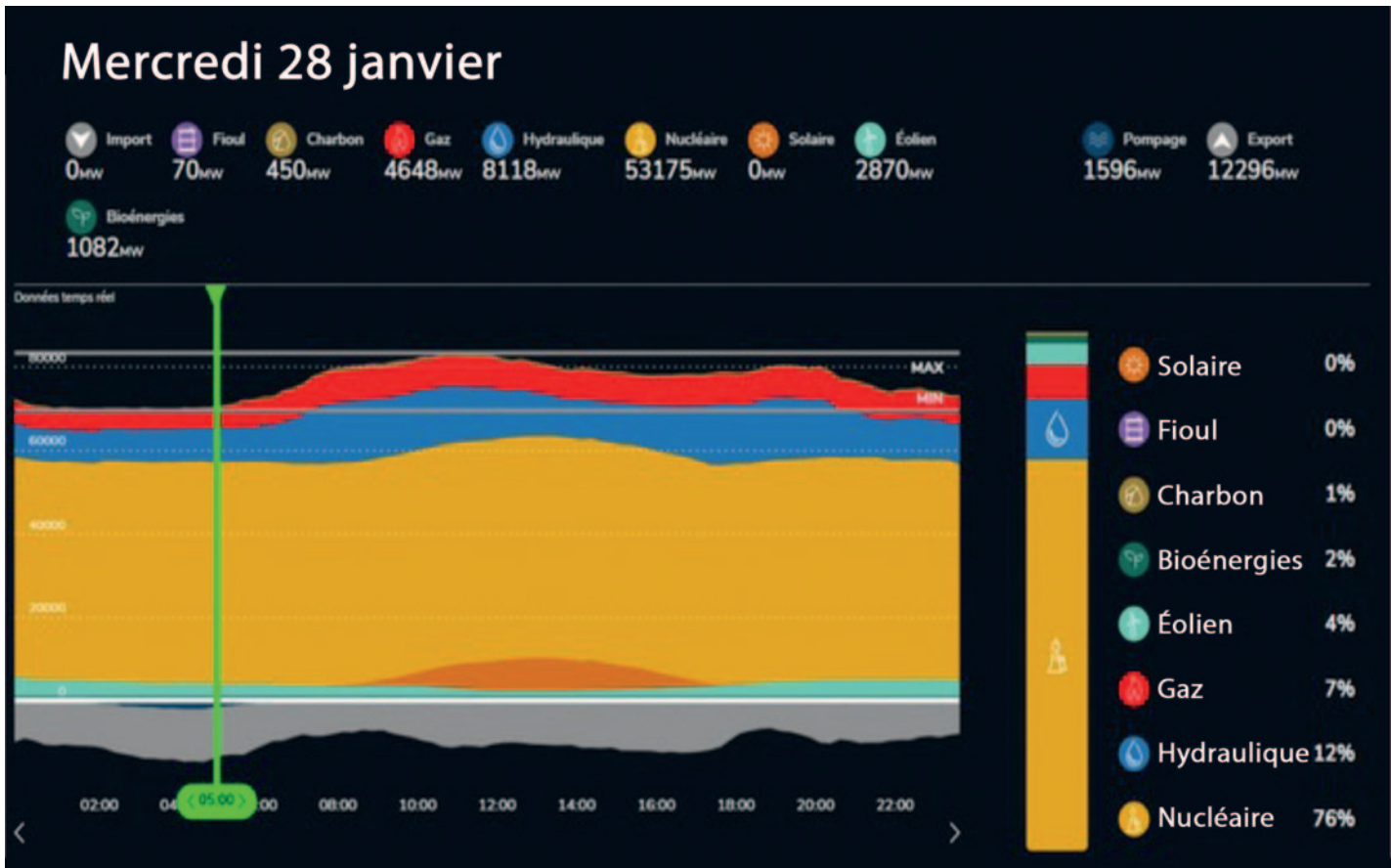
PRODUCTION CUMULÉE Janvier 2026 (Puissances installées : éolien, 25 805 MW ; photovoltaïque, 28 785 MW)



Janvier 2026 met à mal la théorie de la « complémentarité » soleils-vents, avec une succession de maxima et de minima simultanés qui constitue la principale caractéristique de ce mois d'hiver.



EXEMPLE D'UNE SITUATION JOURNALIÈRE DOCUMENTÉE PAR RTE



Ce jour-là à 5 heures, la production solaire est nulle, la production éolienne est très faible, moins de 3 GW. Ajouter des panneaux solaires ou des éoliennes lors d'une telle situation ne fournirait rien pour les premiers et pas grand-chose pour les secondes.

Au moment où cette note est écrite, le contenu de la PPE n'est pas encore connu. Mais, alors que des fuites sur les études d'EDF révèlent les dégâts techniques et économiques des voyos de plus en plus fréquents et brutaux imposés aux réacteurs nucléaires tantôt pour laisser

place aux productions éoliennes et solaires, tantôt pour compenser leurs faiblesses, il semble utile de revenir aux fondamentaux de l'électricité. C'est le mix de production optimal qui doit être visé : celui qui saura assurer un équilibre constant – et non en moyenne mensuelle! – entre

production et consommation au moindre coût sur la durée (il faut intégrer le problème sur trente ans minimum). Ce mix doit également être le plus bas carbone possible. Or les deux moyens de production les plus bas carbone du système actuel sont les centrales nucléaires et

les barrages hydrauliques (notamment en raison de leur ancienneté, donc une production déjà très importante qui diminue drastiquement les émissions de gaz à effet de serre par mégawattheure produit). ■

*SYLVESTRE HUET est journaliste scientifique.

Quelle politique de l'énergie jusqu'en 2035 ?

Progressistes reprend dans cet article l'intervention de son auteur à l'Assemblée nationale à l'occasion du dépôt, le 23 février 2026, d'une motion de censure motivée par la façon dont le gouvernement entendait imposer sa programmation nationale de l'énergie. Le député communiste l'a critiquée sévèrement, la jugeant insuffisante au regard des nécessités de l'heure et dépourvue de vision d'avenir.

PAR JULIEN BRUGEROLLES*

LE CONTEXTE

Le 12 février 2026, le gouvernement a publié le décret fixant la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie. Ce texte définit les grands objectifs et les priorités d'action des pouvoirs publics pour notre politique énergétique sur la période 2026-2035.

Dans le cadre de l'examen de deux motions de censure déposées suite à la publication de ce décret, je suis revenu sur le fond des difficultés que soulève cette programmation, qui aurait dû être déclinée dans une loi de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Alors qu'il était en campagne, le président de la République avait exprimé le vœu de faire de la France le premier grand pays à sortir des énergies fossiles. Il entendait faire reposer la politique énergétique sur deux piliers : d'une part, la sobriété et l'efficacité énergétiques ; d'autre part, la production d'énergie décarbonée, grâce au développement des énergies renouvelables, mais aussi – dans un revirement tardif mais salutaire – grâce à la relance du nucléaire.

Cette stratégie devait être déclinée dans une loi de programmation pluriannuelle de l'énergie. Attendue en juillet 2023, espérée tout au long de l'année 2024, cette loi n'est jamais venue. Au printemps 2025, le gouver-

nement a finalement annoncé son souhait de passer par décret. Cet atterrissage laborieux, après trois années de tergiversations, ne saurait masquer l'indigence et la fragilité de cette programmation pluriannuelle de l'énergie. On le comprend vite à sa lecture : c'est un texte placé dans la salle d'attente du rendez-vous présidentiel, qui n'ose pas fixer les grandes priorités énergétiques du pays.

LES CARENCES DE LA PROGRAMMATION

La PPE pêche d'abord par son manque de crédibilité. En effet, sans une véritable stratégie d'investissement et un engagement sur des soutiens publics et budgétaires – ils n'apparaissent nulle part –, difficile de faire croire à la baisse annoncée du recours aux énergies fossiles.

La feuille de route du gouvernement affiche ainsi, à l'horizon 2030, un objectif ambitieux de réduction, de 60 % à 40 %, de la part du pétrole et du gaz fossile dans l'énergie consommée en France. Comment tenir un tel objectif, en seulement quatre ans, compte tenu de la faiblesse des politiques publiques qui sont menées ?

L'atteindre supposerait de se fixer comme priorité des priorités l'application d'un plan massif et coordonné d'électrification des usages – pour pousser à l'amélioration thermique des logements et des bâtiments et à la substitution de l'essentiel

des chaudières au fioul ou au gaz par des pompes à chaleur, pour accélérer de façon spectaculaire le rythme du remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques, pour la conversion de grande ampleur de procédés industriels vers l'électricité.

Or le budget pour 2026 traduit et trahit une orientation contradictoire : baisse des moyens consacrés à MaPrimeRénov', au

nons à demeurer durablement dans une situation de surcapacité de production électrique. À l'horizon 2030, c'est précisément cette surcapacité qui pourrait provoquer une hausse du coût de notre système électrique.

Sans politique extrêmement volontariste d'électrification, le cadre fixé par la PPE conduira à une hausse des coûts fixes, du fait du soutien aux renouvelables, du renforcement des infrastruc-

Cette stratégie devait être déclinée dans une loi de programmation pluriannuelle de l'énergie. Attendue en juillet 2023, espérée tout au long de l'année 2024, cette loi n'est jamais venue. Le gouvernement a finalement annoncé son souhait de passer par décret.

fonds « vélo », au fonds Vert ; désengagement de l'État des dispositifs d'aide à l'électrification des véhicules ; absence d'une grande ambition de développement du transport ferroviaire et des transports collectifs ; réduction des moyens alloués aux collectivités territoriales, qui sont aujourd'hui en première ligne dans le financement de la transition écologique et énergétique. Et je ne parle pas de la lenteur inquiétante de la décarbonation des industries les plus émettrices.

Si nous ne comblons pas les retards considérables pris dans l'électrification des usages, non seulement nous n'atteindrons pas nos objectifs de décarbonation, mais nous nous condam-

tures de réseau et des investissements dans le nucléaire, tandis que la base de consommation électrique ne progressera pas suffisamment. Ces coûts finiront inévitablement par être reportés sur les consommateurs, soit par les tarifs, soit par les taxes et prélèvements indirects, ce qui nous exposera en outre au risque d'un renchérissement des prix de l'électricité face au pétrole et au gaz dans des usages pourtant prioritaires pour la décarbonation, notamment le transport et le chauffage.

LA NÉCESSITÉ D'UNE AUTRE POLITIQUE

Nous devons échapper à ce dangereux cercle vicieux, qui freinerait l'électrification et aggra-



verait encore la surcapacité. Nous sommes convaincus que l'électrification ne peut se faire sans une planification rigoureuse et robuste, et sans des moyens budgétaires renouvelés.

De la même manière, là où il faudrait des engagements massifs, pérennes et lisibles pour les usagers les plus fragiles, nous en restons à des mesures décousues et insuffisantes, qui continuent de condamner des millions de ménages modestes à la précarité énergétique et à la précarité dans la mobilité.

En plus de la décarbonation totale de notre secteur de l'énergie en amont, tenir l'engagement de la neutralité carbone en 2050 impose de mener les transformations en profondeur de tous nos grands secteurs économiques, tout en se fixant, dans le même temps, des objectifs de réindustrialisation et de

technologies. Les parties du texte qui y sont consacrées se bornent à des estimations et à une vision descriptive, sans jamais en venir aux engagements de l'État. Par exemple, le nucléaire de quatrième génération, avec les réacteurs à neutrons rapides, n'est pas abordé – le sujet a, semble-t-il, été remis à une prochaine réunion du Conseil de politique nucléaire. Il en va de même de la construction d'une véritable politique de coopération au sein des différentes filières industrielles.

Je note par ailleurs que le texte de la programmation prévoit une mobilisation sans précédent de la biomasse, avec une multiplication par six de la production de biométhane d'ici à 2035, et par deux des biocarburants. Cette projection est au mieux insincère, au pis dangereuse, notamment pour notre agri-

Nous sommes convaincus que l'électrification ne peut se faire sans une planification rigoureuse et robuste, et sans des moyens budgétaires renouvelés.

réduction des dépendances liées à nos importations – qui représentent, je le rappelle, 55 % de notre empreinte carbone.

Or cette PPE 3 ne s'adosse pas à un vaste plan de soutien à la formation, à la recherche et au développement de nouvelles

culture et notre souveraineté alimentaire.

Il nous paraît indispensable de nous interroger sur notre réelle capacité à mobiliser la biomasse, plutôt que d'entretenir des illusions pour certains acteurs économiques. Nous demandons

que soit définie une hiérarchisation beaucoup plus stricte des usages, compatible avec les ressources mobilisables, sans affecter les capacités de stockage de carbone dans les sols agricoles ni de production agricole à long terme, tout en assurant le maintien du puits de carbone forestier. Tel devrait être le sens d'une nouvelle stratégie nationale de mobilisation de la biomasse, sachant que l'actuelle n'a pas été revue depuis 2018.

OBJECTIF, LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

Si notre souveraineté énergétique doit se construire sur une planification solide et partagée, fondée elle-même sur une anticipation de nos besoins énergétiques, elle doit aussi garantir à tous les usagers l'accès à une énergie décarbonée à des tarifs accessibles – aux ménages

nationalisation de l'électricité et du gaz, défendue par le ministre communiste Marcel Paul.

Il est grand temps de témoigner d'une ambition semblable afin de refonder un service public unifié de l'énergie, reposant sur une grande entreprise intégrée de l'électricité et du gaz ainsi que sur le monopole public de la production, de la distribution et de la commercialisation.

Parce que nous considérons qu'il est temps de remettre l'intérêt général au cœur de la politique énergétique, nous critiquons à la fois la méthode du gouvernement et les insuffisances flagrantes de cette PPE. Nous comprenons qu'elle a été publiée pour tenter d'apaiser les tensions et répondre aux attentes des acteurs tout en prenant soin de prévoir une clause de revoyure en 2027 – qui la prive d'ailleurs de toute réelle portée prospective.

Si nous voulons protéger les usagers, tout en évitant les difficultés liées au pilotage de la production et à la désoptimisation du système électrique, nous devons sortir des logiques nuisibles et coûteuses entretenues par l'ouverture du marché de l'énergie.

modestes comme aux entreprises artisanales, aux PME et aux collectivités. Si nous voulons y parvenir, nous ne pouvons rester indéfiniment prisonniers d'un faux système concurrentiel, qui entretient des rentes plutôt que de servir l'intérêt général. Si nous voulons protéger les usagers, les consommateurs, tout en évitant les difficultés liées au pilotage de la production et à la désoptimisation du système électrique, nous devons sortir des logiques nuisibles et coûteuses entretenues par l'ouverture du marché de l'énergie. M. le Premier ministre a abondamment cité l'efficacité et la lucidité du plan Messmer. Permettez-moi, à l'approche de son 80^e anniversaire, de souligner l'efficacité et la lucidité de la grande loi du 8 avril 1946 sur la

Cependant, les motions de censure déposées à l'Assemblée nationale n'apportent pas de réponses aux questions de fond, pas plus qu'elles ne traitent des priorités essentielles à notre avenir énergétique. Elles continuent notamment d'alimenter des oppositions stériles, par exemple entre le nucléaire et les renouvelables.

En conséquence, une majorité des députés communistes et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine ne votera pas en leur faveur. Il faudra toutefois remettre l'ouvrage sur le métier. Nous espérons que les prochaines échéances électorales permettront d'ouvrir en grand les débats de fond que nous avons soulevés. ■

*JULIEN BRUGEROLLES est député PCF du Puy-de-Dôme.

Les sciences et les techniques au féminin

Sofia Kovalevskajaïa (1850-1891)



Les yeux rivés sur les murs de sa chambre, une petite fille née à Moscou dans une famille aisée, rêve de mathématique. Son nom, Sofia Kovalevskajaïa. Son père, général d'artillerie vient – faute de papier peint – de retapisser les murs la chambre de l'enfant avec ses notes de cours de l'Académie militaire prises lors des leçons données par le mathématicien Mikhaïl Ostrogradski. Cette décoration improvisée ne fera qu'aiguiser son appétence pour les sciences.

Dans un monde où les femmes ne sont encore que très rarement acceptées dans les universités, il faut faire preuve d'ingéniosité, quitte à épouser en mariage blanc un jeune paléontologue nommé Vladimir Kovalevski afin de pouvoir tenter sa chance à l'étranger, les universités russes refusant strictement l'inscription aux femmes. Après plusieurs refus, Sofia parvient finalement à intégrer un cours à l'université de Heidelberg, en 1869. Ces années d'études seront aussi des années de luttes où elle séjourne à Paris pour participer au mouvement de la Commune au côté de sa sœur Anna. Elle obtient son doctorat en 1875 à l'université de Göttingen ; une première en Allemagne pour une femme. Au passage, elle a impressionné le grand mathématicien Karl Weierstrass, qui dirigera ses recherches et lui donnera des cours privés dans son propre salon. Durant ces années, elle publie trois travaux : un sur les équations aux dérivés partielles, un sur les intégrales abéliennes et un autre qui vient compléter celui de Laplace au sujet des anneaux de Saturne.

En 1884, elle obtient un poste à l'université de Stockholm et s'attaque à l'épineux problème de la rotation d'un corps solide autour d'un point fixe ; elle découvre à cette occasion ce qu'on appellera la *toupie de Kovalevskajaïa*. Elle reçoit, pour les résultats de son travail, le prix Bordin de l'Académie des sciences de Paris ; puis, en 1889, le prix de l'Académie des sciences de Stockholm. Elle avait atteint une reconnaissance bien méritée lorsque, deux ans plus tard, elle est emportée par une pneumonie.

CLAUDE FRASSON

Pour consulter tous les articles de *Progressistes* en ligne ou pour télécharger la revue gratuitement

 progressistes  @progressistes21  Revue Progressistes   Progressistes

Retrouvez-nous aussi sur revue-progressistes.org

OFFREZ UN ABONNEMENT !



Progressistes
Science Travail & Environnement

revue-progressistes.org

Tél. : 01 40 40 13 41

revue.progressistes@gmail.com